



Une citoyenneté de proximité: le cas des immigrants haïtiens installés à Québec

Mémoire

Catalina Rodriguez

Maîtrise en anthropologie

Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

© Catalina Rodriguez, 2014

Résumé

Dans ce mémoire, nous analysons le concept de citoyenneté du point de vue anthropologique à travers le cas des immigrants haïtiens installés à Québec. Nous utilisons à cette fin une analyse de type qualitative basée sur des entrevues semi-structurées ainsi que des observations d'évènements reliés aux activités des membres de l'Association haïtienne de Québec (AHQ). Nous observons la prévalence de certaines pratiques prédominantes dans le parcours des immigrants de cette communauté. De plus, le profil des immigrants arrivés à la ville de Québec explique la réussite de l'intégration de cette communauté dans la Capitale nationale. Nous constatons que la richesse des parcours préalables à l'arrivée en terre d'accueil élucide en grande partie la capacité à s'adapter de la population étudiée. Finalement, on note l'impact très positif de l'apport de chacun et chacune de ces individus en sol québécois.

Abstract

This research analyzes the concept of citizenship from an anthropological point of view through the study case of the Haitian immigrants, in Quebec City. We use qualitative analysis based on semi-structured interviews as well as participant observations of the community events in the Quebec's Haitian Association (QHA). We observe, as well, the prevalence of certain practices in the path of immigrants of the Haitian community in Quebec City. In addition, we realize that the profile of the members of this community plays a key role in the explanation of their successful integration into the Capital National society. We notice that the kind of life and work experiences before their arrival explains largely the ability to adapt to the new environment. Finally, we assess the very positive impact of the contribution of each one of these individuals in Québec.

Table des matières

Résumé.....	iii
Abstract.....	v
Table des matières.....	vii
Liste des illustrations.....	lx
Remerciements.....	xi
Introduction.....	1
CHAPITRE 1 Problématique et contexte de la recherche	3
1.1 Introduction.....	3
1.2 Problématique.....	3
1.3 Contexte d'accueil des immigrants au Canada et au Québec.....	5
1.4 Le contexte social et politique haïtien.....	9
1.5 L'immigration haïtienne.....	10
1.5.1 L'immigration haïtienne au Canada et au Québec.....	12
1.5.2 Portrait de la communauté haïtienne du Québec.....	16
1.5.3 Portrait de la communauté haïtienne de la ville de Québec.....	18
CHAPITRE 2 Cadre conceptuel et méthodologique	19
2.1 Cadre conceptuel.....	19
2.1.1 Introduction	19
2.1.2 La citoyenneté.....	20
2.1.2.1 Les origines du concept de citoyenneté.....	21
2.1.2.2 Approches de la citoyenneté.....	21
2.1.2.3 La citoyenneté moderne.....	23
2.1.2.4 La citoyenneté politique.....	24
2.1.2.5 La citoyenneté sociale.....	26
2.1.3 La citoyenneté et l'identité culturelle.....	27
2.1.4 La citoyenneté culturelle et les droits culturels.....	28
2.1.5 Nouvelle citoyenneté : nouveaux espaces de citoyenneté.....	30
2.2 Méthodologie générale.....	32
2.2.1 Introduction.....	32
2.2.1.1 Objectifs de la recherche.....	32
2.2.1.1.1 Question de recherche.....	32
2.2.1.1.2 Sous-questions.....	33
2.2.1.2 Orientation méthodologique.....	33
2.2.1.3 La population ciblée et la stratégie d'échantillonnage.....	33
2.2.1.4 Le choix de participants.....	34
2.2.1.5 La description des participants.....	35
2.2.2 Le contexte de la recherche.....	36
2.2.3 Méthodes de collecte de données.....	38
2.2.4 L'analyse de données.....	41
2.2.5 Aspect déontologie.....	42
CHAPITRE 3 La communauté haïtienne et l'AHQ	43
3.1 Introduction.....	43
3.2 Contexte associatif local.....	44
3.3 L'association haïtienne de Québec (AHQ).....	45
3.3.1 Description générale de l'association.....	46

3.3.1.1 L'histoire de l'association.....	47
3.3.1.2 Les activités de l'association.....	49
3.3.1.3 Le portrait des membres.....	53
3.3.2 L'orientation de l'association : entre l'action et la médiation	55
3.3.3 La mission de l'association et la quête de la nouvelle citoyenneté...	57
3.3.4 Soutenir l'adaptation de la communauté haïtienne : vers une citoyenneté de proximité.....	58
3.4 Conclusion.....	61
CHAPITRE 4 Le monde haïtien à Québec, de l'expérience de l'immigration à l'expérience de la citoyenneté	63
4.1 Introduction.....	63
4.2 Parcours migratoire : d'Haïti à Québec.....	64
4.3 L'identité et la citoyenneté.....	67
4.3.1 Le sentiment d'appartenance : Haïti et Québec.....	67
4.3.2 De la démarche légale à la démarche sociale.....	69
4.4 Les espaces d'inclusion et d'exclusion.....	71
4.4.1 La famille en tant que lieu d'accueil.....	74
4.4.2 Le travail en tant qu'espace d'appartenance.....	76
4.5 L'importance des liens sociaux dans le processus d'intégration.....	77
4.6 Conclusion.....	79
Conclusion générale.....	81
Bibliographie.....	85
Annexes.....	88
A. Population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, répartition en pourcentage (2006), pour le Canada, les provinces et les territoires - Données-échantillon (20 %)	90
B. Population immigrante admise au Québec de 2000 à 2009 et présente en 2011 selon les 25 principaux pays de naissance, par catégorie.....	91
C. Lieu de naissance des immigrants admis de 2000 à 2009 et résidant au Québec en janvier 2011, par période d'admission.....	92
D. Population d'origine ethnique haïtienne. Caractéristiques ethnoculturelles	93
E. Population d'origine ethnique haïtienne. Caractéristiques de la localisation.	94
F. Texte des affiches, annonces et dépliants	95
G. Texte des courriels pour le recrutement	96
H. Grille d'observation.....	97
I. Grille d'entrevue	98
J. Formulaire de Consentement	100
K. Répertoire des services aux immigrants dans la ville de Québec	103
L. Fiche d'observation.....	104

Liste des illustrations

1. Tableau 1 : Indice de développement humain (IDH) en Haiti pour l'année 2012 relatif à une sélection de pays et de groupes	12
2. Tableau 2 : Table détaillée des caractéristiques des participants.....	35

Remerciements

Ce mémoire, plus que l'aboutissement d'un effort académique, est le fruit d'un désir de mieux comprendre le processus d'intégration des immigrants dans la ville de Québec et la découverte d'une communauté venue d'un des principaux pays source d'immigrants au Québec : Haïti.

Il m'aurait été impossible d'accomplir cette tâche sans l'aide des personnes que j'ai rencontrées depuis le début de ma recherche. Je remercie en premier lieu ma directrice de recherche Francine Saillant qui m'a toujours attentivement lue et m'a prodigué des conseils judicieux. Elle mérite toute ma reconnaissance non seulement pour son soutien constant, mais aussi pour m'avoir permis de contribuer à la réalisation de nombreux projets, une expérience extrêmement enrichissante.

J'aimerais ensuite remercier la personne qui partage ma vie et qui m'a accompagnée durant toutes les étapes menant à ce mémoire. À toi, Esteban, merci pour tes encouragements dans les moments plus difficiles, je t'en suis reconnaissante. Aussi, je remercie tous mes amis et ma famille qui m'ont aidée de plusieurs façons dans ce projet : mes parents, mes beaux-parents, Amable, Yeni et Nicole, Cristhian, Patricia et Lais, Mourad, Alfredo, Alexis, Hadrien, Frédérick, Agueda, Allison, Karoline, Sylvie, Nathalie, Laura, Diana, Audrey, Véronique, Esther, Geneviève, Alourdes, Murielle et tous les autres, merci sincèrement. À Michelle Daveluy pour sa sincérité, Alcira et Maria Isabel pour leur écoute et leur sagesse.

Un gros merci à Monsieur Adrien Chavannes, président de l'Association haïtienne de Québec et à Marc Emmanuel Dorcin président de l'Association des étudiantEs antillaiSE de l'Université Laval (AEAUL) qui m'ont ouvert les portes de leurs associations. À chacun des membres de la communauté haïtienne de Québec qui a accepté de participer à ma recherche. Chacune et chacun d'eux ont contribué généreusement à mes entrevues et m'ont fait éprouver une profonde admiration pour leurs parcours de vie.

J'aimerais finalement manifester ma gratitude à mes collègues du CELAT, car c'est grâce à ce milieu enrichissant que j'ai pu réaliser ce mémoire et remercier les responsables de ce centre de m'avoir accordé une bourse d'excellence de deuxième cycle. Cette aide est arrivée à un moment crucial du parcours de ma maîtrise et a eu un impact certain sur la finalisation de ce mémoire.

Introduction

Ce mémoire propose un ensemble de réflexions sur l'expérience de la citoyenneté. Nous souhaitons par ceci mieux comprendre sa nature et son lien avec le sentiment d'appartenance. Pour ce faire, une approche anthropologique du sujet a été préconisée car « longtemps absente des travaux anthropologiques, la citoyenneté fait aujourd'hui l'objet de nombreux développements dans la littérature récente » (Gagné et Neveu, 2009 : 7). L'anthropologie offre en effet une vision particulière du concept de citoyenneté, cela d'après une perspective selon laquelle la relation entre l'individu et la société va au-delà de la seule perspective normative institutionnelle, et dans le cas qui nous concerne, la perspective politique légale de la citoyenneté. Enfin, il nous a semblé indispensable d'aborder la position de l'anthropologie face aux espaces et aux pratiques à l'intérieur desquels la citoyenneté se construit.

Dans cette étude, nous exposerons diverses conceptions de la citoyenneté, de même que des représentations et pratiques associées à ce concept. Nous souhaitons dans cette perspective, faire l'étude de la citoyenneté à partir d'un cas concret, celui des Haïtiens vivant dans la ville de Québec, Haïtiens participant à une association ethnoculturelle. À partir du cas de cette communauté, nous analyserons le parcours d'individus qui ont cherché à s'accomplir de toutes sortes de manières sur les plans personnel et professionnel dans un nouveau pays. L'étude porte sur la situation d'individus qui dans la quête d'un avenir gratifiant ont été poussés à s'adapter pour intégrer la société d'accueil. Leurs parcours respectifs nous amèneront à analyser les représentations culturelles et les relations sociales liées à l'expérience de l'immigration et de la citoyenneté.

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons le contexte migratoire au Canada et au Québec. Ensuite, nous introduisons le contexte social et politique haïtien afin de décrire plus en détail le portrait de la communauté haïtienne installée à Québec.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons l'approche conceptuelle basée sur la notion de citoyenneté. Par la suite, nous proposons le cadre méthodologique en décrivant la méthode et les techniques utilisées pour recueillir et analyser l'information.

Le troisième chapitre a pour but de décrire le contexte associatif de la ville de Québec pour ensuite se centrer sur les pratiques et le parcours de l'Association haïtienne de

Québec. Nous traiterons de l'histoire de l'association et nous ferons une description des services, des activités et de la participation de leurs membres.

Le quatrième et dernier chapitre aborde les notions d'identité et de citoyenneté à travers des témoignages des membres de l'AHQ. Nous allons diriger notre regard vers le processus de transformation et d'adaptation des immigrants haïtiens qui font partie de l'association. Nous toucherons les motivations qui les ont encouragés à quitter leur pays d'origine et nous essayerons d'analyser leurs cheminements et leurs expériences d'intégration à la société québécoise.

Chapitre 1

Problématique et contexte de la recherche

1.1 Introduction

Ce chapitre vise à présenter la problématique et le contexte de la recherche en décrivant tout d'abord, le contexte d'accueil des immigrants au Canada et au Québec. Ensuite nous aborderons plus spécifiquement le cas des immigrants haïtiens : le contexte social et politique haïtien ainsi que l'immigration haïtienne au Canada et au Québec. Nous ferons un portrait de la communauté haïtienne au Canada, au Québec et dans la ville de Québec.

1.2 Problématique

Les sociétés ont évolué ces dernières décennies à une cadence accélérée. Nous sommes protagonistes d'un processus de mondialisation, où la culture et les pratiques sociales sont en constante redéfinition. Les médias, la littérature, le sport et les différentes expressions artistiques construisent l'image d'un individu qui est apparemment de plus en plus intégré dans le monde. Cela donne l'impression que les individus appartiennent à une large communauté déterritorialisée. Par instants, les frontières géographiques et les barrières établies par l'espace et la distance semblent disparaître. L'accès à l'information, la proximité via les ressources informatiques et les nouvelles technologies augmentent la fréquence de la communication.

En même temps, nous trouvons plus fréquemment des scénarios et des contextes locaux où les citoyens cohabitent avec leurs différences. Ainsi, nous ne sommes pas seulement en contact avec « les autres », à travers les médias, mais aussi dans la vie de tous les jours. Selon le rapport mondial sur le développement de 2009, « chaque année, plus de cinq millions des personnes franchissent des frontières internationales pour aller vivre dans un pays développé » (UNDP : 9). La mobilité et la circulation de la population dans le monde sont des phénomènes qui se produisent de façon massive. Des concepts tels que ceux « d'immigrant » ou « d'étranger », sont sur toutes les lèvres. L'immigration a eu pour conséquence que nous sommes amenés à partager de plus en plus le même espace avec « l'autre » : l'immigrant ou l'étranger. Nous pourrions penser que cette proximité

apparente diffusée par les médias, l'internet, les réseaux sociaux et ce contact plus intense dans la vie de tous les jours avec des citoyens de différents coins du monde ont changé la perception de l'autre. Mais est-ce que nous sommes effectivement plus informés et plus en contact avec la différence? Sommes- nous davantage prêts à accepter et à partager avec « l'autre » ?

L'intérêt pour « l'autre » gagne en signification dans un contexte mondial qui change rapidement. C'est un scénario dans lequel les frontières sociales, politiques et économiques de l'État-nation se redéfinissent constamment. Dans ce contexte, des concepts tels que ceux "d'immigrant », « d'étranger » ou « de citoyen » sont de plus en plus difficiles à délimiter. Ces concepts peuvent-ils désormais uniquement se limiter à leurs aspects politiques et juridiques? Ou doivent-ils interagir avec les dynamiques propres du nouvel ordre mondial? Un aspect largement reconnu de la mondialisation est l'interdépendance économique croissante. L'ensemble du processus de mondialisation a intensifié les impacts du développement capitaliste, tels que la croissance de la mobilité internationale du travail. Cette augmentation de la migration, une économie mondiale de plus en plus interdépendante et l'intégration des systèmes politiques et sociaux ont conduit les autorités à accorder plus d'attention aux questions et politiques relatives à la citoyenneté.

Cela dit, il serait pertinent de se poser la question suivante : qui peut se définir comme citoyen? À partir des différentes interprétations théoriques et selon le moment historique, il y a diverses réponses à cette question. Un citoyen est considéré comme un sujet politique de caractère républicain. Aussi, la représentation politique tout autant que le processus électoral ne sont ni naturels ni spontanés. Les phénomènes sont, par contre, le résultat d'un processus historique, culturel qui fait face aux tensions et aux contradictions de l'État-Nation moderne. Dans le monde contemporain, des phénomènes tels que la migration, les conflits ethniques et les mouvements sociaux nous encouragent à nous poser fréquemment la question à savoir qui est citoyen, comment se construit le citoyen et quels sont ses défis et ses limites dans le monde actuel.

Après l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, le Québec est la province qui présente l'un des pourcentages de population immigrante les plus élevés au Canada. Selon les données de 2006 de Statistique Canada, 11.5 % de la population québécoise

est composée d'immigrants (annexe A)¹. C'est dans ce contexte qu'au Québec, la politique d'immigration fait partie des débats politiques, économiques et médiatiques depuis plusieurs années. En effet, le gouvernement du Québec accorde une place significative à une immigration qui doit être reliée à ses besoins. D'ailleurs, la société québécoise s'interroge sur la place des communautés culturelles, l'intégration sur le marché du travail des immigrants ainsi que sur la vie sociale de ceux-ci à l'intérieur de la province, de même que sur le caractère de leur citoyenneté. Les communautés culturelles font aussi des efforts pour faire leur place dans la société d'accueil et elles trouvent différents moyens et espaces pour vivre pleinement leur citoyenneté. Certaines questions se posent quand nous analysons la relation entre citoyenneté et immigration : pourquoi parler de citoyenneté si, devant l'État, les immigrants, une fois reçus et « naturalisés », sont considérés comme citoyens d'un point de vue politique et légal? Est-ce que la citoyenneté pour les immigrants équivaut uniquement à ses dimensions politiques et légales? Sinon, quelles en seraient les autres dimensions et comment s'exprimeraient-elles? Pour répondre à ces questions, nous proposons de décrire le contexte dans lequel a eu lieu cette recherche.

1.3 Contexte d'accueil des immigrants au Canada et au Québec

L'empreinte de l'immigration au Canada est présente dans l'histoire de ce pays depuis longtemps. En 1534, Jacques Cartier a atteint les côtes du Canada, fait son chemin à travers le golfe du Saint-Laurent et prit possession du territoire au nom du roi de France. Lors d'un deuxième voyage en 1535, il arriva à ce qui plus tard deviendra la province du Québec. La première vague d'immigration importante s'est produite à travers près de deux siècles, où il y a eu une mise en place lente et progressive de la nouvelle colonie française au Québec et en Acadie.

All the same, in the hundreds of years before Confederation, Canada knew only two distinct waves of immigrant-settlers: ten thousand French subjects who, on the initiative of independent agents, were brought out to New France between 1608 and 1760; and ninety-thousand Americans who, as Loyalist

¹ Ce chiffre est basé sur la définition d'immigrant considérée par Statistique Canada en 2006 (annexe 1) selon laquelle « les immigrants sont des personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Comprend les immigrants arrivés au Canada avant le jour du recensement, le 16 mai 2006 », Statistique Canada, 2006, Immigration et citoyenneté – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006. Consulté sur internet (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T403-fra.cfm?SR=1>), Janvier 2012.

“refugees” from the Revolution or as farmers seeking cheap land, moved to the sparsely settled Maritime colonies of Nova Scotia and New Brunswick and to Upper Canada, the future province of Ontario, between 1783 and 1812. These were the “founding populations” of Canada. (Kelley & Trebilcock, 1998 : 20, cité par Verbeeten, 2007 : 3)

Après cette période initiale de colonisation française et britannique, il y a eu d'autres vagues d'immigration qui se sont échelonnées durant près de deux siècles. La guerre, la famine et les crises économiques mondiales ont causé des grandes vagues migratoires vers l'Amérique. La deuxième vague a eu lieu au moment où la population civile et les soldats britanniques et irlandais, qui avaient servi pendant la guerre de 1812, ont été encouragés par les gouverneurs français à s'établir au Canada. Les gouverneurs coloniaux du Canada qui étaient préoccupés par une autre tentative d'invasion américaine et qui voulaient contrer l'influence francophone du Québec, se sont avancés pour promouvoir la colonisation d'inexplorées zones rurales le long des nouvelles routes construites en particulier dans le Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario). Durant une nouvelle vague d'immigration irlandaise au Canada, en raison de la Grande Famine qui eut lieu en Irlande de 1846 à 1849, la population a augmenté en atteignant un nouveau sommet. Cela a provoqué l'arrivée de centaines de milliers d'Irlandais qui ont atteint les rives du Canada, même si dans les décennies qui ont suivi, une partie importante de ce groupe a émigré aux États-Unis. Au début du XXème siècle, le Canada devient une destination importante pour de nombreux immigrants. Un profil idéal était recherché pour le nouvel arrivant : *« Indeed, Canadian officials were put in the rather unprecedented position of seeking to pick and choose and generally restrict the flow so that it might conform to prevailing notions of the fittest citizen-to-be: white, Anglo-Saxon, and Protestant—that is, British or American »* (Brown & Cook, 1974 : 68 cité par Verbeeten, 2007: 4).

Selon Verbeeten, ces critères ont été laissés de côté pour faire place aux exigences du développement économique. En conséquence, les portes d'entrée pour les immigrants des régions non occidentales de l'Europe et même de la Chine ont été finalement ouvertes pour répondre aux besoins du marché du travail. En 1960, la discrimination sur la base de la race ou de la religion a été en principe éliminée. Des critères liés aux compétences professionnelles et au niveau d'éducation des candidats ont été établis. Les changements ont été encouragés par des circonstances liées au contexte de post-guerre : *« The “liberalization” of Canadian immigration policy was, in part, the result of the country’s greater post-Holocaust commitment to equality and human rights »* (Verbeeten, 2007 : 5).

L'immigration a ainsi modifié le visage du Canada et du Québec.

Malgré sa cohésion, le peuple québécois n'a jamais été un peuple seulement composé de descendants des premiers français installés en Amérique. D'aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, le Québec possède une tradition d'accueil qui ne se dément pas. Dès le XIXe siècle, on compte des immigrants européens de toutes provenances, qui, avec le temps, se fondent peu à peu dans la population. (Tétu de Labsade, 2001 : 87)

Comme l'explique Tétu de Labsade, l'immigration a été caractérisée à ses débuts, par l'arrivée des Européens blancs. Sa nature a toutefois changé durant les dernières décennies. Des immigrants sont venus d'Afrique, d'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes :

Le Québec a reçu plusieurs vagues de Français d'Afrique du Nord, de Chiliens, de Vietnamiens (40 000 à Montréal) ou de Cambodgiens, en même temps qu'il accueillait régulièrement des Italiens (avant 1914, un quartier de Montréal s'appelait déjà la « petite Italie », ils sont environ 75 000 maintenant), des Grecs (24 000) et des Haïtiens (45 000). (Tétu de Labsade, 2001 : 88)

Le discours et les enjeux sur l'immigration ont également changé, non seulement au Canada, mais aussi au Québec.

Le débat entre le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois est un exemple de deux visions différentes de l'immigration et de l'intégration dans le pays et la province. Même si l'immigration est un champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces, depuis la Révolution tranquille, la participation de Québec est systématique. La création du Ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles en 1968, de même que l'adoption de l'entente Québec – Canada en 1991², ont donné à la province plus d'autonomie en matière d'immigration. Selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la politique migratoire du Québec a établi trois catégories d'immigration : 1) la catégorie de l'immigration économique qui regroupe les travailleurs qualifiés, les investisseurs et les aides familiaux; 2) la catégorie de regroupement familial qui comprend le conjoint, les enfants à charge, les ascendants d'un résident du Québec et les enfants en voie d'adoption; et 3) la catégorie des réfugiés et personnes en situation semblable. Pour l'État il est important d'identifier le statut légal des individus, peu importe la catégorie assignée. Les immigrants sont toutefois

²Les Gouvernements du Canada et le Gouvernement du Québec ont convenu d'un accord pour déterminer leurs secteurs d'activité respectifs touchant les immigrants en vue de répondre aux besoins et à la situation particulière du Québec. Cet accord traite de la sélection des personnes qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire, de leur admission au Canada, de leur intégration à la société québécoise et de la détermination des niveaux d'immigration à destination du Québec. (Accord Canada-Québec relatif à l'immigration, entré en vigueur le 1^{er} avril 1991).

appelés à vivre leur quotidien et à construire leur propre expérience au-delà des catégories que l'État leur assigne. Dans le cas de ce projet de recherche, nous nous approcherons de celle de la communauté haïtienne installée à Québec.

En tant que citoyens, les nouveaux arrivants négocient avec la société d'accueil un ensemble de valeurs et de façons de faire. Ils ont l'opportunité d'identifier les différences et les ressemblances afin de mieux saisir leur nouveau contexte. C'est une démarche qui demande beaucoup d'engagement personnel en termes psychologiques et émotionnels. La réflexion constante est toujours présente dans le but de bien comprendre l'ensemble des valeurs et des normes explicites et implicites de la société d'accueil.

Le Ministère de l'Immigration et des Communauté culturelles (MICC) a identifié les valeurs communes de la société québécoise en remarquant qu'« à l'intérieur d'une même société, on peut également observer des variations selon les milieux, les générations, les circonstances, les périodes historiques, etc. » (MICC, 2005 : 11). Les valeurs retenues sont l'importance du français, la liberté et la démocratie, la séparation des pouvoirs politiques et religieux, la richesse de la diversité, l'égalité entre hommes et femmes, la primauté du droit et l'exercice des droits et libertés de la personne dans le respect d'autrui et du bien-être général.

En ce qui concerne les étapes à franchir en termes d'intégration, le Ministère souligne l'importance de certains points clés reliés à l'établissement. Les services d'accueil et d'aide à l'intégration, le français, les documents importants, les services publics, les services bancaires, le réseau de contacts, le travail et la recherche d'emploi sont, entre autres, nommés. La démarche du nouveau citoyen engage le gouvernement et l'immigrant à se mettre d'accord sur une entente tacite de droits et de devoirs. Le gouvernement offre ses services et ceux de ses partenaires pour faire l'accompagnement et le suivi de la démarche d'intégration, dont « l'apprentissage du français, des services-conseils en matière de reconnaissance des formations et des compétences acquises hors du Québec, ainsi qu'un ensemble de mesures d'insertion en emploi » (MICC, 2005 : 14). Pour les immigrants, l'engagement serait idéalement, selon le ministère, de : « prendre en charge votre démarche d'intégration et à amorcer le plus rapidement possible à l'aide des moyens mis à votre disposition. Vous vous engagez aussi à découvrir et à respecter les valeurs fondamentales de la société québécoise ainsi que les lois » (MICC, 2005 : 14).

1.4 Le contexte social et politique haïtien

Les données du dernier recensement de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) démontrent que la population totale haïtienne en 2009 était de 9 923 243 habitants. Certaines estimations indiquent que plus d'un million d'Haïtiens habitent à l'extérieur d'Haïti. En 2004, un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) indique qu'environ 500 000 Haïtiens habitaient la République Dominicaine et 419 317 habitaient aux États-Unis, pays où s'installent la plupart des immigrants haïtiens. Au Canada, le chiffre s'approche de 120 000 Haïtiens, suivi par la Martinique, les Bahamas et les Guyanes.

La sortie des Haïtiens de leur pays est reliée à plusieurs facteurs, dont l'instabilité de la situation interne. Le contexte social, politique et économique haïtien au vingtième siècle a été caractérisé par des moments de forts changements et de crises. Les États-Unis ont occupé l'île entre 1915 et 1934. Après le départ des Américains, l'instabilité politique a dominé jusqu'en 1957, année où la dictature de François Duvalier débuta. Le gouvernement de Duvalier a été marqué par la violence et la répression contre la population civile et les opposants du régime. Après sa mort en 1971, son fils Jean-Claude devient le chef d'État jusqu'en 1986. En 1986, les nombreuses difficultés économiques et politiques le forcent à abandonner le pouvoir au milieu d'une révolte populaire.

Les années 1990 débutent avec l'élection présidentielle de Jean Bertrand Aristide³. Aristide interrompt son mandat en raison d'un coup d'État dirigé par Raoul Cédras (le commandant en chef des forces armées haïtiennes). Aristide est alors obligé de s'exiler aux États-Unis, mais en 1994 il retourne à la présidence. Grâce à la pression du gouvernement nord-américain de Bill Clinton qui oblige Cédras à laisser le pouvoir, Aristide reprend le contrôle du gouvernement. En 1996, la période présidentielle de ce dernier arrive à sa fin et son successeur René Préval, membre de son parti politique (Lavalas), prend le contrôle. Aristide est réélu en 2000 bien que le taux d'abstention ait été élevé, suivi en 2006 par des élections où Préval retourne à la tête de l'État.

Dans le récit des événements politiques haïtiens, l'absence d'un pouvoir démocratique a marqué la réalité. Non seulement pendant, mais aussi après la dictature, les changements de gouvernement se sont caractérisés par l'imposition du pouvoir et l'absence de garanties dans les élections. En fait, « Haïti a connu depuis son indépendance en 1804 une majorité écrasante de régimes militaires qui réduisent à la portion congrue le rôle de

³Lui-même ancien immigrant au Québec.

la « société civile » » (Maesschalck, 1999 : 7). La construction du système démocratique basé sur l'accès de la population haïtienne aux urnes pour l'élection de représentants politiques a été menacée même après la dictature. Le fort taux d'abstention additionné au désir de certains groupes de la société haïtienne⁴ d'imposer le pouvoir par la voie armée furent les obstacles principaux. Comme l'exprime Jean et Maesschalck (1999 : 7) : « depuis une dizaine d'années, Haïti est entré dans une période d'instabilité politique, conséquence directe de la difficile sortie d'une dictature qui a désagrégé les structures sociales pendant trente ans. À travers les tentatives récentes de l'armée pour imposer un régime militaire, la population est parvenue à résister et à donner une orientation démocratique à cette sortie du duvaliérisme ».

1.5 L'immigration haïtienne

La situation d'instabilité au niveau politique, s'ajoutant à de grands investissements nord-américains (surtout dans les années 1920 et 1930) dans les pays voisins de Cuba et de la République dominicaine, a provoqué l'exode de la population haïtienne. Avec le temps, d'autres destinations migratoires comme la France, les Bahamas, les États-Unis et le Canada, entre autres, sont apparues dans le panorama d'accueil des immigrants haïtiens.

Stepick et Portes (1986) expliquent le phénomène migratoire haïtien en détails. Ils affirment que l'immigration internationale du travail a été un élément toujours présent dans les sociétés des pays des Caraïbes. Depuis l'arrivée des premiers colonisateurs européens, l'émigration du travail a marqué les mouvements de la population dans la région, à l'exception d'Haïti. La mobilité pour des raisons liées au travail dans ce pays a commencé à peine, pendant la deuxième moitié du XXème siècle. Pendant cette période, les États-Unis contrôlaient les plantations de canne à sucre à grande échelle dans les pays voisins : République Dominicaine et Cuba. Cette période a été marquée par une mobilité de type rural, conséquence du massacre de citoyens Haïtiens perpétré par des dominicains en 1937⁵. Les Haïtiens ont commencé à immigrer massivement durant la

⁴Tel est le cas des groupes armés d'extrême droite (les macoutes) créés à la fin des années 1950 (durant la dictature) pour défendre le pouvoir de Duvalier.

⁵ Le massacre des Haïtiens est aussi connu avec le nom du massacre du persil. Il a été ordonné par le président dominicain Rafael Trujillo en octobre 1937. Trujillo a demandé à ses troupes l'éradication de la masse de la population haïtienne résidant sur le territoire dominicain, en particulier dans les exploitations agricoles situées le long de la frontière entre la République dominicaine et Haïti. La crainte d'une invasion des Dominicains exilés en Haïti et le désir du dictateur dominicain d'avoir une frontière internationale sécurisée et clairement définie a suscité le massacre. La peur des Dominicains envers les Haïtiens rendait populaire toute action au détriment des migrants haïtiens, détestés pour offrir leurs services aux propriétaires fonciers en échange de salaires plus bas. Les ouvriers dominicains voyaient les Haïtiens comme des concurrents négligeables. Les soldats et les attaques de la police contre les civils dominicains d'origine haïtienne, surtout

dictature de Duvalier en 1958. À ce moment, New York est devenue une destination récurrente, sans oublier d'autres destinations telles que Paris, Montréal, Chicago et Boston.

Un autre point important faisant partie de la réflexion de Stepick et Portes (1986 : 233) est lié aux images et à l'attention publique dirigée vers l'immigration haïtienne, notamment aux États-Unis. L'arrivée massive d'immigrants haïtiens en bateau au sud de la Floride capture l'attention du public; la présence haïtienne est là plus forte que dans d'autres villes nord-américaines, par exemple New York. Cette question est importante à soulever dans la mesure où, lorsqu'on parle des pays récepteurs de l'immigration haïtienne, les médias ont joué un rôle symbolique important tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'Haïti. Les imaginaires non seulement sur l'immigration, mais aussi sur une communauté ou un pays (que ce soit source d'immigration ou récepteur), sont définis, encouragés et modelés par les perceptions et les phénomènes internes et externes.

L'immigration haïtienne a été marquée par des vagues successives liées au contexte interne et aussi aux politiques migratoires des pays d'accueil. Les facteurs économiques et politiques locaux ont contribué au flux de la population haïtienne en direction du Canada: « *The context in which different waves of Haitians and Africans migrated to Canada must be considered both in light of the economic and political situation in their respective countries and the changes in the Canadian immigration policies that created immigration patterns* » (Madibbo, 2006 : 18).

Quand nous parlons du contexte interne haïtien, il y a des éléments qui peuvent expliquer certains moteurs de l'émigration. Premièrement, les conditions de pauvreté extrême qui font d'Haïti le pays le plus pauvre des Caraïbes et l'un des plus pauvres de l'hémisphère occidental. Deuxièmement, l'insoluble distribution inégale de la richesse. À ce sujet, le rapport mondial sur le développement humain pour Haïti produit par l'Organisation des Nations Unies fait référence à l'indice d'inégalité dans ce pays :

Haiti's 2013 Inequality Adjusted (HDI) of 0.456 for countries in the low human development and below the average of 0.741 for countries in Latin America and the Caribbean. For Latin America and the Caribbean, countries which are close to Haiti in 2012 HDI rank and population size are Honduras and

des travailleurs agricoles, ont entraîné 20.000 à 35.000 décès. Le nom du massacre est attribué au fait qu'afin d'identifier des civils haïtiens la police de Trujillo a exigé des victimes potentielles de prononcer en espagnol le nom de la plante du persil. Comme la langue créole parlée par les Haïtiens ne considérait pas la prononciation douce de la lettre "R" (en Haïtien le mot persil en créole est traduit par «*pési*» et en français «*persil*»). La police dominicaine avait une méthode apparemment facile de discriminer ses victimes et de sélectionner les Haïtiens pour ensuite les tuer (Capdevila, 2003).

Guatemala, which have HDI's ranked 120 and 133 respectively (see table B) (Stepick et Portes, 1986 : 331).

Tableau 1: Indice de développement humain (IDH) en Haïti pour l'année 2012 relatif à une sélection de pays et de groupes

Table B: Haiti's HDI indicators for 2012 relative to selected countries and groups

	HDI value	HDI rank	Life expectancy at birth	Expected years of schooling	Mean years of schooling	GNI per capita (PPP US\$)
Haiti	0.456	161	62.4	7.6	4.9	1,070
Honduras	0.632	120	73.4	11.4	6.5	3,426
Guatemala	0.581	133	71.4	10.7	4.1	4,235
Latin America and the Caribbean	0.741	—	74.7	13.7	7.8	10,300
Low HDI	0.466	—	59.1	8.5	4.2	1,633

“The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World”, Human Development Report, (PNUD, 2013)

En ce qui concerne la pauvreté, les auteurs du rapport affirment que :

The most recent survey data available for estimating Multidimensional Poverty Index (MPI) figures for Haiti were collected in 2005/2006. In Haiti 56.4 of the population lived in multidimensional poverty (the MPI 'head count') while an additional 18.8 percent were vulnerable to multiple deprivations. The intensity of deprivations – that is, the average percentage of deprivation experience by people living in multidimensional poverty – in Haiti was 53 percent. The country's MPI value, which is the share of the population that is multi-dimensionally poor adjusted by the intensity of the deprivations, was 0.299. Honduras and Guatemala had MPI values of 0.159 and 0.127 respectively (Stepick et Portes, 1986 : 332).

1.5.1 L'immigration haïtienne au Canada et au Québec

Selon le dernier recensement de Statistique Canada (2006), 19,8 % de la population totale canadienne et 11,5 % de la population québécoise sont composés d'immigrants (annexe A). Le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles déclare que 15 924 personnes d'origine haïtienne ont été admises au Québec de 2000 à 2009 (annexes B et C). Depuis 2010, le nombre d'immigrants d'origine haïtienne a récemment augmenté avec le programme spécial de parrainage humanitaire suite au séisme qui a touché Haïti. Les données nous montrent clairement que la présence haïtienne au Québec est importante. Selon Labelle, Larose et Piché (1983 : 73) « à partir de 1970 Haïti figure parmi les principaux fournisseurs de force de travail au Québec ». De plus, les flux des capitaux et la forte demande de main-d'œuvre dans les pays développés ont attiré les migrants vers des pays comme le Canada.

Selon Statistique Canada « la communauté haïtienne se situe au 10e rang par ordre d'importance parmi les groupes démographiques non européens au Canada. En 2001, juste un peu plus de 82 000 personnes d'origine haïtienne vivaient au Canada ». La communauté haïtienne au Canada est constituée des Haïtiens qui ont commencé à s'installer entre les années 1950 et 1960. Après cette période, des nouveaux arrivants en provenance d'Haïti ont continué à se joindre à la communauté, de la même façon que l'ont fait les Haïtiens de deuxième génération. Dû à l'affinité linguistique entre le Québec et Haïti, la plupart des Haïtiens se sont concentrés dans la province de Québec. Ils partagent la langue, mais aussi leur appartenance à la francophonie. À l'extérieur du Québec ce sont l'Ontario et le Nouveau-Brunswick qui sont les provinces où l'on observe une présence haïtienne importante. Ottawa et la région du grand Toronto sont deux agglomérations urbaines où les Haïtiens sont aussi assez nombreux.

Pour les Haïtiens, le Canada c'est le Québec et plus précisément la région de Montréal. Le taux d'attraction de Montréal se trouve aux environs de 80 % pour la population haïtienne qui est concentrée dans le grand Montréal. Sur l'île, ils se trouvent principalement dans le secteur de Montréal Nord et Saint Leonard. Il y a également certaines agglomérations dans la Rive-Sud. Au niveau de la distribution géographique, elle suit la distribution de la population francophone de l'île, c'est-à-dire que nous observons une faible concentration dans l'ouest et une forte concentration dans l'est et dans le nord.

En ce qui concerne leurs domaines de formation, nous observons une grande panoplie de professions et de métiers ainsi qu'une caractéristique de la présence des Haïtiens au Québec à partir des années 1950, soit que la plupart se trouve dans la catégorie des étudiants. Selon la maison d'Haïti à Montréal, un organisme fondé en 1972, dédié à l'éducation et à l'intégration des personnes et des familles immigrantes ainsi qu'à la création et au développement de liens étroits avec la société d'accueil : « La communauté haïtienne s'est installée au Québec dans les années 60, fuyant le régime dictatorial instauré dans leur pays par le président Duvalier »⁶. À cette époque, la répression du gouvernement haïtien amène plusieurs réfugiés politiques à s'installer au Québec, notamment Montréal. Jean-Claude Icart, dans une entrevue donnée à Radio-Canada le 11 avril 1979, souligne que le mouvement s'est accentué avec la présence des étudiants haïtiens qui, revenant d'Europe, ne pouvaient pas rentrer en Haïti. Cette population s'est caractérisée par un niveau de scolarisation très élevé. C'est aux alentours de 1967, avec

⁶ La maison d'Haïti à Montréal consulté sur internet (<http://mhaiti.org/>), le 14 novembre 2012.

la loi sur l'immigration⁷, que la population s'est par la suite diversifiée. La présence de travailleurs moins formés est apparue, ce qui a eu comme effet la venue d'un flux migratoire plus massif dans les années 1970. Plusieurs facteurs ont joué un rôle très important :

- a. Certains membres du gouvernement haïtien étaient des propriétaires des agences de voyage (un marché très lucratif), ce qui conférait au régime de Duvalier la possibilité d'encourager l'émigration des opposants.
- b. D'un autre côté, la présence de missionnaires et de touristes québécois en Haïti a par ailleurs donné de la visibilité au Québec en tant que possible destination pour émigrer.
- c. Le mythe de la réussite au Québec. Étant donné une adaptation relativement facile des premiers immigrants haïtiens, il y a eu un imaginaire qui s'est créé avec la possibilité de s'installer plus facilement au Québec qu'aux États-Unis.

Ces trois points rejoignent aussi certaines perceptions quant à la tolérance et la flexibilité de la Loi sur l'immigration qui prévalait alors au Québec. Jean-Claude Icart⁸ nous explique qu'il était possible au Québec de faire une demande d'immigration sur place jusqu'à la moitié des années 1970. C'est en 1974 qu'il y eut l'affaire des 1500 citoyens haïtiens qui sont restés coincés entre deux mesures d'immigration car les gens pensaient qu'ils pouvaient arriver comme visiteurs et faire une demande d'immigration sur place. Les gens étaient déjà au Québec et ne pouvaient plus alors faire leur demande d'immigration à partir de la province. Cette situation a créé tout un mouvement de solidarité dans la population québécoise où l'AHQ a joué un rôle important. Vers la fin des années 1970, la composition de l'immigration avait déjà changé et ceux qui arrivaient étaient surtout des ouvriers. Encore à cette époque, il y avait quand même une représentation assez équilibrée de toutes les couches sociales d'Haïti. Par la suite, l'émigration des citoyens haïtiens a continué et un grand nombre ont fui dans les années 1980 pendant la dictature de Duvalier. Plus tard, étant donnée l'incertitude et l'instabilité du gouvernement d'Aristide

⁷ Introduction d'un système de points pour la sélection des immigrants basé sur des facteurs comme « l'éducation, les possibilités d'emploi au Canada, l'âge, les qualités personnelles de l'individu et son niveau de connaissance du français ou de l'anglais ». Consulté sur internet, (<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/patrimoine/chap-6.asp>), le 17 février 2014.

⁸ Jean-Claude Icart est professeur associé au Département de sociologie de l'UQAM, « il a effectué des recherches dans divers domaines qui touchent les problématiques de reconnaissance et de gestion de la diversité. Il est connu pour son engagement en formation dans les domaines suivants : organisation communautaire, relations interculturelles, immigrants et réfugiés, droits humains, et développement international ». Consulté sur internet (<http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?auteur585>), le 7 décembre 2013.

(établi en date du 7 février 1991 et qui prend fin le 30 septembre suite à un coup d'État), la même pression migratoire s'est exercée⁹.

Lyonel Icart retrace le parcours de l'immigration haïtienne et suit « l'évolution des rapports de la communauté haïtienne avec la société québécoise » (Icart, 2006 : 45). Il relate le parcours migratoire des Haïtiens en identifiant trois vagues migratoires importantes : la première, dans les années 1940 et 1950, est caractérisée par l'arrivée d'une élite décrite par certains auteurs comme extrêmement cultivée. Ceux qui arrivent dans les années 1960 et 1970 « aussi cultivés que leurs prédécesseurs furent accueillis en amis, comme des alliés naturels dans ce Québec qui, prenant conscience de la distance qui le séparait de ses immigrants, s'ouvrait sur le monde » (Icart, 2006 : 49). La situation pour la troisième vague est différente. « En 1970 la dictature de Duvalier fils, qui avait succédé à celle du père, força à l'exil [...] travailleurs et ouvriers non spécialisés dans un contexte de ralentissement de l'économie canadienne, en 1974, puis d'un contexte de récession, en 1981 » (Icart, 2006 : 50).

Dans les années 1990, le Québec devenait un endroit où la diaspora haïtienne faisait de grandes contributions scientifiques et littéraires (Icart, 2006 : 52). La vague des Haïtiens arrivés entre 1968 et 1972 laissait leur trace dans la société et « des nombreux médecins s'illustrèrent par leurs réalisations de pointe, tandis que les nombreuses infirmières apportaient leur contribution au soutien du système » (Icart, 2006 : 52). Par contre, les vagues plus récentes (ceux et celles arrivés après 1970) vivaient une situation contraire à celles de leurs prédécesseurs. Un très bas niveau de scolarisation ne leur permettait pas d'avoir accès aux bons salaires et aux meilleures conditions de travail. Comme l'explique Icart (2006 : 50) « la concurrence pour l'obtention des places disponibles sur le marché du travail devint très forte et les problèmes d'exclusion ou de discrimination dans l'emploi firent leur apparition. Ces deux facteurs, sous-scolarisation et crise économique, pèseront sur l'intégration de ces immigrants à la société québécoise ».

La situation difficile vécue par la population haïtienne qui arrive dans les périodes plus récentes ne passait pas inaperçue. Les tensions et la stigmatisation étaient fréquentes, ainsi que les conflits. En conséquence, « les Haïtiens du Québec se dotèrent d'un réseau d'organismes communautaires dédiés d'abord à l'aide aux nouveaux immigrants et, ensuite, à la résolution des problèmes concrets liés à l'établissement : emplois, logement,

⁹ Entrevue de Jean-Claude Icart à Radio Canada. Consulté sur internet (<http://archives.radio-canada.ca/societe/histoire/clips/1043/>), 10 janvier 2013.

droits, éducation, etc. » (Icart, 2006 : 51). Aux trois vagues déjà décrites, s'ajoutent le programme de parrainage du gouvernement canadien, lequel fut créé après le tremblement de terre de 2010 en Haïti.

Selon Stepick et Portes (1986 : 326), les dictatures de Duvalier, père et fils, ont marqué le contexte haïtien par la triade de la pauvreté, de la répression et de la persécution. Cette triade a été un facteur important en ce qui concerne les causes et motivations de l'émigration haïtienne. Les points soulignés par Icart rendent compte non seulement des facteurs internes d'Haïti, mais aussi des facteurs externes reliés à l'attrait du Québec, ce qui a poussé une partie de la population à émigrer vers cette province. Nous allons maintenant approfondir les circonstances déjà mentionnées, en nous penchant sur le contexte haïtien et ses effets sur l'émigration au Québec.

1.5.2 Portrait de la communauté haïtienne du Québec

Le portrait statistique de la population haïtienne nous montre que 95,8 % de ses membres se reconnaissent comme des minorités visibles (Ministère de l'Immigration, 2011 : 3). Même si les Haïtiens font partie d'une communauté francophone dont la maîtrise de la langue française est un atout pour l'insertion au marché du travail, le taux de chômage y demeure élevé. Le Ministère de l'Immigration (2011 : 6) affirme que « leur taux d'activité (69,8 %) et leur taux d'emploi (61,4 %) sont supérieurs à ceux de l'ensemble de la population du Québec (64,9 % et 60,4 % respectivement). Toutefois, la communauté haïtienne présente un taux de chômage plus élevé que celui de la population québécoise (12,0 % contre 7,0 %) ». Notons que 70,7 % de sa population est âgée de 15 ans et plus. La communauté haïtienne compte plus de femmes (54,0 %) que d'hommes (46,0 %) et sa structure d'âge est plus jeune que celle de l'ensemble de la population québécoise. Le taux d'activité des femmes haïtiennes est supérieur à celui de l'ensemble des Québécoises (66,5 % contre 59,5 %). « Les revenus moyen (23 044 \$) et médian (18 303 \$) des personnes d'origine ethnique haïtienne sont inférieurs à ceux observés dans l'ensemble de la population du Québec (32 074 \$ et 24 430 \$ respectivement) » (Ministère de l'Immigration, 2011 : 4).

Selon le Ministère de l'Immigration (2011 : 6) « lors du recensement de 2006, 91 435 personnes se sont déclarées d'origine ethnique haïtienne. Pour la majorité (80,3 %) des personnes de cette communauté, il s'agit d'une origine unique, tandis que 19,7 % de cette

population a déclaré une origine haïtienne avec au moins une autre origine ethnique » (annexe D).

La reconnaissance des Haïtiens dans la société québécoise a été marquée par plusieurs contrastes comme l'explique Micheline Labelle cité par Lionel Icart:

Si l'on considère les critères de l'intégration généralement avancés par les sociologues que sont la langue, le travail et la sexualité, pour caractériser le degré d'intégration d'un groupe, force est de constater que, jusqu'en 1974, les immigrants haïtiens étaient relativement bien intégrés à la société québécoise. Ils étaient francophones, de nombreux mariages interethniques eurent lieu et, compétents, ils répondaient aux besoins de la société québécoise de l'époque (Icart, 2006 : 49).

Selon Anglade (1980) cité par Icart « le Québec était devenu l'un des principaux pôles scientifique et littéraire de toute la diaspora haïtienne » (Icart, 2006 : 52). Tout comme la province, la ville de Québec accueillait des Haïtiens hautement qualifiés dans les domaines comme l'éducation ou la santé. Dans le domaine de la littérature « Maximilien Laroche, professeur à l'Université Laval et critique littéraire, tout comme Max Dorsinville, professeur à l'Université McGill, se sont penchés sur les traits communs des littératures québécoise et haïtienne ou du tiers-monde chez, entre autres auteurs, Marcel Dubé et Gabrielle Roy » (Icart, 2006 : 52).

La contribution de la communauté haïtienne à la société québécoise est remarquable. La présence des Haïtiens dans plusieurs scénarios professionnels et créatifs est très variée. Non seulement chacun dans son domaine a laissé sa trace, mais aussi tous ensemble en tant que membres d'une même collectivité, ont construit des espaces communs. Ils ont bâti leur place dans la société québécoise dans le domaine social, politique, culturel et économique. Ce résultat n'est pas arrivé par hasard, mais grâce à un effort continu tant avant qu'après l'arrivée au Québec. Nous pouvons dès lors nous poser la question à savoir la place occupée par l'AHQ aux yeux des immigrants haïtiens? L'AHQ a-t-elle contribué à l'établissement de la citoyenneté des Haïtiens à Québec, et si oui, à quel type de citoyenneté?

Par contre, « Les facteurs symboliques qui avaient contribué à l'insertion harmonieuse des premiers immigrants à la société québécoise ont subi un fléchissement marqué. C'est même tout le système de représentation de la société québécoise en regard de la communauté haïtienne qui a basculé » (Icart, 2006 : 55).

1.5.3 Portrait de la communauté haïtienne de la ville Québec

La communauté haïtienne au Québec se concentre principalement à Montréal. Pourtant, le nombre d'Haïtiens à Québec est aussi significatif et il représente le deuxième en importance après Montréal. Selon les statistiques du Ministère de l'Immigration à Québec il y a 1180 personnes d'origine haïtienne dans la ville de Québec (annexe E), soit environ 1.3 % de la communauté haïtienne au Québec.

Bien que la plupart des associations et organismes qui rejoignent la communauté haïtienne se trouvent à Montréal, certaines comme l'association haïtienne de Québec (AHQ) siègent dans la Capitale nationale. L'AHQ est membre fondateur de la CALCQ¹⁰ (Confédération des associations linguistiques et culturelles de Québec). Le conseil d'administration de l'AHQ est composé de 9 membres élus lors de l'assemblée générale annuelle: un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et cinq conseillers.

L'AHQ compte également une quarantaine de membres actifs; la plupart d'entre eux sont issus de l'immigration de première génération. Selon des données de Statistiques Canada, 70,7 % (annexe D) des immigrants haïtiens au Québec font partie de la première génération d'immigration et 18 % sont issus de la première vague d'immigration identifiée par l'cart (immigration antérieure à 1976). Il existe aussi une différence de profil entre la population d'origine haïtienne installée dans la ville de Québec et celle vivant à Montréal. La plupart des membres de la communauté haïtienne de Québec appartiennent aux premières vagues d'immigration. Ces derniers ont souvent été décrits comme une élite instruite, arrivant à Québec afin d'échapper au régime dictatorial¹¹ en place à Haïti.

Les liens de la communauté et de l'AHQ avec l'Université Laval sont forts. Certains membres ont déjà fait leurs études à l'Université et d'autres ont fait un parcours académique en tant que professeurs. Il y a des liens étroits entre les membres de la communauté haïtienne à Québec et les nouveaux étudiants haïtiens qui passent leur séjour d'étude à l'Université. Ils trouvent à travers de l'Association des Étudiants Antillais de l'Université Laval une communication étroite avec les membres de l'AHQ, mais aussi des Haïtiens installés dans la ville et la province depuis plusieurs années.

¹⁰Regroupement chargé de faire la coordination des activités des associations linguistiques et culturelles. Leurs objectifs sont : faire la promotion de l'entraide, participer à l'évolution et l'intégration des membres des associations dans le milieu québécois, contribuer à la diffusion du patrimoine canadien, québécois et des communautés culturelles participantes.

¹¹Les élites intellectuelles ont été particulièrement ciblées par la dictature de Duvalier.

Chapitre 2

Cadre conceptuel et méthodologique

2.1 Cadre conceptuel

2.1.1 Introduction

Dans le monde contemporain, il existe encore une trace liée aux événements de la paix de Westphalie¹². Cette marque a laissé dans la configuration étatique une structure inégalée qui est organisée politiquement par rapport à une loi souveraine et mutuellement exclusive. Dans ce contexte, il est fortement possible que l'impact politique des flux de population soit plus visible. Il implique, par définition, le passage de la frontière de l'État, à savoir le transfert d'une personne sous la juridiction d'un État à celle d'un autre (Zolberg, 2006 : 26). Cette situation entraîne également un changement transitoire ou, dans de nombreux cas, l'adhésion définitive à une communauté politique.

En outre, la trace de la migration est perceptible dans le noyau sensible de la vie politique et sociale, parmi les éléments qui articulent les États modernes, on observe : la notion de la souveraineté nationale, le sens de la citoyenneté ou les formes culturelles d'identité collective et de la loyauté politique (Zolberg, 2006 : 32). Si la souveraineté nationale a été érodée par les processus de mondialisation, l'incapacité de maintenir l'intégrité des frontières à cause de la pression migratoire a contribué à amplifier ce processus. L'institution de la citoyenneté a été introduite en tant que mécanisme d'inclusion sociale et marqueur de l'appartenance politique. Ceci car, avec l'immigration, il teste un territoire supposé d'être impénétrable, celui de la communauté politique. Aussi à la suite des déplacements migratoires, l'identité collective est devenue beaucoup plus complexe et

¹² La Paix de Westphalie se réfère aux deux traités de paix d'Osnabrück et Münster, signés le 15 mai et le 24 octobre 1648, respectivement, la dernière dans la salle de la Paix de la ville de Münster, dans la région historique de Westphalie. Les traités marquent la fin de la guerre de Trente Ans en Allemagne et la Guerre de quatre-vingts ans entre l'Espagne et les Pays-Bas. Ces traités ont impliqué l'empereur du Saint-Empire romain (Ferdinand III de Habsbourg), les royaumes de l'Espagne, la France et la Suède, les Provinces-Unies et leurs alliés respectifs parmi les princes du Saint-Empire romain germanique.

La paix de Westphalie a conduit au premier congrès diplomatique moderne et a lancé un nouvel ordre en Europe centrale basée sur le concept de souveraineté nationale. Plusieurs historiens attribuent une grande importance à cet acte, car Westphalie a établi que le principe de l'intégrité territoriale est le fondement de l'existence des États, contrairement à la conception féodale selon laquelle les territoires et les peuples constituaient un patrimoine héréditaire. Pour cette raison, elle a marqué la naissance de l'État-nation. Jusqu'à la création de la Confédération du Rhin en 1806, les règles de Westphalie sont devenues une partie intégrante des lois constitutionnelles du Saint-Empire Romain germanique. Les garanties du traité ont été prises en charge par les pays riverains du Saint-Empire romain germanique, la France et la Suède. Sans sa permission rien ne pourrait être changé. Les Allemands, qui comptaient plus de 300 États indépendants ne pouvaient se fusionner avec un autre État si elles n'avaient pas l'approbation de la Suède et de la France (Blin, 2006).

plurielle, ce qui affecte les sources de la loyauté des citoyens aux pouvoirs en place (Zolberg, 2006 : 43).

Des auteurs tels que Portes (2003, 853) ou Levitt et Glick Schiller (2006, 191) suggèrent l'idée que la conduite d'un mode de vie transnational n'est pas en quelque sorte incompatible avec une intégration réussie d'un immigrant dans une société d'accueil. Dans tous les cas, le chemin transnational qui caractérise la vie de nombreux migrants nous amène à repenser l'idée d'appartenance et de loyauté exclusive envers un État modèle, sur lequel se sont construites les notions modernes de la citoyenneté et de l'identité nationale. Les migrants vivent sur deux mondes et produisent ainsi un douloureux processus de double identification, et parfois de désaffiliation. Développer des identités complexes qui relient plus d'un pays, acteurs simultanés des affiliations à la fois économiques, symboliques et, bien sûr, politiques, n'est pas toujours considéré par les immigrants comme mutuellement incompatible. Cela conduit aussi à concevoir autrement le « nous » et le « eux », une distinction essentiellement mentale, une frontière existante dans toute société, et dont le monde actuel perd de plus en plus la netteté.

2.1.2 La citoyenneté

Comme l'a déclaré l'un des théoriciens les plus renommés du multiculturalisme, Will Kymlicka (2003), le nationalisme minoritaire et la migration transnationale sont les deux phénomènes actuels qui ont la plus grande capacité de modifier le modèle traditionnel de la citoyenneté. Pour Kymlicka, la migration transnationale est susceptible d'être le plus dévastateur des deux phénomènes car elle remet en question l'idée selon laquelle la citoyenneté s'arrêterait aux limites territoriales d'une communauté nationale. Les flux transnationaux ont pourtant des effets sur l'élaboration de nouveaux modèles d'appartenance et de droits de propriété. Cela nous dirige aussi vers le besoin de trouver de nouvelles façons de comprendre la citoyenneté.

Les phénomènes déjà identifiés émergent de ces nouveaux modèles de citoyenneté. Ces modèles ont une composante territoriale nationale qui est beaucoup moins marquée. Dans ce cas, nous pourrions nous demander si la résidence et l'emploi seraient les nouvelles structures juridiques qui facilitent l'acquisition des droits dans un contexte de plus en plus transnational. Si nous parlons du cas précis de la communauté haïtienne, nous pourrions à ce stade-ci poser une question encore plus précise : de quelle manière les immigrants

haïtiens, installés à Québec, trouvent-ils, dans le contexte de l'association haïtienne de Québec (AHQ), un espace contributoire à la construction de leur citoyenneté?

2.1.2.1 Les origines du concept de citoyenneté

La citoyenneté est une notion qui a été construite à travers l'histoire. Dominique Schnapper (2002) nous trace le parcours historique du concept de citoyenneté et de ses origines en Grèce antique. Selon Schnapper (2002), la Grèce antique qui a fait naître la « polis » serait le lieu d'origine de la citoyenneté moderne. En effet, le concept de citoyenneté apparut, en ce sens qu'il identifiait le citoyen comme un membre de la cité (polis) et non pas comme un simple individu. Ce n'est que quelque temps après, sous l'Empire romain, que le citoyen trouve son statut juridique. Bref, « La Grèce nous a transmis l'idée de société politique abstraite et utopique, constituée par la communauté des citoyens libres et égaux, Rome a constitué une autre étape, en définissant les citoyens non plus comme les membres de la cité, mais comme les sujets de droit » (Schnapper, 2002 : 14). Ce contexte est important pour comprendre que la notion de citoyenneté découle d'un processus historique. On peut en distinguer les significations de la manière suivante : le juridique, les citoyens sont sujet de droits civils et politiques ; le politique, basé sur le principe de légitimité du politique; finalement comme la source du lien social.

Le bref récit de la construction historique de la citoyenneté nous montre que sa définition est en changement continu et se trouve constamment remodelée. La Grèce et l'Empire romain ont déjà fait une importante contribution aux conceptions plus récentes de la citoyenneté. En effet, « la pensée politique moderne, en redécouvrant le droit romain à partir du XVIIIe siècle, en élaborant ensuite l'idée du contrat social, s'inscrit dans cette histoire » (Schnapper, 2002 : 16). Cependant « la citoyenneté moderne n'est pas celle de l'Antiquité » (Schnapper, 2002 : 12).

2.1.2.2 Approches de la citoyenneté

La théorie politique identifie les différentes traditions qui ont donné lieu à la conception actuelle de la citoyenneté dans la pensée occidentale: la libérale, la communautariste et la républicaine. Les théories libérales conçoivent la citoyenneté en tant que statut. Cette

condition permet aux citoyens de profiter d'un ensemble de droits civils et politiques (droit de vote, à la propriété, à la liberté d'expression, etc.) garantis par l'État (Peña : 2001). C'est plus tard, avec la contribution de Marshall (1950), considéré comme l'un des pères de la pensée contemporaine sur cette question, que le public a commencé à inclure les droits sociaux (droit à l'éducation, la santé, etc.). Dans la vision communautariste, contrairement à la vision libérale qui met l'accent sur l'individu, on souligne que la citoyenneté se définit par le fait d'être membre d'une communauté, d'un groupe, et de partager un certain nombre de vertus civiques, comme le respect d'autrui et la reconnaissance de l'importance du service public. Du point de vue de la communauté, les droits des groupes peuvent avoir une signification juridique et politique. Pour la vision républicaine, les citoyens sont compris comme le produit du partage d'une identité civique commune, identité façonnée par une culture publique commune à travers la participation à la vie publique. Dans ce cas, la citoyenneté et l'identité civique servent à rassembler les citoyens, au-dessus des identités ethniques, religieuses, entre autres (Peña : 2001).

Les différentes traditions intellectuelles d'étude de la citoyenneté mettent l'accent sur des aspects qui l'enrichissent les uns par rapport aux autres. Le débat classique sur la citoyenneté est généralement placé dans une arène fermée (l'État). Il est concentré sur la qualité (droits qu'elle contient) et la différenciation interne (en distinguant les types de citoyens). Généralement, ce scénario ne se met pas en doute, afin que la citoyenneté soit considérée comme un bien particulier de l'État. Ce dernier doit allouer équitablement les ressources entre ses membres et leur sens d'appartenance est considéré comme un privilège de l'État. Le gardien qui protège le *nous* en même temps leur appartient et ils le constituent (Brubaker : 1989).

Chantal Mouffe (1991) affirme qu'il ne s'agit pas de remplacer une tradition intellectuelle par une autre. Pour elle, la priorité doit être d'intégrer ces aspects vers une nouvelle conception de la citoyenneté. Une conception enrichie de la citoyenneté devra s'ajuster au projet démocratique en envisageant une voie qui concilie les droits individuels et les droits collectifs. Selon Mouffe (1991), ce qui nous rend citoyens dans une démocratie libérale est un ensemble de principes politiques : la liberté et l'égalité pour tous.

My thesis here has been that the ideal of citizenship could greatly contribute to such an extension of the principles of liberty and equality. By combining the ideal of rights pluralism with the ideas of public-spiritedness and ethico-political concern, a new modern democratic conception of citizenship could restore dignity to the political and provide the vehicle for the construction of a radical democratic hegemony (Mouffe, 1991 : 82).

Ce qui est important dans les arguments de Mouffe (1991) est cette idée de voir la citoyenneté en tant que construction et non seulement en tant que statut politico-légal. Pour l'auteure, le seul fait de suivre les principes de la liberté et de l'égalité propre de la démocratie libérale nous rapprochent de l'idée de citoyen qu'elle expose : « *to be a citizen is to recognize the authority of those principles and the rules in which they are embodied- to have them informing our political judgement and our actions* » (Mouffe, 1991 : 75). Cela implique que la citoyenneté soit une forme d'identification, un type d'identité politique qui arrive et en conséquence de quelque chose à construire (Mouffe, 1991). La citoyenneté est, donc, une construction qui a changé à travers l'histoire, mais aussi selon le contexte social. Pour mieux comprendre cet argument, procédons maintenant à l'exposé des définitions et dimensions de la citoyenneté.

2.1.2.3 La citoyenneté moderne

Schnapper (2002) identifie la révolution française et américaine du XVIIIe siècle comme des événements clés de la naissance de la modernité politique. La Révolution française transfère « la légitimité politique du Roi à la nation » (Schnapper, 2002 : 26). En conséquence, les citoyens « constitués en « nation » [...] cessaient d'être des individus concrets, caractérisés par leurs origines historiques, leurs croyances et leurs pratiques religieuses, leurs appartenances sociales. Ils devenaient des citoyens égaux » (Schnapper, 2002 : 26). Mais, quelle est la place de cette conception du citoyen dans l'invention moderne de la représentation politique (collective)? Pour répondre à cette question Schnapper (2002) nous amène aux deux modèles d'exercice de la citoyenneté : le citoyen « à l'anglaise » et le citoyen « à la française » (Schnapper 2002). Selon l'auteur, le premier modèle est lié au « pluralisme de la tradition libérale anglaise, qui fait sa place aux ordres, aux corps, aux classes et aux groupes particuliers à la conception unitaire et totale de la citoyenneté qui s'est imposée brutalement en France par la révolution » (Schnapper, 2002 : 39). Quant au second, il naît soudainement par révolution. Ce dernier est le modèle de la démocratie unitaire basé sur les conceptions de J. J. Rousseau. La démocratie se veut ici garantie par le refus des intérêts particuliers face à l'intérêt général.

Les deux modèles déjà mentionnés sont de bons exemples des tensions de l'ordre politique moderne où « la valeur accordée à l'individu-citoyen s'oppose à la nécessité de la représentation » (Schnapper, 2002 : 50). Donc, la pratique de la citoyenneté repose sur

une forte contradiction entre le sujet et la collectivité. En effet, « l'égalité civile, juridique, et politique du citoyen s'oppose, d'une part, aux références particulières, historiques et religieuses, des individus concrets et d'autre part, à leurs inégalités économiques et sociales » (Schnapper, 2002 : 81). C'est à l'égard de cette critique que s'est construite la démocratie, au-delà de la reconnaissance des droits et libertés des individus. De plus, c'est cette critique qui donne du sens à la dernière des trois dimensions de la citoyenneté étudiées par T.H Marshall :

La première, selon lui, est la citoyenneté civile, qui fut obtenue au XVIII^e siècle. La seconde est la citoyenneté politique, qui fut obtenue au XIX^e siècle (garantis par l'exercice du suffrage universel et le rôle prépondérant du parlement). La troisième est la citoyenneté sociale qui fut élaborée au XX^e siècle. Elle est définie par la prépondérance des droits-créances, garantis par les institutions de l'État providence (Schnapper, 2002 : 108).

En somme, l'idée de citoyenneté telle que conçue actuellement n'est pas le résultat du hasard. Comme on l'a déjà vu, « La citoyenneté moderne n'est d'ailleurs pas une essence, donnée une fois pour toutes, mais une histoire » (Schnapper, 2002 : 16). L'évolution de ce concept est le résultat des tensions, des négociations et de la lutte individuelle et collective de certains groupes pour revendiquer leur place dans la société. En prenant compte de l'importance des différentes dimensions de la citoyenneté déjà signalées, nous les aborderons maintenant successivement et singulièrement.

2.1.2.4 La citoyenneté politique

L'évolution du concept de citoyenneté fait partie de tout un système rationnel modelé et développé à travers le temps. Ses structures ont été créées à partir d'une logique qui légitime l'ordre naturel pour réaffirmer et implanter sa légalité. Colette Capitan l'illustre bien dans son texte sur le chemin historique de la construction théorique et juridique de la citoyenneté. Pour elle, « le droit de citoyenneté est un acquis révolutionnaire de la fin du Siècle des Lumières » (Capitan, 2000 : 74). Notamment, c'est à travers le contrat social que la notion d'individu comme sujet de droit s'est construite. Cette notion devient le lien d'appartenance avec l'État-nation et, conséquemment, c'est l'accès aux droits politiques qui, au tout début, a défini la notion de citoyen. Selon Capitan, le contrat social rend légitime l'ordre naturel des choses, à savoir l'accès aux droits, à l'empire de la loi, donc à la légitimité de l'individu comme sujet de droit : le citoyen. Cependant, le contrat social est une construction rationnelle produite par la raison et donc, qui est susceptible

d'imperfections.

D'autre part, Kilani (Gallisot *et al.* 2000) nous rappelle que la citoyenneté marque une différence entre nationaux et étrangers, situation qui entraîne une divergence entre nationalité et citoyenneté. Il y a une différenciation qui vient du fait que l'identification des individus se produit par une distinction entre ce qui est national et ce qui relève d'un « autre groupe » qui n'appartient pas à cette catégorie. Le lien entre l'État et les citoyens est très fort et la définition du citoyen amène comme conséquence l'existence du non-citoyen. La citoyenneté est indissociable de la souveraineté, car elle est fondée sur le principe d'auto-gouvernement, appliqué en matière de surveillance politique. Mais, s'il existe un lien contractuel entre gouverneurs et gouvernés (un contrat social), il faut se demander pourquoi ce contrat est basé sur une préférence nationale. D'autant plus que la citoyenneté se définit comme l'exercice des droits politiques par le peuple, « un corps commun des actionnaires de la nation » (Gallisot *et al.* 2000 : 39).

Selon Balibar *et al.* (1988 : 107), les différenciations qui sont basées sur le nationalisme, les catégories raciales ou l'ethnicité, sont des « intrants » requis par les processus d'accumulation capitaliste pour exister. Elles font partie des inégalités implicites à la surexploitation et sont présentes dans les processus d'accumulation. Il affirme que l'existence de catégories raciales et nationales sert à légitimer la division du travail entre les zones géographiques de l'économie mondiale.

Cette division entre nationalité et citoyenneté (critique sociale de Marx et J.J Rousseau) se reflète dans l'atteinte à l'un des droits les plus importants : le droit à la propriété. Kilani (Gallisot *et al.* 2000) souligne la conséquence de l'appropriation inégale de biens : la subordination. Puisque les individus exclus de la citoyenneté n'auront pas accès à la propriété, une sorte de domination fera son apparition. « Le devoir du sol s'impose, mais le droit du sol est loin d'être la règle : est-il un droit? En fait, la citoyenneté est subordonnée au privilège national » (Gallisot *et al.* 2000 : 38).

La question de l'universalité citoyenne nous amène à nous interroger sur la conjoncture établie par *la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789* : les droits de l'homme sont-ils réservés aux citoyens nationaux? Pour être citoyen, faut-il d'abord être « national »? Désormais, la contradiction soulevée par la citoyenneté nationale ressort clairement, d'autant plus que dans le contexte du pluralisme culturel, les minorités ethniques invoquent l'égalité dans la citoyenneté. Mais si les droits de l'homme sont réservés aux citoyens nationaux, sur quoi est alors basée cette égalité? Gallissot *et al.*

(2000) souligne un paradoxe entre l'idéologie nationale qui tient à ce que l'éducation soit nationale et que les normes soient publiques et collectives : les droits sont nationaux, mais les devoirs sont publics. La réponse à cette question, comme l'explique Kilani (Gallisot et al. 2000), n'est donc pas la citoyenneté nationale. Il faut regarder du côté de l'universalité et du lien entre la citoyenneté sociale, l'action et l'organisation politique.

2.1.2.5 La citoyenneté sociale

Le sociologue anglais T.H Marshall pose le problème de la citoyenneté au-delà de la dimension politique et de la question nationale. D'abord, son interrogation fondamentale porte sur les contradictions inhérentes entre le potentiel d'égalité contenu dans une logique des droits et la réalité des inégalités sociales. C'est ainsi qu'il s'intéresse à la naissance de la citoyenneté sociale au moment où prend forme l'État-providence en Grande-Bretagne. Cette troisième forme de la citoyenneté est, selon lui, « l'aboutissement d'un processus centré, à l'origine, sur la formation de la citoyenneté civile (au XVIIIe siècle), puis sur l'élargissement de la citoyenneté politique (XIXe siècle) » (Bourque, Duchastel et Pineault, 1999 : 41).

Engin Isin (2008), discute du concept de citoyenneté sociale en soulignant deux notions clés : la redistribution et la reconnaissance. La première notion, celle de redistribution, est définie en termes d'accès aux droits à l'égalité sociale, à la sécurité sociale et à la santé, bref tout ce que T.H Marshall appelle état de bien-être social. La deuxième notion est liée à la revendication des groupes minoritaires en termes de reconnaissance identitaire, de la différence dans la sphère publique et privée. Pour Isin, la citoyenneté sociale s'adapte au contexte actuel où la revendication sociale a arrêté d'insister sur l'importance de l'obligation sociale pour se centrer sur le renforcement des droits sociaux.

Kymlicka (2000) associe le débat entre les droits et le statut des communautés culturelles à celui des pratiques et responsabilités (anciennement droits and devoirs) de la citoyenneté démocratique. Selon lui, si les intérêts des minorités sont ignorés par l'État, leurs membres vont réclamer leur espace de droit. C'est pourquoi les plaintes des minorités sont aujourd'hui plus intimement liées à la citoyenneté sociale plutôt qu'à la justice. Cette emprise des droits des minorités fait en sorte que le débat sur la citoyenneté prend de la vigueur. La crise de l'État-providence nous amène à réfléchir sur la coopération et les pratiques citoyennes, car « *health and stability of a modern democracy depends, not only on the justice of institutions, but also on the qualities and attitudes of its*

citizens » (Kymlicka, 2000 : 6). De nouveaux concepts ressortent et prennent de l'ampleur : par exemple ceux de vertu civique et de capital social.

2.1.3 La citoyenneté et l'identité culturelle

Agulhon et Cuisenier (1997), respectivement historien et ethnologue, discutent de la formation des identités et de la citoyenneté. Ils se demandent comment les gens se distinguent dans leur singularité et en tant que sujets de droit. Un individu peut être à la fois d'une religion spécifique et d'une certaine nationalité. Il y a une distinction à faire entre ce qui appartient à la vie privée et à la vie publique. L'idée est d'analyser la façon de réussir l'intégration (dans la conjoncture de la mondialisation) des valeurs humanistes de l'Occident et des diverses valeurs culturelles des communautés au sein de chaque nation. Il faut donc bien comprendre comment se forment les cercles d'appartenance à la ville, au pays, à la région et à la nation. Cela revient à dire : appréhender la façon dont s'instrumentalisent les signes qui marquent les territoires et les lieux.

Kilani (Gallisot *et al.* 2000) va plus loin, critiquant la conception généalogique et essentialiste qui sous-tend le débat sur l'identité culturelle, l'ethnicité et la nationalité. Cette idéologie qui « interprète le monde en termes d'inévitables divisions ethniques ancestrales » (Gallisot et al. 2000 : 6), trace des frontières entre nous et les autres et porte en soi un principe d'exclusion qui pourrait inciter à poser des gestes extrêmes, telle la purification ethnique. Dans cette idéologie qui rejette l'échange entre les cultures, il y a un refus de l'universalité des droits, du concept même d'égalité. Kilani (Gallisot *et al.* 2000) accorde une place très importante aux droits de l'homme et à la citoyenneté et appelle à repenser ces notions dans un sens beaucoup plus large que celui de la définition euro-centriste et de la perspective hiérarchique auxquelles ils ont été limités.

L'identité, de la même façon que la citoyenneté, se construit dans le champ de l'interaction sociale. L'« identité nationale » n'est pas une construction naturelle et volontaire; elle a été imposée aux identités locales. À cet effet, Zygmunt Bauman (2010) nous « rappelle que « l'identité nationale » fut une construction volontariste et contraignante venue se superposer aux identités locales qui n'étaient pas contraignantes en tant que telles » (Bauman, 2010 : 34). Bauman souligne qu'il fallait imposer une construction à ceux qui étaient incapables de se situer en termes de nationalité puisqu'à un certain moment, les frontières n'étaient pas fixes. Cette division était valable en tant que mécanisme de protection. Mais, avec le temps, ces vertus sont disparues, car l'État s'est mis au service

des marchés internationaux. Il estime que dans le futur, le concept d'État et celui de nation pourraient ne plus aller de pair. En conséquence, la discussion d'aujourd'hui sur l'identité sera moins sur l'auto-définition et plus sur la différence.

Éric Hobsbawn (1990) retient le sentiment d'appartenance et la revendication de l'identité du collectif pour mieux comprendre les constructions identitaires sous-jacentes à l'idée de nation, de nationalisme. Il remonte aux origines de l'État-nation pour nous faire comprendre que ce qui se développe encore aujourd'hui n'est pas un produit naturel de l'histoire. Il se fie à Ernest Gellner (1983) pour affirmer que l'État-nation est le résultat d'un processus de construction sociale et de construction identitaire qui a pour but de classer, d'organiser et d'établir les limites de la nation et de ses citoyens.

Selon Hobsbawn, il a fallu retenir des éléments pour classer, organiser et, conséquemment, établir les limites de l'État. Des catégories comme l'ethnie, la langue et la religion ont été utilisées comme références identitaires soutenues par la structure de l'État-nation. Ici, nous nous dirigeons vers le concept d'identité culturelle non pas défini par certains auteurs comme un phénomène en soi, mais plutôt comme un phénomène qui est déterminé en opposition à l'autre (Bauman 2010, Grossberg 1996). Cette posture considère l'identité culturelle comme un concept très ambigu qui en certaines occasions se construit en opposition avec l'extérieur. Dans ce cas, les intrusions des autres impliquent la perte d'autonomie, et donc la menace de l'identité.

Finalement, pour Hobsbawn, la question de la permanence des structures de l'État-nation reste ouverte. En effet, les catégories mentionnées auparavant et sur lesquelles la nation a fondé sa permanence commencent à être remises en question en raison des phénomènes et réalités sociales face auxquels elles ne sont plus effectives. Les émeutes déclenchées en France en 2010¹³ et plus récemment en Angleterre en 2011, la déportation des Tsiganes de la France en 2010 et la négation systématique de leurs droits en Europe, sont quelques exemples qui autorisent à de tels questionnements. Ces exemples ouvrent la question sur l'égalité de droits et les réelles garanties d'inclusion pour tous les membres de la société incluant ceux de minorités marquées par une différence culturelle.

2.1.4 La citoyenneté culturelle et les droits culturels

Selon Aihwa Ong (2004), les chercheurs ont pris leur distance de la définition du mot

¹³ Les premiers incidents remontent aux années 70 et les premières émeutes ont lieu dans les années soixante-dix, mais, c'est dans les années 90 que les événements commencent à se répéter de façon plus forte et fréquente.

citoyenneté du strict point de vue juridico-politique. Ils se sont dirigés vers une définition plus large qui inclurait la problématique culturelle. Ong (2004 : 54) mentionne Renato Rosaldo (1994 :57), un activiste chicano, qui définit la citoyenneté culturelle comme le droit d'être différent en termes de race, d'ethnie ou de langage, sans compromettre le droit d'appartenance et de participation aux processus démocratiques.

Neveu (2009, 2005) aborde aussi la citoyenneté en tant qu'un objet d'engagement social. Kathleen Coll (2009) déclare que « La citoyenneté culturelle n'est pas un statut ni institutionnel, ni permanent, ni inaliénable, mais plutôt une lutte continuelle qui se joue à de multiples niveaux et par le biais de relations complexes » (Coll, 2009 : 188). En effet,

La citoyenneté est tout autant un processus culturel qu'un statut légal. Cette perspective sur la citoyenneté demande que l'on s'intéresse aux nouveaux citoyens-sujets et au terrain mouvant de la politique. Ces personnes et ces questions viennent perturber les distinctions entre les sphères publiques et privées de la lutte politique, entre les transformations individuelles et collectives de la notion de subjectivité, et les cadres nationaux et transnationaux d'analyse de la citoyenneté (Coll, 2009 : 169).

Certains experts affirment que les meilleures écoles de citoyenneté sont les associations de bénévoles et les organisations de la société civile, incluant les groupes ethniques et religieux. Schnapper (2002), par exemple dans son texte *Qu'est-ce que la citoyenneté*, ouvre la voie à d'autres perspectives sur la relation entre nation et citoyenneté. Ses arguments sont orientés vers la pratique démocratique et l'affirmation de la citoyenneté à travers des espaces de participation communautaire. Pour elle, le débat se dirige de plus en plus vers une discussion entre citoyenneté classique et citoyenneté nouvelle (qui nous ramène aux droits culturels). Les concepts de citoyenneté supranationale et infranationale se présentent ici comme deux images qui marquent le décalage entre la réalité de la conception classique de la citoyenneté et les nouveaux défis de la pratique démocratique.

La nouvelle citoyenneté nous parle des espaces de revendication où les groupes minoritaires peuvent avoir la chance de parler de droits culturels en tant que collectivités. Ces espaces de droit redéfinissent la citoyenneté dans l'espace public et offrent ainsi la chance de bâtir une société plus égalitaire pour les individus autrefois exclus de la catégorie de citoyen. La reconsidération de la conception normative de la citoyenneté pour l'anthropologie, incluant sa dimension collective, devrait être reconsidérée : « Nous l'avons vu, la citoyenneté est une notion polysémique, flexible et muable. Le postulat central [...] est que la citoyenneté est plus un processus qu'un simple statut, et qu'elle est constamment redéfinie et reformulée dans les multiples interactions entre États et sociétés

civiles, et au sein de la société elle-même » (Gagné et Neveu, 2009 : 7).

2.1.5 Nouvelle citoyenneté : nouveaux espaces de citoyenneté

Le concept de Schnapper (2002) sur la nouvelle citoyenneté ou « citoyenneté de proximité » nous apparaît comme étant d'une grande pertinence. De nouveaux espaces sont créés, de nouvelles voies s'ouvrent pour travailler en anthropologie en tenant compte des changements sociaux : globalisation, immigration, économie de marché, revendication identitaire et des scénarios où « des identités multiples se construisent, ainsi que des droits et devoirs qui s'expriment à travers des institutions de plus en plus nombreuses » (Schnapper, 2002 : 253). En fait, ce sont les dimensions politiques, légales, institutionnelles et pratiques qui font de la citoyenneté un objet d'étude pour l'anthropologie. Dans leurs analyses sur les conseils de la vie locale à Paris, Bertheleu et Neveu (2006) illustrent la relation entre l'individu et le collectif en milieu local :

Tandis que la légitimité de l'élu semble exiger, au fil des pratiques et des échanges, que les individus soient réduits à jouer la simple présence, certains habitants semblent, eux, trouver dans un « collectif » pluriel, non univoque et qui se constitue progressivement, davantage de légitimité à *prendre la parole*, pour s'exprimer soit au nom de ce collectif, soit en leur propre nom, mais chaque fois en tant que citoyens manifestement engagés dans l'espace public. Ils confirment l'importance démocratique de la contestabilité (Bertheleu et Neveu, 2006 : 50).

Le phénomène de l'immigration n'est pas absent des événements déjà décrits. Les communautés qui se rejoignent à l'étranger font face aux défis et changements liés à la flexibilité de certaines frontières. Donc, pour ce qui est du changement, le choix d'aborder la citoyenneté à travers le concept de citoyenneté flexible (*flexible citizenship*) théorisé par Aiwā Ong est ce qu'il y a de plus pertinent. Considérer l'idée de flexibilité dans la pratique sociale, culturelle, politique et principalement économique de la citoyenneté revient aussi à considérer que la transformation s'inscrit à la fois dans les structures et les individus. Des phénomènes comme l'immigration montrent que les limites établies par l'État-nation restent immobiles et sans réponses pour ce qui est de la mobilité, de la flexibilité et de la capacité de changement des sujets. Il en va de même pour les structures qu'elles affectent.

Ong (1999) considère que les forces économiques « néolibérales » sont centrales pour expliquer la reconfiguration de la citoyenneté aux États-Unis. Le concept de citoyenneté flexible, fait référence aux pratiques transnationales pour avoir accès aux endroits qui

comportent des avantages compétitifs en termes économiques, éducatifs et sécuritaires. Il s'agit d'un concept faisant partie de la globalisation de la main-d'œuvre et du capital qui diminue le rôle central des différences culturelles dans la construction de la citoyenneté.

Pnina Werbner (2005) décrit avec précision le concept d'immigration en soulignant son caractère de dislocation. Pour elle, le processus de dislocation produit deux paradoxes culturels : l'écart du groupe majoritaire et le changement de culture :

These translocations generate, I intend to argue here, two paradoxes of culture. The first and perhaps obvious paradox is that in order to sink roots in a new country, transnational migrants in the modern world begin by setting themselves culturally and socially apart. This has implications for social policy. The second, more theoretical, paradox is that in such encapsulated communities culture is both open, changing and fluid and yet experienced as a powerful imperative (Werbner, 2005 : 2).

L'État-nation a été modelé par le cours de l'histoire. D'une certaine façon, il s'est ajusté au devenir des processus historiques. Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, la société et les individus évoluent et sont en perpétuel changement. La citoyenneté est un exemple manifeste des dynamiques de changement, et pas seulement dans le sens de scénario et/ou de terrain, mais aussi pour les idées et concepts, donc les représentations :

In sum, then, the translocation of culture is a process of dislocation, transplantation and relocation, both painful and joyous, as immigrants invent and recreate a local culture and viable community, while they struggle to sustain British local and transnational commitments. In this process of translocation, culture cannot be conceived of simply as an instrumental badge of identity; it is, as I have argued here, a compelling moral reality, conferring role and agency, to be struggled over by cultural actors, even when it is hybrid, contested, permeable and open to change (Werbner, 2005 : 24).

C'est pourquoi, dans notre cas spécifique, le concept qui semble mieux s'adapter à l'objet d'étude, est celui de la citoyenneté de proximité. En effet, celui-ci comporte, «une démarche qui s'approche des sujets localisés. Ce faisant, on comprend mieux les contextes d'action ainsi que les façons de mobiliser les ressources et de s'engager dans des lieux et des luttes de ces mêmes sujets » (Gagné et Neveu, 2009 : 8).

Bref, dans cette dynamique de changement, ces trois concepts (nouvelle citoyenneté, citoyenneté flexible, citoyenneté de proximité) vont nous aider à mieux appréhender et par la suite aborder le concept de citoyenneté dans un contexte migratoire. Ces trois concepts s'adaptent à la pratique citoyenne menée au sein de l'AHQ. Ils nous permettent de nous

approcher des structures, des pratiques et des discours construits par l'association dans l'exercice de promouvoir et de revendiquer leur apport à la société québécoise.

2.2 Méthodologie générale

2.2.1 Introduction

Cette section précisera les perspectives méthodologiques du projet de recherche. Nous présentons en premier lieu les objectifs visés au début par cette l'étude, la question de recherche et les sous-questions. Nous présenterons ensuite la population ciblée et la stratégie d'échantillonnage. Finalement, les méthodes de collecte et d'analyse de données seront abordées.

2.2.1.1 Objectifs de la recherche

Tout au long de ce travail de recherche, nous nous sommes penchée sur les pratiques et les discours mis en place par la communauté haïtienne à travers l'association haïtienne de Québec (AHQ). Plus précisément, nous nous sommes intéressée aux pratiques et aux discours élaborés par les citoyens de Québec d'origine haïtienne afin de s'intégrer et de construire des espaces d'échange significatifs avec la société d'accueil. Nous avons centré notre regard sur les pratiques et les discours au travers desquels la communauté haïtienne construit sa citoyenneté, que nous avons abordée comme « nouvelle citoyenneté » ou « citoyenneté de proximité ». Nous avons dirigé notre analyse vers les espaces de promotion de la culture haïtienne ainsi que de co-construction identitaire au sein de laquelle l'AHQ joue un rôle primordial avec la communauté haïtienne de Québec.

2.2.1.1.1 Question de recherche

La question sur laquelle l'étude a été menée est la suivante : comment les immigrants haïtiens, déjà citoyens canadiens du point de vue politique et légal, trouvent-ils dans le contexte de l'association haïtienne de Québec (AHQ) un espace de construction de leur nouvelle citoyenneté?

2.2.1.1.2 Sous-questions

- a. Quelles sont les structures de l’AHQ contributives à la nouvelle citoyenneté de la communauté haïtienne à Québec ?
- b. Quelles sont les pratiques et discours de promotion de la culture haïtienne au sein de l’AHQ ?
- c. Quels sont les pratiques et discours de l’AHQ sur le rôle et la contribution sociale de la communauté haïtienne dans la ville de Québec ?
- d. Quels sont les espaces construits par l’AHQ pour faciliter l’intégration et les échanges des nouveaux arrivants avec leur société d’accueil?
- e. Quelles sont enfin, les réponses concrètes des Haïtiens aux structures, pratiques, discours et espaces de l’AHQ en relation avec la nouvelle citoyenneté?

2.2.1.2 Orientation méthodologique

Le cadre méthodologique retenu fut qualitatif et empirico-inductif. Ce projet de recherche était orienté vers une approche descriptive privilégiant une méthodologie qualitative. La méthodologie utilisée a comme particularité d’être « une manière normale, spontanée, naturelle, quasi instinctive d’approcher le monde, de l’interroger et de le comprendre » (Paillé, 2007 : 410). L’analyse qualitative nous a amenée notamment à bien saisir la complexité des structures sociales à travers des échanges et le contact sur le terrain. Comme l’explique Laperrière (1982), « cette méthodologie consiste essentiellement à définir les éléments d’importance et leurs interrelations dans une situation sociale donnée, non pas à partir d’un schème conceptuel établi formellement à priori, mais sur le terrain même, au fur et à mesure que les données s’accumulent; c’est une méthode qui vise non pas à vérifier une théorie préétablie, mais à construire une façon inductive et systématique, à partir de données empiriques » (Laperrière, 1982 : 35).

2.2.1.3 La population ciblée et la stratégie d’échantillonnage

La recherche a eu lieu à Québec, plus particulièrement à l’association haïtienne de Québec (AHQ). Cette association nous a offert la possibilité de prendre contact avec des intervenants, des membres de l’association et des membres de la communauté haïtienne et d’autres communautés qui participent à leurs activités. Même si d’autres organisations existent, comme le centre culturel afro-antillais qui travaille avec la communauté haïtienne

de Québec, l'AHQ est la seule organisation de la capitale nationale qui oriente ses actions exclusivement sur la communauté haïtienne. Les participants de l'étude ont été choisis sur une base volontaire. Nous les avons rencontrés à travers l'AHQ, par téléphone ou en contactant d'autres institutions et intervenants faisant partie du milieu associatif de la ville.

Les critères d'échantillonnage des membres et participants de l'AHQ ont été les suivants : nous avons interviewé 10 adultes (plus de 18 ans) d'origine haïtienne installées à Québec et membres de l'AHQ. Les personnes contactées font partie de l'association en tant que membres du Conseil d'administration ou membres réguliers. Tous les participants à l'étude ont participé au moins une fois à des rencontres, des assemblées générales ou des activités organisées par l'AHQ. La plupart ont une fréquentation régulière.

2.2.1.4 Le choix de participants

Il est bien connu que la communauté haïtienne au Canada est fortement concentrée dans la province de Québec. Les Haïtiens et les Québécois partagent un patrimoine commun qui les rapproche : la langue française et la francophonie. En fait, la vaste majorité des Haïtiens vivent à Montréal (annexe E) et en conséquence, la plus grande partie de la recherche sur cette communauté a été faite dans cette ville. Samuel Pierre (2007) a décrit les Haïtiens du Québec comme « des femmes et des hommes déterminés, compétents, courageux, intègres, bien imbus de leur mission, souvent très talentueuse, mais qui ont généralement préféré de rester dans l'ombre » (Pierre, 2007 : 10).

Au début, il a été difficile de trouver des informations plus précises sur les Haïtiens qui demeuraient à Québec. Même si les articles et les publications de recherches étaient nombreux, tous concernaient la province en général ou encore Montréal. La concentration de données était une conséquence logique de la localisation de la population haïtienne. En concentrant mon étude sur les documents officiels et le réseau des organismes, j'ai pu mieux connaître et valider mon choix sur Québec et l'AHQ.

J'ai contacté les participants à cette étude en assistant aux événements organisés par les organismes communautaires de la ville de Québec. Au fur et à mesure que je prenais part aux activités organisées par ces organismes, j'ai identifié et contacté des personnes d'origine haïtienne qui pourraient me donner des renseignements sur leur communauté. En échangeant avec ces personnes et parlant de mon projet, j'ai eu des informations générales sur l'AHQ qui m'ont permis de contacter par courriel le président de

l'association et un des membres du conseil d'administration. Faisant preuve d'une grande ouverture, le président de l'association m'a donné deux espaces pour présenter mon projet : devant les assistants à la fête des mères célébrée par l'association en juin 2012 et à l'assemblée générale en septembre de la même année. L'information a été transmise aussi à travers d'annonces (annexe F) et par courriel (annexe G) dans les listes de courriel de l'AHQ et de la l'Association des étudiantEs antillaiSE de l'Université Laval (AEAUL) par les respectifs présidents des associations mentionnées.

2.2.1.5 La description des participants

Les participants de cette recherche sont des membres actifs de l'AHQ. La plupart sont des membres de longue date de cette association. Il convient de mentionner que la majorité des individus rencontrés sont issus de la même génération. Cela est intéressant car ils ont pour la plupart suivi le parcours de l'association et ils en ont une longue expérience. Leurs témoignages présentent des particularités qui se répètent. Par exemple, l'importance de construire un réseau a été un point clé de la démarche d'intégration à la vie sociale, mais aussi au travail. Grâce à des connaissances, des contacts, les gens arrivent à faire partie de la collectivité et à partager des espaces communs.

L'importance de leurs antécédents familiaux, du travail, des études, mais aussi d'autres expériences migratoires ressort. Ils ont quitté leur pays jeunes et nous observons de longs parcours avant de s'installer au Québec. Les facteurs internes et externes ont joué un rôle important au moment de partir. Facteurs internes tels que l'insécurité en Haïti, la difficile situation politique et économique du pays, lesquels ont beaucoup contribué à la décision d'émigrer. La majorité a été aussi encouragée par leurs proches, les parents, les frères, les sœurs entre autres, vu que plusieurs avaient déjà des membres de la famille installés au Québec, au Canada, aux États-Unis ou ailleurs. Certains facteurs externes, tels que le désir de compléter une formation universitaire à l'étranger, notamment à l'Université Laval qui est un pôle d'attraction, ont aussi pesé dans la balance. Une opportunité aussi, celle de s'échapper de la multiplicité de conflits reliés au contexte haïtien. La table suivante donne un portrait plus précis sur les participants :

Tableau 2 : Table détaillée des caractéristiques des participants

Participant(e)	Age	Sexe	Profession	Temps à l'AHQ	Statut
CT-F-1	60-70 ans	Femme	Retraitée	14 ans	Membre régulière
CT-H-2	70-80 ans	Homme	Retraité	30 ans	Membre régulière
CT-F-3	70-80 ans	Femme	Retraitée	22 ans	Membre régulière
CT-H-4	70-80 ans	Homme	Retraité	22 ans	Membre régulière
CT-H-5	30-40 ans	Homme	Étudiant	3 ans	Membre régulière
CT-H-6	30-40 ans	Homme	Étudiant	4 ans	Membre régulière
CT-H-7	60-70 ans	Homme	Retraité	35 ans	Président de l'association
CT-F-8	40-50 ans	Femme	Employée	2 ans	Membre régulière
CT-F-9	60-70 ans	Homme	Retraité	20 ans	Membre régulière
CT-F-10	60-70 ans	Femme	Retraité	26 ans	Membre régulière

2.2.2 Le contexte de la recherche

J'ai choisi de faire mon terrain à Québec pour la familiarité et la proximité que j'avais avec les organismes communautaires en immigration, la ville et certains groupes d'immigrants de la ville. J'avais déjà participé à quelques activités de bénévolat pour la population immigrante. En tant qu'immigrante, je participais moi-même à des programmes dirigés vers les nouveaux arrivants, mais pas à l'AHQ. Pour mon travail de terrain, j'ai ciblé la communauté haïtienne en prenant compte de mon expérience précédente. Les questions qui émergeaient et les nouvelles découvertes que je faisais au Québec ont joué un rôle important au moment de choisir mon sujet de recherche, mais aussi la communauté à étudier. Le besoin de comprendre ma propre démarche migratoire et celle des autres immigrants que j'ai rencontrés m'a interpellée : qu'est-ce que c'est appartenir? Qu'est-ce que c'est être étranger? Qu'est-ce que c'est d'être intégré?

Ma quête pour comprendre les changements que je vivais à cette période, et que je vis toujours, mais aussi le désir de comprendre ma société d'accueil m'a amenée à écouter

les expériences et les récits des immigrants arrivés depuis plusieurs années. Avant cette démarche, les conférences des organismes de la ville, les événements organisés par le Ministère de l'Immigration et aussi les documents, livres et ressources audiovisuels reliés au Québec et à l'immigration répondaient aussi à ma curiosité et à mes interrogations. Au-delà de ces informations, j'avais toujours besoin d'approfondir ma compréhension de l'expérience de l'immigration. C'est à ce point de ma réflexion que j'ai décidé d'envisager mon projet de recherche et en conséquence de m'approcher de mon terrain.

Ma réflexion sur l'expérience de terrain est centrée sur deux concepts : le temps et l'espace. Il y a aussi deux autres facteurs qui ont marqué ma démarche : ce qu'on peut choisir et ce qu'on peut ne pas choisir : les choix et les non-choix. Le fait d'avoir choisi la communauté haïtienne était un choix autonome de chercheur lié à mon expérience personnelle d'immigration et d'intégration. J'avais la curiosité de savoir comment se déroulait cette démarche pour un groupe francophone. Un des soucis les plus importants pour moi, quand je suis arrivée au Québec, était la langue. La langue avait marqué pour moi une barrière importante, mais non infranchissable, entre moi et ma société d'accueil. Je me demandais comment se vivait l'immigration pour quelqu'un qui, apparemment, n'avait pas vécu cet obstacle. D'un autre côté, cet intérêt représentait un nouveau risque pour moi car je devais faire mon terrain et la collecte des données dans ma langue d'adoption. Est-ce que « partager une langue de communication est la seule option pour éventuellement saisir les allusions subtiles, le discours indirect et tout ce qui est discrètement porteur de sens dans nos échanges avec les gens qui nous intéressent » (Daveluy, 2011 : 1). De plus : « comprendre et être compris est bien différent d'entendre et être entendu. Se comprendre va bien au-delà du choix de la langue d'interaction » (Daveluy, 2011 : 1).

En ce qui concerne la notion d'espace, je vais m'en approcher par la notion de déplacement. Il est bien entendu que le terrain est une partie fondamentale du travail de recherche en anthropologie. La notion de terrain c'est celle d'aller vers la société à étudier, de se déplacer vers ses informateurs. Mais, que peut-il arriver quand le chercheur fait son terrain dans l'endroit où il habite? Plus encore, qu'est-ce qui arrive quand les circonstances de son déplacement sont partagées avec les participants et la majorité de la population ciblée par son enquête? Disons que mon déplacement vers mon objet d'étude n'a pas été motivé uniquement par un désir de rencontrer l'autre, car en certains moments, il s'agissait plutôt de me rencontrer moi-même. Donc, comment prendre recul

de sa propre expérience, de ce que l'on représente et ce que l'on est en train de vivre? On reconstruit son expérience à partir de l'autre ou est-ce l'autre qui nous aide à reconstruire notre propre expérience? On est en même temps *insider* et *outsider*. Cela m'a confrontée aussi avec l'analyse des données et la manière de présenter les résultats en protégeant l'identité de mes participants. Je demeure dans la même ville que les participants de ma recherche. Il ne m'était pas toujours facile de faire une séparation entre l'espace de la recherche et l'espace de la ville partagée.

Un autre point important relié à la notion d'espace se situe dans les scénarios de participation inattendus. C'est ici où la position du chercheur est modifiée. J'ai mené mes observations lors de événements publics, mais la plupart des entretiens se sont déroulés au domicile des participants. Il faut noter que « le recueil de données en contexte de visite à domicile modifie la nature de la relation qui prévaut habituellement entre le chercheur et son informateur. Dans une démarche ethnographique menée à domicile, c'est le chercheur qui se soumet au moins pour partie aux conditions de l'expérience » (Tillard et Robin, 2010). Par contre « Les inconvénients de la recherche à domicile peuvent aussi en constituer les principaux atouts » (Tillard et Robin, 2010).

Par rapport au temps, il faut avouer que j'avais l'impression d'être en décalage du CÉRUL. Sans l'approbation de ce comité, il est impossible de recruter et en conséquence de faire les entretiens. Les moments clefs pour aller contacter les gens et pour faire les entrevues avec les possibles participants arrivaient hors du calendrier d'approbation. Le temps du comité d'éthique n'est pas le même que celui de la recherche ou encore celui des participants. Le temps devenait aussi un obstacle. À un certain moment, il est aussi nécessaire de terminer le recueil de données. Ce n'est pas évident quand le domicile est en même temps son terrain. Quand s'arrêter? Cela, tout en considérant que l'implication du chercheur comprend une exigence cognitive et affective (Tillard et Robin, 2010). De plus, l'observateur doit savoir qu'il fait partie lui-même de la réalité qu'il observe. De là, l'importance de laisser murir l'expérience du terrain, démarche pour laquelle on a besoin de temps.

2.2.3 Méthodes de collecte de données

Selon Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008), « l'enquête de terrain, ou enquête ethnographique, ou enquête socio-anthropologique, repose très schématiquement sur la combinaison de cinq et parfois six grandes formes de production de données : (1)

l'insertion plus ou moins prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtes (souvent appelée « observation participante » [...] (2) les entretiens (3) les observations (4) les procédés de recension (5) les sources écrites et (6) les données audiovisuelles » (Olivier de Sardan, 2008 : 46) .

Dans mon projet de recherche, les techniques utilisées pour la collecte de données sur le terrain étaient : a) l'insertion dans l'association à travers l'observation participante, b) les entretiens et c) les sources écrites.

a) L'observation participante

Cette méthode d'enquête nous a permis de focaliser nos observations à l'intérieur du groupe ciblé pour notre étude. Le but a été d'être « en contact direct avec le groupe et/ou les processus que nous étudions, selon des modalités, il est vrai, très variables ». (Olivier de Sardan, 2008 : 48). L'observation a été faite dans les contextes suivants :

1. Les événements publics organisés par l'AHQ.
2. Les événements organisés en compagnie d'autres organismes ou institutions : hommages, colloques, congrès, conférences, etc.
3. Les événements privés de l'AHQ : Assemblée générale.
4. Les activités de collecte de fonds de l'association.
5. Différentes activités sociales et commémoratives de la communauté haïtienne.

L'observation participante nous a apporté des données issues des interactions lors des événements publics. Les observations ont été notées en prenant compte des points de la grille d'observation préétablie (annexe H). Les observations ont porté principalement sur l'importance des pratiques et discours citoyens versus les pratiques culturelles et identitaires des Haïtiens à Québec. J'ai procédé à la description des lieux, des événements et des actions organisés par l'AHQ en concentrant mon attention sur les discours et les pratiques de revendication et d'intégration de la culture haïtienne à Québec.

b) Les entretiens qualitatifs

En ce qui concerne les entretiens, nous avons fait des entrevues semi-dirigées en suivant une grille d'entrevue préétablie (annexe I). Les entretiens ont porté principalement sur l'expérience de la citoyenneté des immigrants haïtiens au sein de l'AHQ. Nous avons cherché à rendre compte des discours et des pratiques d'intégration et d'engagement des

Haïtiens dans la société d'accueil. Dans ce but, nous avons dirigé notre attention sur les espaces d'inclusion et d'exclusion identifiés pour la communauté haïtienne.

Les entrevues nous ont aussi permis d'explorer et/ou de clarifier un sujet ou une idée identifiée au cours des observations ou des étapes antérieures vécues sur le terrain. En effet, « l'usage de l'entretien le plus répandu consiste à recueillir un nombre « représentatif » d'entretiens, cette fois enregistré, pour traiter de questions précises (les raisons du vote FN, la vie en couple, etc.). La manière privilégiée de traiter ici la masse d'informations consiste, à partir de ce matériau qualitatif que l'on pourrait dire «quantitativisé», à construire une typologie fondée sur l'analyse extensive de la diversité des entretiens » (Beaud, 1996: 231). Par ailleurs, les entretiens nous ont rapproché « du point de vue de l'acteur » [...] qui est en quelque sorte l'ambition de l'anthropologie » (Olivier de Sardan, 2008 : 54).

Les entrevues ont pris compte de trois groupes de personnes :

1. Les membres et participants réguliers aux activités de l'AHQ.
2. Les membres de la communauté haïtienne qui ne fréquentent pas l'AHQ régulièrement.

c) Les sources écrites

Même si la recherche de données et de documents reliés au sujet de l'étude a été faite préalablement au contact avec le milieu ciblé, d'autres données sont « indissociables de l'enquête de terrain, et intégrées à celles-ci (les productions écrites des acteurs, les archives locales, la presse locale) » (Olivier de Sardan, 2008 : 69). Selon cette proposition, nous avons ciblé quatre types de sources documentaires :

- la « littérature grise » : rapports, évaluations et documents gouvernementaux;
- la presse : journaux et revues de circulation massive et locale;
- les archives : comptes rendus des assemblées et des événements publics et privés de l'AHQ;
- les productions écrites locales : documents écrits par des membres de l'AHQ ou d'autres organismes, qui apportent des données supplémentaires utiles pour caractériser la population haïtienne habitant à Québec.

2.2.4 L'analyse de données

La théorisation ancrée a été la méthode d'analyse de données, car elle convenait bien aux besoins du projet de recherche. Selon Jean-Pierre Olivier de Sardan « le mérite de la formule de *grounded theory* est de relier terrain et théorie, non de les opposer, et d'insister sur la génération de théories à partir des données de terrain (Olivier de Sardan, 2008 : 23). Dans une recherche empirico-inductive insérée dans un paradigme qualitatif où la théorie émerge de l'interaction et des échanges (comme c'est le cas pour notre problème de recherche), la théorisation ancrée est pertinente.

Le texte de Kathy Charmaz (2006) « *Constructing Grounded Theory* » affirme que l'interaction est interprétation, et c'est précisément le but d'une recherche structurée sur cette base. Charmaz (2006) énonce six situations clairement définies par cette méthode:

1. *The grounded theory process is fluid, interactive and open-ended.*
2. *The research problem informs initial methodological choices for data collection.*
3. *Researchers are part of what they study, not separate from it.*
4. *Grounded theory analysis shapes the conceptual content and direction of the study.*
5. *Successive levels of abstraction through comparative analysis constitute the core of grounded theory analysis.*
6. *Analytic directions arise from how researchers interact with and interpret their comparisons and emerging analyses rather than from external prescriptions (Charmaz, 2006 : 124).*

Ce concept de théorisation ancrée nous a permis d'établir des comparaisons entre les témoignages des intervenants et les membres de l'AHQ. Si nous partons de l'idée qu'en pratique, la citoyenneté se construit au quotidien dans les échanges et l'interaction, il nous fallait donc l'analyser en tenant compte de cette considération (en utilisant la théorisation ancrée). Cette approche prend en considération diverses sources d'information. Pour établir des liens entre les observations faites sur le terrain et encadrer la notion de citoyenneté de la population immigrante, il nous fallait consulter les sources écrites déjà décrites.

2.2.5 Aspect déontologique

La recherche a respecté les normes du code d'éthique de l'Université Laval. Le travail de terrain a respecté le droit de chaque participant à la confidentialité. La contribution de chaque personne a été volontaire, donc le droit de refuser à participer ou de répondre à des questions a été expliqué verbalement et par écrit à travers du formulaire de consentement (annexe J). Le texte final de la recherche, soit le mémoire, sera mis à la disposition des membres de l'association haïtienne de Québec.

Avant de commencer toute recherche au sein de l'AHQ, j'ai contacté son président pour lui expliquer brièvement le sujet de ma recherche. J'ai ensuite présenté mon projet en deux occasions devant les membres de l'association après avoir reçu l'approbation du président. Le but, les objectifs de même que les critères de confidentialité ont été expliqués verbalement.

Chapitre 3

La communauté haïtienne et l'AHQ

3.1 Introduction

Ce chapitre vise à décrire les actions de l'AHQ et leur impact dans le contexte de la ville de Québec, notamment, à travers des membres et des personnes qui participent aux différentes activités. Ceci nous permettra de mieux comprendre les structures, les pratiques, les discours et les espaces de construction de la nouvelle citoyenneté au sein de l'AHQ. Nous entamerons ce chapitre à l'aide de la figure de la médiation abordée par Partha Chatterjee (2004) et, par la suite, nous serons dans la mesure de comprendre le rôle de l'association dans son contexte local.

Selon cet auteur, la relation entre l'État et la société a beaucoup évolué au cours des dernières quatre décennies. Les États-nations ont cessé d'appréhender les citoyens comme une unité homogène : « le peuple ». Ils ont pris conscience du rôle de plus en plus important des sous-groupes d'intérêt. On se réfère ici à la cohabitation non-homogène de citoyens qui font des demandes fragmentées, demandes auxquelles on donnera une réponse aussi fragmentée. Pour ce chercheur, l'évolution mentionnée serait positive puisque qu'elle permet aux groupes subalternes de négocier entre eux, ce qui, aurait des effets significatifs dans la construction des identités collectives et de la citoyenneté. De plus, le concept de citoyenneté de proximité abordé dans le cadre conceptuel s'ajuste aux pratiques médiatrices de sujets localisés (Gagné et Neveu, 2009), développés par les membres de la communauté haïtienne à Québec. L'AHQ mobilise la capacité de gestion de la collectivité en s'engageant dans les luttes des individus qui la constituent. Ces actions partent des pratiques et revendications locales qui sont la conséquence directe du caractère de dislocation (Werbner, 2005) de la démarche migratoire des membres de la communauté haïtienne.

Dans le cas particulier de l'AHQ, la figure de la médiation s'ajuste au rôle que cette association joue dans le contexte de la ville de Québec. Elle nous aide à mieux comprendre l'ensemble des mécanismes à travers desquels agit l'association. Nous voulons comprendre la façon dont les demandes et les besoins des membres d'une société civile se transmettent entre l'appareil étatique et les organismes tels que l'AHQ.

Dans le cas concret de l'association, la figure médiatrice est fondamentale pour bien saisir son attribut le plus important : trouver des solutions convenables non seulement en orientant, mais aussi en dirigeant le déroulement des débats locaux. Cette réalité fait en sorte que les groupes subalternes prennent de l'importance et acquièrent plus de pouvoir de négociation, cela sans que l'État ne perde sa capacité principale : celle de gouverner (Chatterjee, 2004). L'engagement citoyen pratiqué au sein de l'AHQ mobilise la capacité d'intégrer les politiques publiques, soit d'établir un lien avec l'État et ses institutions.

3.2 Contexte associatif local

Les services d'accueil de la ville de Québec sont gérés par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Selon le guide d'intégration des immigrants « Apprendre le Québec » rédigé par le MICC, « les services Immigration Québec offrent gratuitement des services d'accueil, d'accompagnement et de soutien à l'intégration. De plus, les organismes communautaires contribuent à l'accueil et à l'intégration des immigrants. Ils connaissent très bien les besoins des nouveaux arrivants et peuvent [...] apporter une aide concrète. Le MICC soutient financièrement ces organismes à titre de partenaire de son action » (MICC, 2007 : 7).

De nombreux organismes, associations et institutions de la ville de Québec offrent une diversité de services aux immigrants (annexe K). Ces institutions ont pour but de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie sociale, culturelle et économique de la Capitale nationale. Ces services répondent aux besoins des différentes communautés culturelles en matière d'accueil, d'accès à l'hébergement, de francisation, de soutien aux familles, d'aide à l'emploi, de formation, de placement en emploi, d'accès aux loisirs et de participation aux activités interculturelles.

la plupart des organismes mettent en place des activités ayant comme but prioritaire d'offrir des services personnalisés à une population cible. Nous pouvons faire référence au Centre international des femmes qui offre une gamme de services d'accompagnement et d'interprétation, des ateliers, des rencontres de sensibilisation et d'aide à l'intégration pour les femmes immigrantes. Entre autres, nous trouvons des cours de français, des ateliers de couture, décoration et culture, la traduction de documents écrits en plusieurs langues et d'assermentations. En outre il donne la possibilité de faire des consultations sur les

dossiers qui concernent les femmes immigrantes, les communautés culturelles et l'immigration¹⁴.

D'autres organismes mettent l'accent sur l'offre de services dans le contexte d'un rapprochement des cultures, en ouvrant l'espace aux activités culturelles qui rendent visibles l'apport des communautés issues de l'immigration et facilitent la connaissance de 'l'autre'. Le Centre R.I.R.E. 2000, par exemple « est promoteur d'activités de sensibilisation à la diversité de la société québécoise ». Dans cette perspective, ses promoteurs accordent une grande importance dans leur mission à cette fonction de sensibilisation:

Nous soulignons chaque année à travers des divers événements des journées thématiques qui visent à promouvoir l'apport des autres cultures. Parmi ces événements, le Mois de l'histoire des Noirs qui a lieu en février, la Semaine d'actions contre le racisme au mois de mars et la Semaine québécoise des rencontres interculturelles en octobre¹⁵.

En somme, tout d'abord nous trouvons les organismes communautaires qui orientent leurs actions vers la population immigrante en général, autour d'une/de(s) problématique(s) spécifique(s). Les objectifs sont atteints en offrant des services directs à la population ciblée par l'organisme. Ensuite, il y a les associations ethnoculturelles qui dirigent leur mission vers une population d'origine précise. Ces dernières, sans cibler une problématique particulière, mais avec des objectifs spécifiques, visent à faciliter l'intégration, sensibiliser, informer et favoriser l'échange entre les membres des associations et la société d'accueil. L'association haïtienne de Québec (AHQ), dont nous allons parler dans la prochaine partie, se trouve dans cette catégorie.

3.3 L'association haïtienne de Québec (AHQ)

Dans le cas précis de l'AHQ, qui est une association ethnoculturelle, nous nous rapprochons de la citoyenneté de proximité à travers la mise en pratique d'un modèle associatif qui dirige ses efforts vers les engagements solidaires, envers la sensibilisation et la visibilité des pratiques citoyennes individuelles qui acquièrent un nouveau sens et une nouvelle façon de mobiliser les ressources sociales et politiques des minorités. Le terrain a permis d'explorer l'univers de ces manifestations en assistant à divers

14 Centre international des femmes de Québec <http://www.cifqfemmes.qc.ca/Services.html> (consulté le 5 mai 2013).

15 Centre R.I.R.E 2000 <http://www.r2000.qc.ca/index.php/2012-01-26-16-34-46/notre-mission> (consulté le 12 avril 2013).

événements. Voyons d'abord plus en détail la description de l'association, l'histoire et le portrait des membres de l'AHQ.

3.3.1 Description générale de l'association

L'association haïtienne de Québec a été fondée en 1976. L'association oriente ses activités vers la communauté haïtienne et vers la population de Québec en général. Les assemblées générales sont annuelles, mais le conseil d'administration se réunit régulièrement à de plus courts intervalles. Selon leur site d'internet¹⁶, l'association est une corporation à but non lucratif, qui selon ses statuts, vise à :

- entreprendre des recherches sur la culture haïtienne et participer à la promotion de la culture haïtienne dans le milieu d'accueil ;
- faire connaître des aspects de la culture haïtienne à la population de la région de Québec ;
- favoriser et développer des échanges avec les Québécois et les autres communautés culturelles ;
- aider à l'intégration des nouveaux arrivants haïtiens à Québec ;
- être une référence pour la communauté haïtienne de Québec.

Au début l'Association avait un statut d'organisation reconnue par la Ville de Québec qui lui conférait, par exemple, l'accès à un local fixe pour les rencontres. Le rapport de l'AHQ du 30 octobre 2011 nous donne des détails à ce sujet :

Depuis de nombreuses années, l'Association avait un statut d'organisation reconnue par la Ville. Ce qui nous donnait un certain nombre de privilèges, comme un local gratuit dans les centres communautaires pour les réunions du C.A. et les assemblées générales et un tarif préférentiel pour la location de grandes salles au Centre Lucien-Borne et dans les autres centres pour nos activités bénéfice¹⁷.

Plus tard, suite à la perte de ce statut, l'association a dû renoncer à certains des avantages. « La Ville a révisé ses critères de reconnaissance et, depuis le 1er septembre, nous devons payer 13, 67 \$/ heure pour les salles qui étaient gratuites et 27, 34 \$/ heure au lieu de 12, 00 \$ comme autrefois »¹⁸. En 2012 une grande partie de ces rencontres ont eu lieu au Centre Lucien-Borne, mais des activités sociales et culturelles telles que le Bal

¹⁶ Association haïtienne de Québec <http://associationhaitiennedequebec.blogspot.com/> (consulté le 5 octobre 2011).

¹⁷ Association haïtienne de Québec <http://associationhaitiennedequebec.blogspot.com/> (consulté le 12 novembre 2011).

¹⁸ *Id.*

carnaval haïtien, le dévoilement de la statue de Toussaint Louverture, les soupers-bénéfice, l'exposition Haïti à vif et le lancement du livre Haïti : pour ne pas oublier, se sont déroulées dans plusieurs endroits différents.

Les objectifs proposés par l'association et les activités développées illustrent clairement l'importance pour la communauté haïtienne de renforcer son identité dans le milieu d'accueil. Même si la place et la visibilité de la communauté dans le contexte québécois sont déjà garanties, les membres comprennent que le sentiment d'appartenance se construit graduellement dans le discours, à travers la pratique et qu'il est produit d'un échange enrichissant et continu.

3.3.1.1 L'histoire de l'association

L'histoire de l'association est liée aux Haïtiennes et aux Haïtiens qui sont arrivés à l'Université Laval ayant comme but de poursuivre leurs études post-secondaires. Dans l'entretien avec le président de l'AHQ, nous avons appris l'existence d'un moment historique clé en 1970. À ce moment précis, plusieurs nouveaux arrivants haïtiens étaient pris avec des problèmes financiers importants et cette situation a inquiété d'autres compatriotes déjà installés dans la province. Le président actuel de l'AHQ nous a raconté qu'il y avait un grand intérêt de la part des étudiants haïtiens de renforcer les liens d'entraide dans leur communauté. Ce désir et cette volonté de soutenir les nouveaux arrivants en situation de détresse furent à l'origine de ce qu'allait devenir l'AHQ.

Au départ, les personnes qui voulaient s'impliquer fréquentaient les différentes associations d'étudiants d'origine africaine de l'Université Laval. Cela leur permettait de créer des liens avec les étudiants qui avaient déjà une certaine expérience et qui étaient bien adaptés au contexte local. Faire partie du milieu associatif universitaire leur accordait la possibilité de se rencontrer avec d'autres Haïtiens et d'échanger sur les projets et sujets d'intérêt de chaque association. Sauf que, même si cette relation nourrissait l'expérience des étudiants haïtiens, l'envie d'avoir leur propre espace était toujours présente. Au départ, ils ont créé une association du nom de 'solidarité haïtienne' afin de répondre aux nécessités des Haïtiens qui venaient d'arriver en sol québécois. Quelques années plus tard, ils ont pris la décision de fonder l'AHQ dans le but de créer et de renforcer les liens

d'entraide, et surtout avec l'intention, dorénavant, de faire la promotion de la culture haïtienne.

L'histoire de l'association est divisée en deux grandes étapes : de 1980 à 1985 et de 1994 à 2001. La première période a été caractérisée par un essor de l'implication des membres qui a fait en sorte que le nombre d'activités mises en place a grimpé de façon considérable. Ils ont organisé des ateliers variés sur la culture haïtienne, des cours de créole et d'histoire haïtienne. L'organisation des activités culturelles et des levées de fonds comptée sur l'appui de plusieurs comités et bénévoles disposés à aller de l'avant et à devenir responsables.

En 1986, suite à la fin de la dictature de Duvalier, plusieurs Haïtiens sont retournés en Haïti. L'AHQ a perdu des membres qui étaient très actifs et engagés à l'intérieur de l'association, ce qui a ralenti le rythme avec lequel s'organisaient et se déroulaient les activités. En tout, ils ont pris près de quatre ans pour se reprendre, ce qui s'est reflété par une période pleine d'attentes face à la situation politique dans l'île. Celle-ci évoluait rapidement et les membres de l'association sont restés à l'écoute des événements. La plupart des activités tournaient autour d'Haïti, notamment de sa conjoncture changeante.

Dans la deuxième période, soit de 1994 à 2001, il y a eu une 'renaissance' de l'association grâce au fait que plusieurs Haïtiens vivant depuis longtemps à Québec et ayant atteint l'âge de la retraite ont eu la possibilité de relancer à nouveau les activités. Après cette deuxième période (de 1994 à 2001) jusqu'en 2008, il y a eu une période de déclin en termes de participation et organisation des activités de l'association.

En dehors des deux périodes déjà mentionnées, un des moments clés dans les années subséquentes a été le terrible tremblement de terre en 2010. En raison de l'arrivée de cette catastrophe, l'association a été très sollicitée par la communauté haïtienne et québécoise en général, les organismes locaux et gouvernementaux, les médias ainsi que par le public en général qui cherchait le moyen pour manifester sa solidarité.

Aujourd'hui, l'association fait face à des difficultés pour attirer de nouveaux membres. Les plus jeunes générations sont devenues de moins en moins intéressées à faire partie de l'AHQ et à en promouvoir les activités. Le nombre de membres a diminué¹⁹ et cette

¹⁹ Actuellement, l'association compte une quarantaine de membres actifs. Elle est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres élus lors de l'assemblée générale annuelle. Il s'agit d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de cinq conseillers responsables de certains dossiers. Nous n'avons pas de chiffres exacts sur le nombre de

situation a rendu difficile la formation du conseil d'administration. Le vieillissement de la population, a fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles non seulement pour former le conseil mais pour organiser les activités.

3.3.1.2 Les activités de l'association

Durant mon travail de terrain, j'ai eu plusieurs occasions de suivre, en tant qu'observatrice, divers types d'évènements auxquels ont participé des membres de la communauté haïtienne dans la ville de Québec. L'AHQ réalise la plupart des activités en famille : il y a par exemple des soupers-bénéfice avec d'importantes participations (fluctuant aux alentours de 150 et 200 personnes). Pour ne citer que quelques-unes des plus importantes, la soirée de la fête des mères, l'épluchette de blé d'Inde ou le souper à la cabane à sucre, rassemblent un bon nombre des personnes. Les soupers sont préparés par des bénévoles de la communauté haïtienne de Québec; l'accueil et le service sont assurés par des jeunes de la communauté qui apportent généreusement leur soutien à l'association. Le partage autour des repas et de la musique typiques d'Haïti offre des espaces propices pour encourager l'échange. À d'autres occasions, la communauté a trouvé pertinent d'offrir des services religieux et spirituels.

Les rencontres sont fréquentées par plusieurs membres de l'association d'origine haïtienne, mais aussi par des couples mixtes. J'ai remarqué la présence des membres de familles d'origine québécoise qui accompagnaient leur conjoint ou conjointe. La présence de membres d'autres associations et de groupes communautaires, des fonctionnaires de la ville de Québec, des députés et des citoyens d'origine québécoise était souvent importante dans les évènements organisés par l'association. Ces derniers étaient attirés par un ami haïtien ou encore voulaient entretenir des liens créés durant les manifestations de solidarité après le séisme de 2010. Dans le programme des évènements organisés par l'AHQ, il était assez fréquent de voir l'intervention des participants qui planifiaient des activités solidaires reliées à Haïti. Des concerts et des soupers-bénéfices pour ramasser des fonds et appuyer des projets solidaires avec la population haïtienne étaient le plus fréquents. Ces activités ont finalement constitué le cœur des activités de l'AHQ pendant

membres de l'association par année afin d'établir les variations du chiffre de personnes inscrites. Cependant, nous avons constaté, d'après nos observations des évènements sur le terrain, que la participation n'est pas restreinte aux membres de l'association. Étant donné que les activités de l'AHQ sont offertes à la population de Québec en général, l'assistance est assez variée.

une certaine période postérieure à la tragédie, particulièrement en 2011. Tout ceci a attiré l'attention de la population en général et accentué l'intérêt des médias, tel que nous avons pu le constater à travers les archives de l'association.

Les soupers ont toujours été l'activité principale de l'AHQ et ils ont eu un impact important dans l'association et la communauté en général. Avant la tragédie du séisme, les soupers s'organisaient d'abord et avant tout dans le but de réunir Haïtiens et Québécois. L'un des soupers les plus reconnus par les membres de l'AHQ est celui de la fête des mères (en hommage aux mères haïtiennes et à toutes les femmes en général). D'autres activités qui ont été bien accueillies par les membres de l'AHQ sont les épluchettes de blé d'Inde à l'île d'Orléans, cela pour rapprocher les Haïtiens et les Québécois dans une ambiance détendue et amicale. Celle-ci est une activité qui se réalise depuis deux ans.

Dans le déroulement des événements, le souper est un moment crucial. Les mets typiques haïtiens que les convives dégustent avec plaisir sont au menu dans la plupart des rencontres. Durant ces dernières, des conversations personnelles se tiennent et sont reliées au travail, à la famille, aux vacances, aux amis, et aussi à des sujets propres au contexte québécois ou haïtien. L'actualité politique est très présente dans les conversations, des discussions sur les dernières nouvelles attirent l'attention aussi des participants.

L'accueil et le service durant les événements sont toujours assurés par les membres de l'association. Au moment de la traditionnelle Fête de mères, les assistants apportaient un repas à partager. Au moment du souper, les invités s'approchent du buffet pour se servir différents mets apportés par les participants. L'ambiance en est une de partage et d'échange. Au souper de 2012 l'animation intégrait le récit d'un très beau poème par un membre de l'association. En 2013, la fête des mères s'est déroulée avec de nouvelles activités; il y a eu des tirages au sort et vers la fin de l'activité, une reconnaissance aux enfants qui ont fait des bricolages pendant la journée. La coordination de cette activité a été menée par l'un des membres de l'association qui avait une expérience importante en éducation de la petite enfance. Le président de l'AHQ a fait des annonces reliées aux activités à venir et aux événements organisés par d'autres organisations.

Les activités culturelles telles que les expositions, les conférences (plusieurs d'entre elles portent sur des sujets proches de la culture haïtienne telle que le vaudou haïtien), les lancements des publications et l'inauguration des monuments publics ont une importance

particulière pour la visibilité de l'association dans la société québécoise. J'ai pu aussi approfondir mon travail de terrain en écoutant divers auteurs travaillant dans le milieu du théâtre venus de pays africains, de France, d'autres provinces du Canada et d'Haïti (Béleck Georges). Ils se sont réunis en mai 2012 dans le contexte des activités du Carrefour international de théâtre pour faire une table ronde sur le théâtre. Lors de son allocution, Monsieur Georges a souligné que le théâtre en Haïti servait à faire le deuil sur les multiples tragédies arrivées aux gens à la suite du séisme et d'autres événements marquants du contexte politique haïtien. Les auteurs ont tous insisté sur le fait que le théâtre aide à analyser la réalité et mieux la comprendre, car il pousse les gens à réfléchir en sortant de leur zone de confort. Le moment de ce dialogue a permis de faire le point sur l'immigration, cette dernière étant perçue par tous les intervenants comme un terrain fertile pour la création littéraire, les manifestations artistiques et, en général, la production culturelle.

Par ailleurs, il est important de mentionner que des représentants d'autres organisations ethnoculturelles se rendent aussi sur place pour faire la promotion de leurs activités au sein de l'AHQ. Les échanges entre l'AHQ et d'autres organisations sont fréquents. Par exemple, l'association québécoise des amis de Cuba, la CASA latino-américaine et l'AHQ ont organisé conjointement, au local de la CASA, une rencontre avec M. Jorge Tomas Balseiro, médecin cubain, membre de la mission internationaliste médicale cubaine en Haïti.

Des organismes communautaires accueillent aussi des membres de l'AHQ. Par exemple, le centre R.I.R.E 2000, organise des activités fréquentées par des membres de l'AHQ et de la communauté haïtienne en général, dans le cadre du Mois de l'Histoire des noirs, a mis sur pied un spectacle de musique et de danse appelé « Ville de Québec, trait d'union entre les cultures immigrantes, québécoise et canadienne ». La programmation a donné aux spectateurs la chance d'entendre les témoignages des personnes immigrantes. Il y avait entre autres des groupes de danse, de percussion et de chant. Un des moments les plus émouvants de la soirée a été celui où des arrangements musicaux fusionnaient des chansons africaines et québécoises. La soirée s'est terminée en laissant un message sur l'opportunité qu'ont les dirigeants de divers milieux qui ouvrent leurs portes aux personnes issues de plusieurs cultures.

Le 8 juin 2013, j'étais invitée par les membres de l'AHQ à assister à un évènement organisé par l'association des Centrafricains et Centrafricaines de Québec (ACCQ) à l'Église Saint Fidèle : la fête des mères. Dans le sous-sol de cette église, j'ai pu observer comment de nombreuses personnes issues de l'immigration, originaires de plusieurs pays, entre autres d'Haïti, se rassemblaient pour fêter cette occasion et récolter des revenus pour les familles dans le besoin. Chacun se rendait avec des plats typiques dans le but d'offrir et de mettre de l'avant la diversité culinaire de leur pays. La musique et la danse ont accompagné cette célébration pendant laquelle nous cherchions à exposer les traditions des pays d'origine en terre d'accueil et à les partager avec autrui.

J'ai pu aussi observer, en décembre 2012, le déroulement d'une nouvelle édition du Bazar pour la Mission en Haïti organisé par les Sœurs de St-Joseph-de-St-Vallier. Cet évènement donnait aux Québécois la possibilité d'échanger avec la communauté haïtienne dans le but de se solidariser avec Haïti. À l'aide de diverses activités telles que des loteries, la vente de décorations, les sœurs ont amassé de l'argent pour les Haïtiens victimes des nombreuses catastrophes. Ayant un contact direct sur place, elles connaissent les besoins des personnes affectées par les pluies, le tremblement de terre ou le passage d'ouragans. Elles ont souligné que malgré l'abondance de talent, les gens ne réussissent pas à se 'prendre en mains'. Néanmoins, selon elles, en développant une conscience solidaire auprès des gens, les Québécois pouvaient apporter leur soutien pour améliorer le sort des plusieurs Haïtiens.

Il y a plusieurs points importants à relever de ces expériences. D'une part, j'ai pu constater les nombreuses façons à travers lesquelles est souligné l'apport de l'immigration au Québec. Nous mettons constamment l'accent sur le fait que la fusion des divers moyens d'expression illustre à quel point l'apport d'une nouvelle culture enrichit la terre d'accueil. Aussi, nous portons attention sur le fait que l'engagement est très important, une conscience sociale non seulement doit se développer, mais aussi s'entretenir. Le message fait ressortir clairement que c'est en prenant contact avec les citoyens originaires de pays divers ou de personnes qui y ont vécu, que l'apport de l'immigration et la conscience sociale peuvent être développés. L'attitude non seulement des organisateurs, mais aussi des participants a retenu mon attention. J'ai observé comment ces deux parties se sont mobilisées dans le but de célébrer une forme de 'vivre - ensemble'. Tous faisaient le constat que c'est en entrant en contact avec autrui qu'on découvre comment s'enrichissent différents milieux : professionnels, culturels, littéraires, etc. Les membres de

l'AHQ s'expriment à ce sujet : « participer aux activités culturelles... je suis membre fondateur du musée de la civilisation, il faut faire l'effort de s'intégrer » (CT-H-9)²⁰. Un autre membre de l'AHQ affirme que « dans les activités de l'association (fête des Mères, souper-bénéfice), il y a des rencontres informelles. Je n'aime pas les pressions, je préfère les choses spontanées et puis dans les activités il y a 50% de non haïtiens : couples, amis, etc. (CT-H-4).

Ça te permet de sortir de ton coin, de faire quelque chose pour ton milieu, et puis aussi des associations sont mixtes. Il peut avoir certains québécois, canadiens qui font partie de telle association même s'il n'y a pas de membres permanents ils assistent à quelques activités. On connaît de gens qui n'avaient jamais été avant. Tu participes à la vie quotidienne grâce à la participation à côté de quelqu'un, grâce à un québécois tu participes aux activités de l'association (CT-H-2)

3.3.1.3 Le portrait des membres

La plupart des membres de l'association ont encore des liens avec l'Université Laval ou ont été liés pendant plusieurs années à cette institution. Plusieurs sont arrivés dans les années 1970 en tant qu'étudiants et ont décidé d'y rester comme membres. D'autres venaient de finir leurs études dans des universités des États-Unis ou d'Europe, mais avaient trouvé de meilleures opportunités de travail en sol canadien. Ils se sont établis en grande majorité dans la province de Québec, étant donné le caractère francophone de cette société. La société québécoise se trouvait, dans les années 1970 dans une période caractérisée par une forte croissance économique et un progrès social notable; elle était avide de nouvelles idées.

Plusieurs des membres avaient fait des études en journalisme et/ou en droit. Un constat qu'il est important de faire c'est la richesse de leur parcours et l'important réseau de contacts que, dans plusieurs cas, ils possédaient. Ces deux facteurs ont joué un rôle de première importance dans la recherche des opportunités d'emploi et la réussite de l'intégration. Tel que souligné par l'une des personnes interviewées, « on n'a pas choisi, finalement, ce qui détermine l'endroit où on s'installe, c'est là où ça fonctionne » (CT-H-4). Plusieurs avaient non seulement un point d'attache relié à l'emploi, mais aussi aux

²⁰ Dans ce cas précis, afin d'explicitier et formaliser notre étude, la procédure que nous avons suivie est d'établir des codes pour chaque informateur en assignant une nomenclature aux participants pour la transcription des entrevues. Le tableau de la page 35 contient le détail des caractéristiques de chaque personne selon les suivantes sigles : CT=Citoyenneté, F=Femme, H-Homme, Nre=numéro d'individu.

relations sociales, ce qui, par la suite, facilitait leur installation dans la ville de Québec. D'ailleurs, la plupart sont d'accord pour signaler la grande importance des liens familiaux et d'amitié favorables à leur établissement ou leur intégration.

En ce qui concerne la vie quotidienne des membres de l'AHQ, la participation aux événements culturels a été fondamentale. Grâce au bagage qu'ils apportaient avec eux, depuis leur arrivée, plusieurs d'entre eux se sont engagés dans les activités de la ville, les musées (certains sont des membres fondateurs du musée de la civilisation), les différents organismes et les cercles de participation. Ils étaient conscients de la nécessité de donner de la visibilité aux apports de leur communauté et savaient jusqu'à quel point, des spectacles de musique, des pièces de théâtre, du cinéma et de la littérature, étaient des moyens précieux pour exalter les différentes contributions de leur culture.

Les activités de bénévolat font aussi partie du quotidien des membres de l'association. Le bénévolat s'avère une opportunité en or pour s'offrir une vie sociale riche et construire des ponts avec le nouveau chez - soi. Cette implication a ouvert la porte à la société d'accueil et à la possibilité de multiplier les échanges et la reconnaissance. Un membre de l'association l'explique de cette façon : « je pouvais expliquer ce que je fais, mes expériences, montrer que je viens ici à apporter, pas seulement à recevoir » (CT-F-8). De plus, les programmes des activités sont variés et la participation des bénévoles de la communauté haïtienne de Québec joue un rôle important dans la réussite des rencontres. Les bénévoles participaient activement, par exemple au moment de servir le souper ou dans l'accueil la clôture des événements. Les membres de l'association ont manifesté une grande reconnaissance de l'implication des bénévoles. Dans ce groupe, il y avait des jeunes haïtiens qui commençaient tout juste à s'impliquer dans les activités de l'association et d'autres qui prenaient leur place assidûment. Vu que le vieillissement des membres de l'association en inquiétait certains, la participation de nouveaux membres est très appréciée. Il faut remarquer que cette implication demande beaucoup de temps et d'énergie, tant pour la planification et l'organisation des activités que durant et après la rencontre.

3.3.2 L'orientation de l'association : entre l'action et la médiation

Le portrait des membres de l'AHQ offre un panorama approprié pour comprendre comment cette association a réussi à bien incarner la figure du médiateur, mentionnée précédemment. Dans le texte de Chatterjee (2004), le personnage du médiateur est présenté comme un membre éduqué d'une communauté et qui sait maîtriser le langage de cette communauté tout comme celui du milieu local. Cette description est très proche de ce que les membres de l'association symbolisent, en particulier ceux qui en font la promotion. L'engagement, la formation et l'expérience acquise par les membres de l'AHQ avant et après leur installation au Québec ont été primordiaux pour transiger avec le contexte local. Ceux-ci possèdent et continuent à démontrer les compétences nécessaires pour faire le pont entre la communauté d'immigrants, les structures gouvernementales et la société en général. Ils incarnent une figure mobile et flexible qui est capable de transiger plusieurs codes et langages, et en même temps qui les rend disponibles à entreprendre et à concilier.

Dans le récit du président de l'AHQ sur le parcours de l'association, émergent plusieurs éléments proches de la figure de la médiation. Dans un premier temps, ressort l'importance d'avoir un porte-parole pour la communauté, notamment à Québec où, à la différence de Montréal, les Haïtiens ne sont pas nombreux. Dans un deuxième temps, est noté le besoin d'avoir une structure unique pour renforcer des liens avec d'autres associations et groupes ethnoculturels.

Ces deux caractéristiques offrent une longueur d'avance à une communauté au moment de faire des alliances et demandes conjointes à une administration par exemple au niveau municipal. Les membres des différents organismes et associations peuvent se rejoindre autour d'un intérêt commun et à travers des actions conjointes, puisque les initiatives peuvent être efficacement canalisées. En effet, ce type de démarches demande des structures claires et effectives afin de bien s'organiser, comme le souligne le président de l'association : « Pour aider à l'intégration, c'est toujours important de compter sur une communauté organisée. Cela ne veut pas dire qu'on reste entre nous, mais nous pouvons encadrer les gens qui arrivent. En même temps, cela crée des relations d'entraide pour les besoins immédiats, à long terme, cela aide à l'intégration » (CT-H-7).

De plus, la diaspora déjà installée peut, tout d'abord, donner aux nouveaux arrivants et aux plus anciens, des repères sur la société d'accueil et offrir un accompagnement d'une

inestimable importance dans des circonstances difficiles. Le président de l'AHQ fait un appel à ce sujet : « nous autres, les Haïtiens de la diaspora, il nous faut être plus solidaires entre nous ». Il note que lorsque les catastrophes arrivent en Haïti, c'est l'association qui met les gens en contact. C'est elle qui canalise les demandes des organismes et des citoyens intéressés à subvenir en aide.

La participation active des membres de l'AHQ dans plusieurs milieux aide aussi à créer des liens avec les milieux associatifs de la ville de Québec. Cela permet de renforcer les liens avec la communauté et les autorités locales. Le réseau construit par l'AHQ et leurs membres est le résultat de plusieurs années de travail. Ils organisent entre deux ou trois activités par année. Même si certains événements se répètent, d'autres changent, apparaissent ou disparaissent, c'est un effort constant qui se met en place périodiquement. Un membre de l'AHQ a raconté lors d'un entretien, que dans les années quatre-vingts, l'une des activités a été une partie de balles pendant le carnaval l'hiver où ils invitaient le bonhomme Carnaval pour fêter avec les assistants.

En outre, le rôle de porte-parole est fréquemment assumé par les membres de l'association pour répondre aux demandes des médias. Cela a été le cas précis lors du tremblement de terre puisque l'association a été contactée à plusieurs reprises. Ceci s'explique par le fait que le public cherche non seulement à acquérir des informations de premier ordre lors des événements survenus, mais aussi à connaître et comprendre les réactions des membres de la communauté en sol québécois.

Finalement, plusieurs personnes de différents milieux avec des intérêts variés contactent l'AHQ pour s'informer sur les démarches migratoires, les procédures d'adoption ou simplement pour s'informer sur le pays. Autrement dit, l'association s'érige en source privilégiée d'information pour ceux et celles qui veulent, pour différentes raisons, entretenir un lien avec Haïti dans la ville de Québec. En même temps, elle donne la possibilité aux membres de la communauté de s'entraider, d'avoir un repère de la communauté haïtienne dans leur pays d'accueil et de posséder un interlocuteur valide avec les Québécois et les membres des autres communautés.

3.3.3 La mission de l'association et la quête de la nouvelle citoyenneté

Les objectifs principaux de l'AHQ sont clairs : nous les avons déjà exposés au 3.3.1 (description générale de l'association). Les cinq objectifs visent à promouvoir la culture haïtienne et l'échange entre cette dernière et la société québécoise, à aider à l'intégration et agir en tant que point de repère pour la communauté haïtienne. Ces buts répondent aux attentes des membres individuels et s'articulent à une structure collective. La démarche n'est pas simple et elle implique un exercice politique ardu de conciliation entre les besoins des individus et celles de la collectivité.

Tout au long de ce processus, il est indispensable de protéger ce qui rassemble afin de créer et de conserver les liens établis, au détriment des éléments qui pourraient engendrer des désaccords. En effet, l'association a été conçue sur la base de principes communs, plus précisément, sur des éléments de cohésion qui touchent d'une certaine façon sa mission. Des exemples de catégories qui se constituent comme principes rassembleurs de l'AHQ sont les notions de famille et de partage sociologique. Nous pouvons citer un des membres de l'association qui conçoit le partage sociologique de la façon suivante : « Même quand il y a des hauts et des bas par rapport à l'existence de l'association, il y a un besoin ressenti par les gens, membres de la communauté, d'un partage sociologique avec l'association. C'est la preuve après quelques années que tu as des racines : quand on part et on retourne, on voit les choses différemment, les choses ont changé » (CT-F-3).

La mission de l'association se concrétise de plusieurs façons. Elle agit à travers différents dispositifs et stratégies. Même si parfois la mission paraît plutôt sociale et culturelle, les effets de celle-ci traduisent parfois des demandes et des revendications politiques. Selon Chatterjee (2004) le succès de ces demandes peut dépendre de l'habileté de certains groupes de la population à mobiliser l'appui et influencer l'implantation de la politique gouvernementale en leur faveur. Les actions de l'AHQ doivent s'adapter constamment, être flexibles, répondre aux changements de circonstances et aux intérêts des membres.

À ce sujet, nous remarquons dans les témoignages que pour les participants il est important d'entretenir des liens et de trouver des espaces pour construire un réseau. Cela ne serait pas possible uniquement lors des réunions du conseil d'administration dont la priorité est centrée sur la prise de décisions et le traitement des sujets administratifs. Par contre, les activités sociales et culturelles permettent de réunir tous les membres pour échanger, faire de nouveaux contacts, s'informer et discuter sur les sujets qui les

rapprochent. En plus, certaines activités donnent de la visibilité à la communauté haïtienne et permettent à l'AHQ mais aussi à d'autres organismes ethnoculturels, aux Québécois (es) d'origine et aux membres d'autres communautés, de briser les stéréotypes et de se rapprocher dans un contexte plus décontracté : « Je me sens plus proche des gens que je côtoie dans le social » (CT-H-3); « Je me suis intégrée, je fais des activités sociales comme ça... on fait des rencontres d'autres membres, il y a un phénomène de socialisation dans mon cas » (CT-F-1); « à partir de l'interaction, les gens vont s'intégrer » (CT-H-7); « On voit la solidarité entre Haïtiens, nous surmontons les imprévus, on s'est rencontré en raison du tremblement de terre...pour donner de l'aide et pour avoir une identité en plus dans le social qui aide à supporter. Ils apportent de l'aide, ils motivent les autres » (CT-F-4).

3.3.4 Soutenir l'adaptation de la communauté haïtienne : vers une citoyenneté de proximité

Nous observons une évolution constante en termes de mouvements migratoires, qui a fait que les types de discours ont dû évoluer en conséquence. Comme l'explique Noël Salazar, *la mobilité est plus qu'un mouvement* : « *mobilities, whether across internal or external boundaries, clearly entail much more than mere movement ; they are infused with cultural meaning* » (Salazar, 2010 : 55). Il fait la différence entre mobilité et immigration en disant que la dernière a un rôle instrumental tandis que la mobilité conçoit le mouvement en termes plus extensifs : « *human mobilities- be they physical or imaginative – are moulded by cultural knowledge and practices* » (Salazar, 2010 : 64). De sorte que, le mouvement et le déplacement peuvent être illustrés d'une diversité de façons: « *migratory movements have created new avenues for the transnational flow of identities, ideas and practices* » (Salazar, 2010 : 64). C'est précisément dans ce contexte que des regroupements tels que l'AHQ sont devenus des entités si fondamentales pour soutenir l'adaptation à de nouveaux contextes.

L'histoire de l'Association est elle-même partie fondamentale d'une reconstruction identitaire mobile et flexible. Son image fait partie de la revendication d'une communauté qui renforce son identité et son espace de droit à partir de ses origines dans la société d'accueil. Dans le processus d'adaptation des membres de l'association, nous observons un discours à la fois mobile et flexible. Les récits rendent compte d'une narration pleine de

transpositions d'images entre Haïti et Québec. La démarche identitaire est influencée par la mobilité des populations de migrants et le devenir d'une société d'accueil en constante évolution. La capacité de réponse et de soutien de l'association se trouve d'autant plus forte qu'elle est capable de refléter une disposition au changement face à une ville de Québec de plus en plus riche en diversité.

L'AHQ et leurs membres multiplient leurs efforts en partageant des espaces culturels avec les organismes communautaires de la ville. Ils se mobilisent et grâce à leur capacité de négociation, ils rendent visible la communauté haïtienne dans le cadre des événements partagés avec différentes communautés ethnoculturelles. La semaine de rencontres interculturelles organisées par le centre R.I.R.E 2000 est un bon exemple des efforts conjoints de l'association avec ses paires.

Cette semaine vise à mettre en valeur la contribution des communautés culturelles au développement socioéconomique de la société québécoise. Elle souligne également la nécessité de favoriser le dialogue interculturel, d'atténuer les distances culturelles et de faire tomber les préjugés et la discrimination afin de favoriser la participation de tous à l'essor du Québec²¹.

Les membres de l'AHQ participent activement aux événements.

Cette semaine qui compte de nombreuses activités :

- l'exposition virtuelle sur la diversité culturelle de l'Assemblée Nationale;
- l'exposition Québec interculturelle;
- l'exposition culinaire;
- le partage du gâteau de l'amitié, réalisé par les étudiants du Centre de Formation Fierbourg;
- un espace magrébin avec dégustations de mets et de thé à la menthe;
- des animations par l'Académie de percussions Kabir Kouba, Benjamin Renard et Ryumosuke Yamazumi de l'école de cirque de Québec, l'École d'arts martiaux chinois Jocelyn Toy et les Productions Joël Thibault²².

Selon le centre R.I.R.E 2000 environ 1200 personnes ont assisté aux différentes activités, tout un succès pour les organisateurs, les organismes et les associations participants.

C'est dans ce contexte que j'ai eu l'opportunité de participer en octobre 2012, dans le cadre de la semaine québécoise des rencontres interculturelles organisée par le Centre R.I.R.E. 2000 en partenariat avec des membres de communautés culturelles (haïtienne,

²¹ Centre R.I.R.E 2000 <http://www.r2000.qc.ca/index.php/component/content/article/10-evenement/78-semaine-quebecoise-des-rencontres-interculturelles> (consulté le 5 octobre 2012).

²² *Id.*

congolaise, latino-américaine, magrébine), à une soirée haïtienne. Le programme de la soirée célébra le lancement officiel de l'exposition virtuelle sur la diversité culturelle à l'Assemblée nationale et la présentation d'une œuvre de théâtre réalisée par un groupe des jeunes de Parc-Extension à Montréal. L'exposition virtuelle a été réalisée par le Centre R.I.R.E. 2000 en collaboration avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval. Le titulaire de la Chaire, Monsieur Laurier Turgeon était présent pour la présentation de l'étudiante Marie-Pier Corneau qui a exposé l'objectif et les résultats de son travail de recherche. Cette exposition a permis de découvrir la diversité culturelle de l'Assemblée nationale à travers d'une plateforme virtuelle accessible sur le web. Un groupe de théâtre venu de Montréal a présenté une comédie théâtrale qui soulignait l'importance de la médiation dans la résolution des conflits quotidiens. L'œuvre repérait la richesse de la différence et de l'échange dans un contexte interculturel.

La soirée fut organisée au Musée de la civilisation. De nombreuses personnes se sont présentées pour fêter avec les membres de l'AHQ et la communauté haïtienne en général. Nous comptions sur la présence d'autres membres des associations ethnoculturelles de la ville, des organismes communautaires, et des citoyens des différentes origines qui ont voulu partager et échanger durant la soirée. Le discours donné par le président de l'AHQ a rendu hommage aux personnes d'origine haïtienne qui se sont démarquées dans leur domaine respectif au cours des années : dans les arts, la musique, la littérature, la santé et l'enseignement, parmi lesquels ont compte l'écrivain Dany Laferrière, le chanteur Luck Mervil, l'humoriste Anthony Kavanagh, l'athète olympique Bruny Surin entre autres. Le récit était axé sur les contributions de la communauté haïtienne. La soirée s'est terminée par une danse sur des musiques interprétées par Mondélus Marc-Kenson, pianiste haïtien, ou sélectionnées par le DJ Josué Petit-Frère.

Un autre exemple a été celui de la soirée congolaise, à laquelle encore, j'ai pu participer. Elle fut aussi organisée dans le cadre de la semaine des rencontres interculturelles à Studio P dans le quartier Saint Roch. Même si l'endroit ne pouvait accueillir autant de participants qu'au Musée de la civilisation, sa taille était adéquate pour recevoir les membres de différentes associations ethnoculturelles, dont l'AHQ, les fonctionnaires de la ville, les intervenants des organismes communautaires et le public de diverses origines qui voulait profiter de la soirée. Le fil conducteur de la soirée était celui des contributions de la communauté congolaise à la société québécoise, notamment autour des initiatives qui

s'inscrivent dans des projets productifs et commerciaux. La présentation d'une vidéo donnait aux spectateurs la possibilité d'écouter les récits (racontés avec humour) des membres de la communauté congolaise sur la mise en place et la gestion de leurs commerces. Les assistants ont pu voir l'expérience des Congolaises propriétaires d'un salon de coiffure, d'un atelier de couture et d'une épicerie. Bref, on a souligné un important port d'ancrage entre les citoyens de la ville de Québec et ces immigrants, par le biais d'échanges commerciaux, d'expertise, sur une base de partenariat et d'une contribution culturelle et économique.

A propos de l'AHQ j'ai pu constater que : « trente-cinq ans après sa fondation (1976 - 2011), l'association est encore bien vivante. Cependant, ses membres fondateurs et son noyau principal vieillissent. « Il nous faut du sang neuf et des idées innovatrices. Nous espérons que des jeunes et des nouveaux arrivants s'intéressent davantage à l'association et prennent la relève »²³. Cela confirme l'importance des défis auxquels l'AHQ fait face pour son avenir. Dans le contexte associatif local qui rend compte de la notion de « nouvelle citoyenneté », décrite par Catherine Wihtol de Wenden comme participative et collective, une implication effective dans la vie locale dans l'espace de la cité est aujourd'hui, plus que nécessaire (Wihtol de Wenden, 1996 : 14).

3.4 Conclusion

Dans le cadre conceptuel et méthodologique, nous avons proposé le concept de nouvelle citoyenneté en dirigeant notre regard vers les pratiques quotidiennes. Schnapper (2002) nous parle de nouveaux scénarios et de phénomènes à aborder pour l'étude de la pratique citoyenne, Bertheleu et Neveu (2006) de la relation entre l'individu et le collectif et Aiwa Ong (1999) nous réfère au concept de "citoyenneté flexible" (flexible citizenship) en considérant la pratique sociale, culturelle et politique en tant qu'élément et outil transformateur. En somme, la citoyenneté est une notion qui s'inscrit dans les dynamiques de changement qui s'expriment à travers les idées et la mise en scène des nouvelles représentations individuelles et collectives.

Dans ce chapitre nous avons exploré la place de l'AHQ dans la ville de Québec, plus précisément dans le contexte associatif local. Le portrait de l'association, de ses membres

²³ Association haïtienne de Québec <http://associationhaitiennedequebec.blogspot.com/> (consulté le 13 octobre 2011).

et des activités organisées a été décrit en soulignant la présence médiatrice de cet espace de socialisation de la communauté haïtienne de Québec. Ce dernier se définit dans le contexte des dynamiques de changement et se présente comme un espace propice pour la mise en scène des nouvelles représentations individuelles et collectives. C'est pour cette raison que l'AHQ constitue une organisation à travers laquelle se construit l'identité citoyenne des membres de la communauté haïtienne dans la Ville de Québec.

Tant l'association que les membres qui la composent sont produits de longs parcours. Dans la démarche de membres qui joignent l'association, nous notons l'importance du réseau social, de l'échange, et ensuite des espaces qui les ont aidés à construire une nouvelle identité citoyenne. Ils ont visé et visent à se protéger, toujours à la recherche d'un espace de revendication et de reconnaissance dans lequel les institutions ont joué et continuent à jouer un rôle primordial. L'AHQ a joué un rôle de premier ordre en tant que pôle de rencontre pour les Haïtiens qui sont arrivés à ;a ville de Québec.

Chapitre 4

Le monde haïtien à Québec, de l'expérience de l'immigration à l'expérience de la citoyenneté

4.1 Introduction

Ce chapitre s'articule autour du processus de transformation et d'adaptation des immigrants haïtiens qui font partie de l'AHQ. Nous allons explorer les concepts d'identité et de citoyenneté à travers l'expérience témoignée par les membres de l'association dans les entretiens réalisés. Puisque dans le deuxième chapitre, nous avons déjà parcouru les approches et conceptions théoriques de la citoyenneté, dans le présent chapitre, nous les analyserons à la lumière des récits obtenus sur le terrain auprès d'immigrants haïtiens. La citoyenneté est ici abordée comme *statut* et aussi comme *pratique*. Dans son sens le plus commun, la citoyenneté est liée à la détention de la condition de citoyen. Nous faisons ici référence à l'individu en tant que sujet qui fait l'objet des droits politiques dans un État où, généralement, il habite. Cependant, ce concept de citoyenneté est restreint, car il limite la citoyenneté à la dimension de *statut*, sans considérer le fait que la citoyenneté puisse aussi s'exprimer en tant que *pratique*. Une tension existe entre une notion de citoyenneté basée sur l'adhésion et une autre qui porte sur l'accès aux droits (Lister, 1997 : 15).

La citoyenneté n'est pas un concept facile à définir, ni dans la théorie ni dans la pratique. Elle est toujours en construction, modelée tant par les faits historiques, que par les dynamiques sociales, légales et économiques.

Citizenship is thus conceptualised here both as a status, carrying a wide range, and as a practice, involving political participation, broadly defined. Obligations and responsibilities straddle the status-practice divide. Both as a practice and in the relationship between practice and rights, citizenship can be understood as a dynamic process (Lister, 1997 : 42).

Le concept de citoyenneté se transforme et comme nous l'avons aussi vu au deuxième chapitre, il prend également un sens particulier dans le contexte migratoire. Pour un immigrant le sentiment d'appartenance est façonné et modelé par rapport à son pays d'origine. Du pays d'origine vers le pays d'accueil, la personne immigrante se rend compte de la 'volatilité' du sentiment d'appartenance, une réalité d'ailleurs elle-même non

immuable dans le pays de naissance. De plus, dans le nouveau pays d'accueil, le chemin à suivre se fait moins clair, puisque, il est non seulement façonné par la société d'accueil (le contexte local), mais il est aussi enchâssé dans un processus beaucoup plus complexe. De la même façon que le nouvel arrivant socialise et s'identifie avec son nouveau contexte, il se reconstruit en tant qu'individu, et aussi en tant que citoyen. Il se configure par rapport à son nouvel environnement, collectif de droits, de valeurs, d'habitudes, etc. Et, sachant qu'il doit se réinventer, il se rend compte qu'il n'aura, au début du processus migratoire, que très peu d'outils et de repères. Il doit finalement les trouver.

Nous traiterons divers aspects des récits des parcours migratoires des participants interviewés en abordant les raisons principales de leur installation à Québec, les motivations de leur départ du pays d'origine, le cheminement qui a précédé leur arrivée dans la ville et leur expérience d'intégration. Il faut souligner que tous les participants rencontrés appartiennent à la première génération d'immigrants²⁴. L'examen de leur cheminement, avant et après leur installation à Québec, nous amènera à analyser les événements les plus marquants de ce processus. Leurs récits nous conduiront à nous approcher du concept de citoyenneté dans un contexte migratoire en tant que 'pratique'. Bref, nous soulignerons l'importance du phénomène de la migration par sa capacité de modifier la conception traditionnelle de la citoyenneté (Kymlicka 2003).

4.2 Parcours migratoire : d'Haïti à Québec

Le cheminement des Haïtiens installés dans la ville de Québec a été loin d'être simple. Il faut d'abord mentionner que la complexité qui caractérise le contexte d'un pays comme Haïti a laissé une trace indélébile dans leur parcours. Une grande partie des témoignages illustre les conséquences d'un contexte politique instable, de l'insécurité et de la multiplicité d'obstacles auxquels ils faisaient face dans la poursuite de leur projet de vie dans leur pays d'origine. Des situations telles que la reprise d'études, la recherche d'un emploi, bref, la quête de l'accès à une meilleure stabilité pour eux et leur famille semblaient difficiles :

²⁴ Selon Statistique Canada les immigrants nés en dehors du Canada sont considérés comme des « immigrants de première génération » et les immigrants nés au Canada et ayant au moins un parent né à l'étranger sont considérés comme des « immigrants de deuxième génération ».

...pour des raisons, peut-être personnelles, parce que l'insécurité commençait en Haïti avec le régime de Duvalier père, parce qu'il y avait deux périodes de père et fils... les jeunes commençaient à partir même si on avait la possibilité de travailler, mais les parents avaient tellement peur qu'on soit kidnappés ou arrêtés... Puis, avec les tontons macoutes qu'il y avait en Haïti, alors l'exode a commencé (CT-H-9).

Les récits sur le départ du pays d'origine témoignent d'un grand désespoir entretenu par l'exhortation constante de leurs proches à chercher de nouvelles opportunités. À ce besoin de s'éloigner des obstacles qui frappaient Haïti, s'ajoutait le désir d'explorer ailleurs de nouvelles opportunités:

Il faut dire aussi que la situation économique d'Haïti, la situation politique aussi ça me dérangeait beaucoup parce que j'avais perdu la foi, l'espérance, je ne pensais pas qu'Haïti pourrait être changé jamais. J'étais découragé, et je m'étais dit qu'il y a des choses que j'aimerais apprendre, mais il faut que je parte du pays, je laisse le pays. Alors ça fait une raison, et la certitude que ne saurait jamais tout ce que je veux savoir en restant ici. Bon et puis il y avait aussi le goût de connaître le monde à l'extérieur, parce que j'étais né en Haïti, j'ai grandi, jamais je n'avais voyagé avant (CT-H-2).

Généralement, un concours de circonstances complexes a mené les membres de l'AHQ à partir d'Haïti. Même s'ils n'étaient pas tous dans des situations précaires, en Haïti l'accès à certains espaces (les places en faculté de médecine par exemple) était réservées seulement pour ceux qui détenaient des relations proches avec les dirigeants du pays. En plus, le sentiment d'insécurité éprouvé et le profond désir de voir le monde les incitaient à partir. Dans les récits, nous remarquons que la décision de partir est aussi marquée par la mise en question et parfois par le rejet du système hiérarchique du pays d'origine : « Les critères sont décidés par la personne qui va vous embaucher. Ici on sait à l'avance que c'est telles conditions, telles carrières, nombre d'année, c'est clair. On a de la difficulté avec nos pays. Ce n'est pas parce que je suis haïtien que je vais rentrer dans mon pays accepter n'importe quelles conditions » (CT-H-2).

Une autre dimension importante de l'expérience et aussi récurrente est la grande ouverture à la mobilité et la flexibilité dont font preuve les interviewés. Ceci se traduit par une grande capacité d'adaptation, unie à une disposition à affronter de nouveaux défis. La majorité des participants ont raconté de longues trajectoires caractérisées par des périodes d'intenses mutations. Ils ont suivi de longs parcours et Québec a été l'aboutissement d'un cheminement qui les a menés de leur Haïti natal vers d'autres pays. Dans la plupart des cas, ils sont partis ayant comme but principal la poursuite de leurs

études et cette ouverture les a menés ensuite à exercer leur vie professionnelle dans d'autres régions du Québec, du Canada et du monde : « j'ai eu des offres entre Québec et Rimouski... mais il je suis parti en Afrique avec ACDI. Quelques mois à Ottawa, après Afrique. On a dû changer... on est allé au Niger et après au Mali » (CT-H-4).

À ce sujet, il faut donc signaler qu'avant leur arrivée dans la Ville de Québec, la plupart s'étaient déjà installés dans d'autres endroits où ils ont aussi étudié et travaillé, par exemple au Québec, aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud, entre autres. Plus tard, en quête d'une plus grande stabilité, ils se sont installés au Québec. Le choix final de cette destination est la conséquence d'une variété de facteurs. D'un côté, on trouve des facteurs externes tels que le racisme aux États-Unis, la fragilité des économies ou la faible qualité de vie des pays où ils s'étaient installés auparavant. Ensuite, il y a des facteurs internes inhérents au contexte canadien en général et québécois en particulier. Dans le premier groupe, nous observons que l'instauration de nouvelles règles de l'immigration et d'un système par points au Canada en 1967 a favorisé des meilleures chances de réussite dans le processus de sélection des futurs candidats. Dans le deuxième groupe, certains interviewés ont manifesté des raisons liées aux circonstances personnelles, notamment le fait d'avoir reçu des offres d'emploi à l'Université Laval. Sans oublier bien sûr, le fait que pour certains qui avaient eu la chance d'avoir visité la ville et admiré sa qualité de vie et sa beauté, cela leur a donné une forte envie d'y demeurer: « il a vu une ville où il aurait voulu s'installer et vivre » (CT-H-4).

Certains avaient d'abord vécu en région, créant de grands liens d'amitié et accumulant des expériences, qui ont été déterminantes pour leur adaptation à la vie de la province. Ceci leur a permis à leur tour de faire des contacts, de connaître en profondeur la société d'accueil sans les contraintes d'une grande ville.

Les différentes expériences vécues par les Haïtiens de Québec font preuve de courage, et de persévérance. À ce sujet, le fait de s'être installés dans la province depuis plusieurs années a fait d'eux des témoins de longue date de la réalité de la province. Avec le temps, ils ont arrivé à identifier sans difficulté les différences entre le processus de migration vécu au moment de leur arrivée et les expériences vécues plus récemment: « La société a passé d'un extrême à l'autre ici. Les Québécois ont changé, la nouvelle génération...chacun pour soi » (CT-F-10); « Ici à Québec tout le monde se connaissait, il y avait moins de méfiance ici, et les gens aidaient plus » (CT-H-5).

4.3 L'identité et la citoyenneté

La démarche migratoire est marquée pour la quête d'un nouveau chez soi. Non seulement des différences, mais aussi des similitudes apparaissent. Dans le contexte actuel où des phénomènes tels que celui de l'immigration se multiplient, les immigrants découvrent de plus en plus d'espaces différents où ils peuvent exercer leur 'citoyenneté' : la scène mondiale, la gouvernance locale et l'espace privé, entre autres. Au Québec, la langue est un marqueur identitaire de grande importance pour l'État québécois (Heller, 2007). « Depuis le début des années 1960, l'État québécois joue un rôle actif dans la recherche sur des questions de langue, de communauté et d'identité » (Heller, 2007 : 43). Les liens entre la langue et l'identité ont été solidifiés dans la pratique et dans le discours.

Ce constat nous porte à signaler qu'une raison fondamentale de l'attrait de la communauté haïtienne envers le Québec est certes le partage des valeurs communes, dont celui de la langue. Pour la communauté haïtienne installée au Québec le partage de la langue a de premier abord facilité ou même presque résolu pour plusieurs le processus de reconstruction identitaire : « au moins on parle français, ce sera moins pénible que d'être pris par discrimination raciale, d'être bloqué par la langue » (CT-H-1). Ceci pourrait se traduire, exprimé selon un langage plus étatique, par une 'intégration pratiquement réussie'. Pourtant, si on analyse plus en profondeur les témoignages des interviewés, un tel constat n'est pas évident : « Les enfants aussi... il y avait des problèmes avec le français qu'ils parlaient. Ils leur reprochaient de parler un français 'qui vaut 100 dollars', selon l'expression, parfois aussi, certains disaient qu'ils ne comprenaient pas le français de mes enfants. Les enfants pleuraient parce que personne ne voulait jouer avec eux » (CT-H-2).

4.3.1 Le sentiment d'appartenance : Haïti et Québec

Le travail de reconstruction identitaire que doit entreprendre un immigrant n'est pas nécessairement lié au discours identitaire de la société d'accueil. Le nouvel arrivant doit d'abord survivre au choc de deux réalités : celle qu'il laisse derrière lui et celle qu'il trouve. Il doit aussi faire face aux imaginaires préexistants dans la société d'accueil sur « l'autre », sur son pays d'origine, son parcours précédent, sa façon de parler, de s'exprimer ou son aspect physique, entre autres. « ... Comme c'est une immigrante, elle ne marche pas

comme nous, elle ne fait pas les mêmes gestes que nous, on avait peur que le peu de temps qu'on avait pour initier les gens, qu'elles ne comprennent pas, qu'elles n'arrivent pas, etc. » (CT-F-1). Un des membres de l'association l'exprime de cette façon : « Ta nature, le goût de goûter les choses. Tu sais que tu as tout ça, c'est de l'autre côté ça. La vie adulte c'est une chose, là il y a une dichotomie, ce sont deux sentiments d'appartenance très différents » (CT-F-3).

Par rapport au pays de naissance, dans les entrevues, Haïti est perçu comme le pays des racines identitaires, « l'éponge qui a absorbé, le noyau dur ». Comme l'expliquent les personnes interviewées, personne ne porte l'identité d'un pays à 100%. Même si la plupart d'entre eux sont partis à cause du régime de Duvalier, certains sont retournés redécouvrir un pays. Parmi ces derniers, quelques-uns ne sont restés que deux ou trois semaines, d'autres sont allés jusqu'à tenter de s'installer de nouveau en restant de une à deux années. Au fur et à mesure de leur séjour, ils ont constaté que pendant leur absence, ils avaient changé; le pays n'était plus le même pays qu'ils avaient quitté. Il y avait beaucoup d'instabilité politique, de la violence, un sentiment de risque constant. Ils se sont rendu compte qu'ils ne reconnaissaient plus leur pays; « quand on part et on retourne, on voit les choses différemment, les choses ont changé, le pays a lui aussi évolué ». Ce qui illustre la complexité d'un sentiment d'appartenance envers Haïti. Certains interviewés mentionnaient que leur pays d'origine n'avait cessé de changer : « Haïti est plus violent aujourd'hui, la langue a changé, la société et les valeurs ont changé. La superstition est forte et on abuse de la générosité des autres. On devient nostalgique d'une époque qu'on avait vécue, mais qui n'existe plus » (CT-H-7).

Par rapport au pays d'adoption, le constat des interviewés se situe juste à l'opposé, car ils découvrent qu'ils ont commencé, sans s'en rendre compte, à eux-mêmes faire partie des changements en cours. Pour illustrer le sentiment d'appartenance envers Québec, un des interviewés cite un exemple très éloquent : l'intensité du deuil ressenti lors du décès de René Lévesque : « j'ai ressenti le deuil de Lévesque, comme un Québécois » (CT-H-7). En plus, lors de la chute de Duvalier ou après le tremblement de terre, les membres de la communauté ont ressenti la solidarité des gens de la Ville de Québec. Ils se sont alors sentis d'ici : « on a senti la solidarité quand Duvalier est tombé ou à cause du tremblement de terre » (CT-F-10) « lors du séisme on a pleuré ensemble parce que il y a pleins de gens ici qui ont eu des victimes, on a fait tout ce qu'on pouvait ensemble, prier ensemble manger ensemble. S'il n'y avait pas l'association, ça aurait été difficile » (CT-F-1).

Par ailleurs, les interviewés réalisent aussi que ce sentiment d'appartenance se construit en tant que Québécois de la ville de Québec. Puisque, par exemple, même s'il y a la perception généralisée qu'effectivement la Capitale Nationale serait moins ouverte que la Métropole, c'est une ville à échelle humaine qui offre pour cette raison, une excellente qualité de vie. De sorte qu'ils ont appris à aimer la ville en étant témoins des changements et en même temps, en apprenant à l'aimer, à apprécier tout ce qu'elle leur offre en termes de bien-être, et comment cela se traduit par un développement du sentiment d'appartenance.

Finalement, il faut attirer l'attention sur le fait que dans le cas particulier du contexte québécois, il y a un autre élément très important qui vient rejoindre la configuration du sentiment d'appartenance. Ce troisième élément qui s'ajoute à la démarche identitaire, c'est l'existence de la province de Québec à l'intérieur d'une autre structure nationale, celle du Canada :

On arrive à penser qu'on n'est pas que des Haïtiens seulement ou des Canadiens seulement. On peut être Haïtien, on peut être cela en même temps. On peut avoir une identité multiple, qui fait que bien que Haïtien on appartient aussi à la culture québécoise, canadienne, antillaise, oui on est Haïtien, mais ça ne nous empêche pas de participer à la vie commune (CT-H-2).

4.3.2 De la démarche légale à la démarche sociale

Une fois le processus légal d'obtention de la citoyenneté canadienne achevé, il y a plusieurs changements qui surviennent pour les nouveaux citoyens. Les membres de l'association ont relevé que la plupart de ces transformations se produisent d'un point de vue juridique, mais que d'autres se manifestent d'un point de vue social. Étant donné que la citoyenneté (juridique) donne accès à des droits et à des devoirs, certains participants affirment que tant qu'ils n'avaient pas la nationalité canadienne, ils ne se sentaient pas chez eux. Cette démarche les a rassurés même si cela n'était pas le seul objectif de leur installation à Québec. Les témoignages mentionnent les avantages et les limites liés à cette démarche tels que la possibilité de travailler avec le gouvernement fédéral comme fonctionnaire ou conseiller, le droit au vote ou encore la capacité de recevoir de l'aide et mieux protéger leurs droits à l'extérieur du Canada. Ce dernier point a fait qu'ils se sont sentis plus sécurisés dans les séjours à l'étranger, car ils étaient conscients du rôle de protecteur des droits des Canadiens de l'État canadien au-delà des frontières physiques du pays. Ce sentiment de sécurité va jusqu'à se sentir plus en sécurité dans leur pays

d'origine même. Et, en ce sens, les déplacements vers le pays d'origine se font plus tranquillement : les démarches légales pour entrer ou sortir du pays deviennent plus simples, le passeport leur donne une sécurité qu'ils n'avaient pas avant d'arriver au Canada. Tout cela va par la suite contribuer indirectement à favoriser le sentiment d'appartenance au Québec.

Dans la plupart des cas, les entrevues font référence au fait que bien que l'obtention de la citoyenneté légale était un évènement attendu, cela n'a pas changé leur engagement ou la façon de vivre leur quotidienneté une fois celle-ci dans la poche. Ils ont continué à assumer leurs devoirs, tels que par exemple payer les impôts, mais le fait d'avoir obtenu la citoyenneté leur a donné accès à des nouveaux espaces d'expérience. Par le biais du droit de vote, la citoyenneté a facilité la participation politique à travers l'engagement, non seulement en participant aux élections, mais aussi en devenant membres de partis politiques : « Mais pour des questions personnelles, ce qui est de voter, parce que une personne qui aime analyser, quand tu es citoyen non seulement tu peux voter, tu peux avoir une carte de membre pour un parti politique. Ça donne un avantage, pour les personnes qui sont intéressés » (CT-F-1).

Du point de vue social, l'intégration est plutôt régie par d'autres facteurs. Les interviewés notent l'importance de participer à des espaces d'inclusion tels que les activités familiales dans le milieu de travail. Bref, des activités qui encouragent la participation, le partage et l'échange en reconnaissant qu'ils font partie de la société. Cependant, au fur et à mesure que le temps passe, la confiance et la sécurité s'accompagnent du besoin de s'affirmer, de marquer les limites et de s'éloigner de situations agressives. Ils se sentent citoyens dans la mesure où ils connaissent leur place dans la société et cela leur permet à leur tour d'exiger des droits et de participer dans une plus grande mesure. C'est une histoire de persévérance, car : « On est moins sûr de soi au début, on veut bien paraître, faire comme les autres, parler avec leur accent. On n'était pas sûrs de nous. À un moment on se dit qu'il y a d'autres façons de parler » (CH-H-7). Et avec le temps, les positions peuvent changer : « L'intégration, ça ne finit pas. On remet en question des positions qu'on avait » (CT-F-10).

Les témoignages coïncident dans le fait qu'il doit y avoir un effort d'intégration, et que chacun doit chercher ses propres espaces. Dans ce sens, tous les participants ont mentionné l'importance de faire du bénévolat ou de participer aux activités culturelles

faites dans des centres de loisirs ou à l'église, ces activités étant primordiales dans la démarche d'intégration. « Les bénévoles sont très importants pour s'intégrer : la table de pain à l'université, les associations, les émissions de radio. Notamment dans le cas d'un étudiant qui ne peut pas s'offrir une vie sociale riche en événements sociaux ou l'accès est payable » (CT-H-5).

Les participants mentionnent l'importance de prendre de l'expérience mais avec souplesse. Afin de mieux envisager où faire sa place, la flexibilité, la tolérance et le respect des différences sont des atouts qui facilitent l'adaptation aux nombreuses opportunités offertes par le nouveau pays. Même s'ils soulèvent à plusieurs reprises l'importance que joue la société d'accueil au moment d'ouvrir les portes d'entrée à travers l'emploi, les liens d'amitié et l'échange quotidien, ils insistent sur le fait que l'immigrant doit avoir la volonté de faire sa place en comprenant et acceptant la mentalité locale. Dans tout ce processus, les interactions positives deviennent un enjeu fondamental.

4.4 Les espaces d'inclusion et d'exclusion

Si nous concevons la citoyenneté d'un point de vue élargi allant au-delà de sa nature juridico-politique, nous observons l'importance des pratiques locales, quotidiennes. Cette conception de la citoyenneté liée au contexte local nous oblige à diriger le regard vers les échanges avec le voisinage, le milieu de travail, les espaces publics de nature culturelle, éducative ou politique. Cela est particulièrement pertinent dans la mesure où ces échanges nous permettent de comprendre plus facilement comment les citoyens partagent avec la communauté locale les tâches, les besoins, les devoirs et aussi les droits au sein de la nouvelle citoyenneté.

Ce regard nous parle d'une citoyenneté active, détentrice de droits, mais aussi qui est en mesure d'assumer des responsabilités et de relever des défis. Les membres de l'association font preuve d'une expérience de citoyenneté très dynamique, laborieuse et remplie d'un esprit infatigable. Ils démontrent non seulement une grande capacité pour affronter l'échec, la frustration et l'exclusion, mais en même temps ils vivent avec humilité et conscience les moments de réussite. En effet, il faut souligner dans tous les récits des membres de l'AHQ, le fort sens de l'engagement. Les personnes interviewées sont des citoyens extrêmement impliqués avec leur milieu familial, social, culturel et politique. Cet intérêt est issu de la pleine conscience qu'ils ont par rapport à la place qu'ils occupent

dans la société québécoise. Ils sont venus avec l'objectif de s'épanouir personnellement et professionnellement, dans une province qui les a reconnus, légalement et davantage. Ils se sont battus quotidiennement pendant des années pour conquérir leurs espaces de droit et de citoyenneté : « Il y a moi qu'on avait choisi pour représenter l'université sur le campus, organiser les conférences, les sièges, toute la gestion » (CT-H-2).

Oui, par exemple le dernier emploi que j'ai fait, en particulier il y avait beaucoup de choses que c'est à moi qu'on demandait, par exemple où aller en communication c'est à moi qu'on le demandait. Parce qu'ils savaient que j'avais le bagage pour, que j'avais l'expérience pour, que par le cheminement que j'avais fait dans la compagnie, à un moment donné j'ai donné de la formation, parce qu'ils savaient que j'étais capable, on a reconnu mon potentiel, ils savaient que je pouvais me tenir devant les gens, que j'avais de la méthode et puis ça oui, je peux dire que dans certaines circonstances et des choses, qui m'ont fait sentir que j'étais vraiment partie de la famille où j'étais, en dehors de la société restreinte, dans un milieu de travail, je faisais partie de cette société parce qu'on me demandait qui me prouvait qu'ils avaient confiance en moi, qu'on ne voyait pas la couleur de la peau, qu'on voyait ce que j'avais dans la tête, ils savaient que j'avais quelque chose dans la tête. On m'envoyait présenter des choses au deuxième et troisième niveau et on n'envoie pas n'importe qui... » (CT-F-1).

Des espaces d'inclusion et d'exclusion sont présents dans divers aspects de la vie de tout citoyen; la particularité de ces espaces pour les immigrants, doit être minutieusement examinée. Identifier ces espaces est essentiel pour comprendre les éléments qui façonnent le quotidien des membres de l'association. La discrimination raciale ou la reconnaissance du travail sont des exemples opposés qui peuvent constituer les deux faces d'une même médaille.

En effet les témoignages recueillis lors des entrevues mettent l'accent sur le fait que les participants évitaient l'exclusion en anticipant les situations de possible rejet. Il serait pour plusieurs préférable de s'abstenir de participer à certaines activités afin d'éviter de frapper un mur. En cherchant une coquille de défense, le but était pour chacun d'eux, celui de se protéger. Bref, en choisissant les activités auxquelles participer, ils évitent les mauvaises expériences (être mal accueillis). Un membre de l'association l'explique de cette façon : « Il s'agit de faire de la prévention pour ne pas sortir de la coquille de protection. Le plus difficile ce sont les nouvelles situations où l'on rencontre de nouvelles personnes et qu'on est seuls » (CT-H-4). Ils soutiennent que le temps et l'expérience aident à identifier des espaces et des relations plus sécurisants. Un élément important qui ressort à ce sujet est

la relation d'amitié et les liens avec les collègues de travail : en construisant des relations de confiance, on peut franchir les barrières du stéréotype.

Tous s'entendent à dire que dans les faits il y a une fermeture dans la population de la ville envers la figure de l'immigrant, selon eux par méconnaissance, par peur ou par méfiance envers l'autre. Plusieurs soutiennent que, malheureusement, les mauvaises expériences sont aussi fréquentes. Un membre de l'AHQ souligne que « les gens racistes...les gens répondent mal. Les chambres étaient toutes déjà louées. Il a fallu apprendre à vivre avec ça, ce n'est pas chaque jour qu'on tombe avec les gens comme ça. Il n'y a pas une ségrégation, mais aussi chez moi j'aurais pu avoir de la discrimination » (CT-H-7).

Ainsi, les bons moments aident à surmonter les obstacles, les activités sociales, le bénévolat et en général l'engagement citoyen. Précisément, c'est ici que l'association joue un rôle primordial, car elle permet de créer des espaces de reconnaissance pour les membres de l'association et pour la communauté en tant que collectif. Un des extraits du compte-rendu du site web de l'AHQ illustre l'importance qui est attribuée aux hommages des membres de la communauté haïtienne.

Le clou du programme a été l'hommage rendu par l'Association à des personnes d'origine haïtienne qui se sont illustrées dans leur domaine respectif au cours de l'année. Il s'agit de madame Rufina Calixte, de messieurs Jean Moisset, Maximilien Laroche et Aniclès Grégoire. Un trophée a été remis à chacun. Rufina Calixte, infirmière auxiliaire au CHUL, est récipiendaire du Prix de reconnaissance du Conseil des infirmiers et infirmières du CHUQ et du Prix Sirius du CHUQ « Hommage Humanitas » pour son dévouement exceptionnel et ses qualités de cœur au service du bien-être des autres. Jean Moisset, après une brillante carrière de professeur à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Laval, a été élevé au rang de professeur émérite de l'Université Laval en mai 2009. Maximilien Laroche, professeur retraité de la Faculté de Lettres de l'Université Laval, a été nommé, en juin 2009, docteur honoris causa de l'Université Mc Master (Hamilton, Ontario) pour les éminents services rendus aux Lettres, aux Arts, au Canada et au monde²⁵.

Lors de ma participation aux événements de l'AHQ et dans les témoignages recueillis des participants incluant ceux des descriptions des activités de l'AHQ, j'ai pu remarquer que l'apport de la communauté en tant que groupe, ainsi que sa contribution intellectuelle, artistique, matérielle et symbolique, ont été célébrés. Voici un exemple de description

²⁵ Association haïtienne de Québec <http://associationhaitiennedequebec.blogspot.ca/> (consulté le 5 novembre 2011).

donnée par l'association dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti :

Cependant, la vedette de la soirée et celui pour qui le souper-bénéfice a été organisé est le sculpteur Anioclès Grégoire, résident de Montréal, qui a réalisé, pour le compte de l'Association haïtienne de Québec, une magnifique statue en bronze de 2m50 de Toussaint Louverture, héros national haïtien. N'ayant pas amassé assez d'argent pour la statue, l'Association avait opté et payé pour un buste, mais le sculpteur s'était engagé à faire la statue à ses frais. Tous les profits de la soirée lui sont donc versés pour l'aider à rembourser ses dettes. Le monument est un don de la communauté haïtienne à la Commission de la Capitale nationale, il sera érigé au Parc de l'Amérique latine (près du Palais de Justice) et le dévoilement se fera au printemps prochain. Comme elle est encore entreposée à Montréal, Anioclès Grégoire a fait découvrir, à l'assistance, toutes les étapes de la fabrication de la statue grâce à un enregistrement DVD qui était très apprécié. Il a eu une ovation debout.

C'est dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti (2004) que l'Association haïtienne de Québec avait offert cette statue à la Commission de la Capitale nationale qui l'a acceptée d'emblée en gage de la présence et de la riche contribution de la communauté haïtienne au développement du Québec. Toussaint Louverture (1743-1803) est considéré comme le précurseur de l'indépendance d'Haïti. Il a été le penseur, le leader de la révolution des esclaves de Saint-Domingue et a forcé la France à reconnaître l'abolition de l'esclavage dans la colonie en 1794. Fait prisonnier en 1802 et déporté en France par l'armée envoyée par Napoléon Bonaparte pour rétablir l'esclavage, il mourut, en avril 1803, dans les cachots du Fort-de-Joux, dans le Jura français. Jean-Jacques Dessalines l'a habilement remplacé et a mené la révolution des esclaves à la victoire et à l'indépendance d'Haïti, le 1^{er} janvier (comptes rendus des activités de l'AHQ) »²⁶.

Les participants remarquent aussi la contribution culturelle des activités : « donc je voyais qu'il y avait un réseau qui était là comme intéressant, et puis les activités qui se faisaient, il y a des activités culturelles, de notre folklore, etc., je voyais la possibilité de revivre certains aspects culturels : musique, danse. Il y a souvent des repas » (CH-F-3). Un autre membre de l'association manifeste que : « l'année passée ils ont fait une activité que je trouve très intéressante, cette année il n'a pas eu, mais qui nous rappelle le carnaval, là-bas on a un carnaval, amis on n'a pas besoin de déguisements, on danse, on mange, etc., je trouve c'est une activité importante » (CH-F-1).

²⁶ Association haïtienne de Québec <http://associationhaitiennedequebec.blogspot.ca/> (consulté le 5 novembre 2011).

4.4.1 La famille en tant que lieu d'accueil

Dans de nombreux cas, c'est la famille qui fournit les principaux liens d'intégration. C'est à travers cet espace que les membres de l'association arrivent à comprendre les rapports sociaux et les codes de comportement, le langage formel, informel et surtout le non-dit. « Dans la plupart des cas il y a de la famille, amis déjà en place » (CT-H-5) ; « mon mari et ses enfants m'ont aidée à m'intégrer. Pour moi c'est naturel : pas nécessaire à chercher des infos au ministère. Venant seule c'est différent, avec un mari et ses fils, ils le font. Je n'ai pas cherché à connaître, j'ai ma famille, je n'ai pas besoin » (CT-F-8) ; « mon frère est parti ailleurs... j'aurais pu, mais j'avais des amis à Laval et un cousin » (CT-H-7).

Dans le cas spécifique des Haïtiens qui ont de la famille proche dans la ville ou la province, ils reçoivent une aide fondamentale pour s'intégrer. Une des interviewées mentionne que pour elle le processus d'intégration avait été un parcours naturel et fluide grâce à sa nouvelle famille. Elle n'a pas eu besoin de chercher des informations ailleurs, avec son mari et ses fils, elle savait déjà comment se procurer les informations. Le sentiment d'appartenance est venu de son mari québécois : elle s'est sentie comme une partie de son mari, et en tant que telle, une citoyenne québécoise. La famille permet de laisser derrière la peur, le doute et fait en sorte que les insécurités diminuent avec le temps. Progressivement, ils se sentent mieux dans leur peau.

Dans le cas des membres de l'AHQ, le concept de famille peut être défini à partir de trois contextes : 1. le ménage familial; 2. les amis locaux et étrangers installés dans la ville, et aussi ceux qui se trouvent ailleurs et 3. les autres associations d'immigrants présentes dans la ville. Les regroupements qu'on vient de mentionner agissent en tant qu'institutions, tout en ayant une particularité qui les différencie des institutions étatiques. Ils ont la capacité d'incorporer plusieurs langages en même temps et qu'ils possèdent la flexibilité pour s'adapter et changer selon les circonstances, en faisant face aux obstacles et aux succès. Ils appréhendent avec souplesse les conjonctures politiques et sociales, et surtout ils agissent en tant que réseau de solidarité.

Une institution qui n'a pas été nommée, mais qui joue un rôle très important dans la plupart des témoignages, est celle de l'Église catholique. Plusieurs membres de l'association confirment l'important soutien de cette institution religieuse. Certains participants sont arrivés à Québec grâce aux dons faits par l'intermédiaire de membres de l'église. Ces mêmes individus et d'autres ont été accueillis et accompagnés durant la

trajectoire migratoire, lors de l'installation et de l'intégration de l'arrivée jusqu'à aujourd'hui.

4.4.2 Le travail en tant qu'espace d'intégration

Les participants ont évoqué le contexte du travail comme un milieu de réalisation personnel. Ils y accomplissent des objectifs personnels et professionnels. Cela a des conséquences importantes pour chaque personne surtout si nous considérons le niveau élevé d'instruction des participants interviewés.

Cependant, nous devons souligner que ce contexte a été paradoxalement à la fois un endroit d'inclusion et d'exclusion. Certains ont dû abandonner leur métier pour se plonger dans d'autres activités, surtout ceux qui avaient des formations dans les domaines liés à la santé. D'autres ont réussi dans leur domaine initial de formation en faisant preuve de ténacité, et assez souvent en recevant la reconnaissance de leurs collègues, de leur entourage et dans certains cas, même des autorités étatiques. L'association a joué un rôle important dans ce sens, en mettant de l'avant les apports individuels de même que ceux de la communauté dans son ensemble.

La reconnaissance a été invoquée à plusieurs reprises comme un élément fondamental dans le processus d'intégration. Un des interviewés a par exemple affirmé que pour lui « l'inclusion » c'est quand on peut mettre en valeur ses compétences. Une autre a déclaré que l'étape la plus importante du parcours d'intégration est la recherche d'un emploi car, le travail est l'espace propice pour s'affirmer et connaître la société d'accueil, pour échanger et développer ses compétences.

La reconnaissance est mentionnée fréquemment dans les récits des membres de l'AHQ. Un des interviewés souligne que pour lui, il a été fondamental de recevoir de la reconnaissance de la part de ses collègues. Cependant, il a toujours senti qu'il devait répondre plus qu'aux exigences pour rassurer ceux qui avaient des doutes face à la qualité de son travail. Même s'il avait les mêmes opportunités, il était plus exigeant vis-à-vis soi-même pour répondre aux attentes.

Par ailleurs, nous observons dans les témoignages que les personnes interviewées signalent l'imposition des limites à leurs ambitions. Pour les interviewés, les cas de réussite existent, mais il y a aussi plusieurs membres des communautés culturelles qui

n'ont pas eu l'opportunité de prendre leur place. Même s'ils avaient les compétences suffisantes pour s'intégrer au marché de l'emploi dans leur domaine, le système a créé des blocages difficiles à franchir. Plusieurs ont manifesté qu'en réalité, l'équivalence parfaite d'opportunités n'existe pas. Néanmoins, certaines des personnes interviewées qui n'ont pas réussi à s'épanouir professionnellement ont trouvé la façon de sublimer leur frustration en changeant de domaine. Ils se sont offert eux-mêmes d'autres possibilités en développant de nouvelles compétences dans le but d'adapter leurs capacités aux opportunités offertes.

4.5 L'importance des liens sociaux dans le processus d'intégration

Dans les témoignages, se trouve une réflexion constante sur la position, le statut, la condition d'immigrant, aussi bien que sur la condition de citoyen. Les participants admettent que bien que l'État les reconnaisse en tant que citoyens égaux, l'ensemble de la population locale ne réagit pas de la même façon. Ils sont extrêmement critiques en ce qui a trait à ce qu'ils représentent pour certaines personnes : des inconnus, des étrangers et des intrus qui sont venus pour prendre leur place : « Il y a eu une fille qui m'a sauté dessus, elle m'a dit qu'elle est Québécoise et elle aurait dû avoir cette job-là » (CT-H-2).

Toutefois, ils savent qu'ils sont appréciés par beaucoup de personnes, qui reconnaissent leurs capacités et leur place dans la société. Ils cherchent les milieux où ils se sentent en sécurité en évitant des endroits où ils pourraient être la cible de comportements hostiles. Plusieurs interviewés sont conscients qu'il y a une appartenance citoyenne et une appartenance sociologique. Un membre de l'association l'a expliqué de la façon suivante :

Il y a l'appartenance citoyenne et sociologique. Je ne serai jamais un québécois sociologiquement parlant parce que j'ai socialisé là-bas où je suis né. Il faut faire la distinction entre la citoyenneté politique (plan juridicopolitique) et sociologique. Les jeunes le savent, leur réponse est dans leur tête même si poliment ils ne l'expriment pas, et ils ont raison, c'est qu'eux, c'est de père en fils, depuis des générations qu'ils sont ici, donc leurs racines, c'est ici, et toi, tes racines ne sont pas d'ici, ils sont polis, ils ne vont pas te dire ça (CT-H-4).

Le fait de reconnaître la différence entre les deux types d'appartenance, les aide au moment de se situer en tant que citoyen d'origine étrangère, cela afin d'éviter les situations indésirables. La démarche de construction d'un réseau social prend du temps, elle est risquée, mais elle est vitale pour le soutien des nouveaux arrivants. Ce réseau les

a aidés à comprendre les codes sociaux des milieux de socialisation, des logiques inconnues pour certains d'entre eux. Tant les locaux que les membres de la communauté immigrante peuvent aider les nouveaux arrivants dans ce travail « d'interprétation ». Souvent, les immigrants déjà installés sont très bien placés pour transmettre les codes dans un langage qui est plus proche de ce qui est connu par quelqu'un de la même nationalité.

Dans la plupart des cas il y a de la famille ou des amis déjà en place, d'où l'importance des réseaux. Grâce à des connaissances, des contacts, les gens arrivent à s'intégrer. Les expériences préalables de personnes de la même nationalité sont très importantes. Pour certains, le cercle social s'est élargi aussi vers des individus originaires d'autres pays, notamment des Africains. Un des interviewés qui voulait trouver un espace d'acceptation s'est tourné vers les milieux multiculturels. Un autre espace important, déjà mentionné, est celui de l'église. Une interviewée affirme être sûre que l'église est une institution qui peut aider l'intégration. L'AHQ a enfin été signalée par les participants de cette recherche comme un espace favorable pour la construction du réseau social et des opportunités d'engagement citoyen. Faire partie de l'association aide à s'intégrer à un Québec pluriel.

C'est un réseau social, là avec tout ce qui se passe en Haïti il y a eu la messe, on a pu ramasser pas mal de sous parce que ça a ébranlé la société québécoise, qui a vécu le deuil avec nous. Ça, il faut que je salue la façon ... comment les Québécois ont vécu le deuil avec nous. Dans la communauté on a beaucoup d'amis québécois, on a toujours des Québécois dans notre association, ils sont mariés. On a pu faire des choses, parce que l'association est là, comme le maire Labeaume qui a envoyé une délégation, des gens de la ville pour la messe. L'association est un point de rencontre, il y a un Conseil d'administration, le président. S'il n'y avait pas d'association, il y a des Haïtiens dans la ville, on n'a personne comme référence, je pense que dans ce sens-là l'association est importante. C'est une petite maison qu'on a où on se regroupe (CT-F-1).

L'association permet aux membres de s'impliquer à travers le bénévolat en participant à ses activités. Le sentiment d'appartenance et de confiance s'affirme à travers l'engagement. Nous avons remarqué tout au long des entrevues que plusieurs membres collaboraient avec d'autres organismes liés à l'engagement social et culturel envers les immigrants ou autrement. Le bénévolat au Musée de la civilisation et dans différentes institutions offre une opportunité de construire ou renforcer les liens sociaux : « je suis membre du musée de la civilisation, des arts, on paye une cotisation par année et on a

une carte de membre. Ils nous invitent aux activités, si on veut participer comme bénévole on peut le faire, mais on n'est pas obligés » (CT-F-1)

Le bénévolat permet de voir que c'est possible de cohabiter avec l'autre, de se faire accepter, d'être soi-même loin de son pays natal, de continuer à grandir, de continuer à construire : amitié, relations, contacts, se sentir soi-même intégrée, ne pas se sentir seul, entouré ou accepté. Ça permet de perdre la peur, la famille aide, mais plus ces expériences. Le doute diminue, je me sens bien dans ma peau (CT-F-8)

L'importance de cette implication sociale nous rapproche de ce que Gagné et Neveu (2009) appellent la citoyenneté de proximité. Dans ce cas, la démarche de construction d'un espace citoyen se centre sur les « sujets localisés » qui s'engagent dans leurs milieux et mobilisent leurs ressources vers la construction d'un réseau, d'un espace dans la vie sociale et politique de la cité. Ce processus relié aux sujets localisés ne fait que réaffirmer le caractère flexible et mobile de la citoyenneté. Selon Schnapper (2002) et Werbner (2005) la construction de la citoyenneté se fait en continu, sa dislocation et sa reconstruction sont constantes.

4.6 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons discuté de l'expérience migratoire des Haïtiens qui ont participé à cette recherche. Nous arrivons à repérer des éléments clairs dans leurs cheminements tels que la construction d'un réseau social, leur sens de la solidarité, leur engagement et capacité à surmonter des situations et conditions adverses. Ce sont des individus avec une grande capacité d'adaptation qui les a aidés à prendre leur place dans la société d'accueil. Face aux échecs ils ont trouvé le courage de sublimer leur frustration et la reconduire vers des rapports positifs envers une société qui assez souvent les a exclus.

La figure de l'étranger est conçue à partir de l'image de l'autre, de ce qui n'appartient pas au contexte normatif, organisé et bien réglé. Comment arrivons-nous, malgré cette conception, à construire une image en dehors de la marginalité ou, à tout le moins, à se démarquer un peu de cette normalité? Il y a, entre autres, l'importance du réseau social, celui que l'immigrant est capable de construire dans son pays d'accueil. C'est un réseau qui dans seulement quelques cas a un caractère familial mais qui, la plupart du temps, est lié à la « solidarité transnationale » (Sirna 2007). En effet « le déplacement d'un pays à un

autre n'est pas toujours une perte ou une rupture de liens, puisque c'est souvent grâce à ces liens que le migrant est en mesure de partir de son village » (Sirna, 2007 : 3).

Dans la construction de ce réseau social l'AHQ joue un rôle fondamental, car, elle est en elle-même un produit de cette solidarité transnationale. Pour comprendre ce point, il faut prendre en compte des éléments sur lesquels se base le fonctionnement de l'association et leurs membres. Le Gall (2005 : 37) souligne quatre points centraux à considérer dans le cas d'un réseau familial : 1. Il offre de « l'information et des contacts, sert de circuit pour la distribution des biens et facilite l'accès au marché du travail et au logement » (Le Gall, 2005 : 37), 2. Il est un « réseau pour la modification et la création de valeurs culturelles et de pratiques » 3. Il répond aussi aux besoins émotifs des individus », et finalement 4. Il contient « d'autres formes de soutien apportées par la famille à ses membres, principalement par les femmes ». Nous observons que ces mêmes éléments définissent la façon à travers laquelle l'AHQ offre par l'intermédiaire de son réseau, un soutien important.

Ce chapitre a signalé l'existence de nombreux espaces d'interaction sociale reliés à la démarche d'intégration dans un contexte de migration. La famille et le travail, par exemple, constituent des réseaux sociaux importants pour les nouveaux arrivants. Ils les aident à conformer et façonner l'expérience citoyenne en leur donnant la chance d'interagir avec les autres individus faisant partie du collectif. Tel que souligné par Kymlicka (2003), le phénomène de la migration modifie la conception traditionnelle de la citoyenneté puisque, il nous mène à la concevoir d'un point de vue *pratique* et pas uniquement selon un *statut*. Dans ce nouveau scénario, des réseaux se construisent et façonnent à leur tour non seulement les liens avec la société d'accueil mais aussi avec la communauté d'origine. Tel que mentionné, cette démarche se réalise selon quatre points centraux mentionnés par Le Gall qui donnent accès à de l'information et des contacts, la création de valeurs culturelles et de pratiques, la satisfaction des besoins émotifs et la réception d'autres formes de soutien.

Conclusion générale

L'État-nation a été traditionnellement perçu comme le cadre qui, par définition, délimite l'exercice de la citoyenneté. Cependant, dans un contexte actuel caractérisé par un processus de mondialisation, il y a une prise de conscience de la part de nombreux individus qui s'aperçoivent eux-mêmes non seulement comme citoyens dans le sens traditionnel du mot, mais comme faisant partie de sous-groupes à l'intérieur et à l'extérieur de l'État-nation. C'est pour cette raison que nous éprouvons un besoin croissant de conceptualiser la citoyenneté dans les nouveaux niveaux dans lesquels les citoyens font leur vie (Coll, 2009 et Neveu, 2005). Selon cette idée, l'État-nation ne serait qu'un des cadres dans lesquels les gens peuvent exercer la citoyenneté. Il faudrait donc appréhender ce concept non seulement dans le contexte d'une scène mondiale en constante évolution, mais aussi d'une gouvernance locale et d'un espace privé qui deviennent de plus en plus importants

En lien avec la discussion sur la jouissance effective des droits de citoyenneté et à l'intérieur d'un contexte où les individus traversent de plus en plus les frontières, il est donc essentiel d'analyser l'accès à la citoyenneté dans le cas des immigrants. Selon Pnina Werbner (2005) les flux migratoires sont le catalyseur qui nous mène à repenser la construction démocratique de lien social et politique, et à souligner le caractère de dislocation de cette condition. La démarche migratoire entraîne la création des nouvelles stratégies qui doivent respecter les engagements locaux en même temps que les transnationaux. Werbner (2005) préconise que l'immigration emporte avec elle un phénomène de translocation de la culture en tant que processus de dislocation. Les structures créées par les groupes d'immigrants modèlent la citoyenneté traditionnellement liée à la nationalité, vers une autre liée à la pratique citoyenne locale. Cette dynamique est particulièrement pertinente, car elle souligne non seulement l'importance, mais aussi la forme à travers laquelle se concrétise la participation des immigrants dans la vie publique.

Dans cette perspective, le présent mémoire a voulu s'approcher de la pratique citoyenne d'une communauté avec une grande tradition d'immigration au Québec : la communauté haïtienne. Les données nous montrent clairement que la présence haïtienne au Québec est importante, car depuis plus d'un demi-siècle des Haïtiens ont commencé à s'installer

et elle se situe parmi les 10 plus importants groupes démographiques non européens au Canada. Dû à l'affinité linguistique entre le Québec et Haïti, la plupart des Haïtiens se sont concentrés dans la province de Québec. Ils partagent la langue, mais aussi leur appartenance à la francophonie. À la Ville de Québec, cette communauté se caractérise par une forte participation dans les activités des groupes communautaires et l'existence d'importants représentants dans la vie publique, culturelle et sociale.

Nous avons constaté que c'est une population qui possède un fort capital social produit de longs parcours, de longues expériences et se caractérise par un degré élevé de compromis social. Ce sont des individus qui se sentent identifiés avec de multiples aspects de la vie sociale et politique de la province. Ils sont flexibles et possèdent une grande capacité d'adaptation qui les a aidés à prendre leur place dans la société d'accueil et les a aidés à construire une nouvelle identité citoyenne. Nous avons repéré des éléments clairs dans leurs cheminements tels que la construction d'un réseau social, leur sens de la solidarité, leur engagement et capacité à surmonter des situations et conditions adverses.

En écoutant leurs récits et analysant leurs témoignages, on constate des expériences traversées par des moments de réussite et aussi d'échec qui illustrent que leur installation en ville n'a pas été facile. À force de grand courage, ils ont pu se maintenir et affronter des difficultés liées à une exclusion qui prend des allures variées. Ils ont été exclus de certains espaces, car, par exemple, certains n'ont pas pu exercer leur profession dans leur domaine. D'autres, à qui on a nié l'accès à des logements, n'ont pas joui des mêmes droits que le reste de la population. Cependant, face à ces échecs, ils ont trouvé le courage de sublimer leur frustration et la reconduire vers des rapports positifs. Ils ont visé à se protéger, toujours à la recherche d'un espace de revendication et de reconnaissance.

Nous avons vu que l'expérience de la citoyenneté des participants a modelé et crée de nouveaux sentiments d'appartenance tant au pays d'accueil qu'au pays d'origine. Une fois que les personnes ont pris la décision de partir et s'installer ailleurs, la relation et la façon d'exercer une pratique citoyenne changent. Il y a de nombreux espaces d'interaction sociale reliés à la démarche d'intégration dans un contexte de migration qui les ont aidés à conformer et façonner l'expérience citoyenne, en leur donnant la chance d'interagir avec les autres individus et en faisant partie du collectif. Dans ce nouveau scénario, des réseaux se sont construits et ont façonné les liens avec la société d'accueil et avec la communauté d'origine. Cela, tel que mentionné par Le Gall s'est fait à travers un meilleur

accès à de l'information et des contacts, la création de valeurs culturelles et de pratiques, la satisfaction des besoins émotifs et la réception d'autres formes de soutien.

Il est nécessaire de mentionner que même si la citoyenneté légale n'est pas centrale pour les personnes interviewées, la plupart ont signalé que celle-ci constitue une garantie et donne une certaine sécurité dans des situations spécifiques. Par exemple, lors des voyages à l'extérieur du pays, même à destination du pays d'origine, le fait de posséder cette citoyenneté donne aux individus la possibilité de se sentir en sécurité. La citoyenneté canadienne est perçue comme un support fort et fiable, elle garantit des droits. En plus, ils sont conscients que non seulement à l'extérieur du pays, mais à l'intérieur ils ont plus de droits, par exemple au moment de rechercher de nouvelles possibilités d'emploi.

Même si l'association n'a pas une nature facile à définir dans le cadre d'un état nation, elle joue un rôle très important, car elle possède un caractère flexible qui lui permet de s'adapter aux situations inattendues, aux besoins de ses membres. Dans la mesure où l'association s'approche des besoins, des inquiétudes et des logiques propres de la communauté haïtienne, elle devient l'épicentre où on gère les pratiques, les discours et la reconnaissance et les frustrations des membres. L'association donne de la visibilité à la culture haïtienne, elle facilite la reconnaissance du parcours, de l'expérience, de l'apport des membres de l'association, non seulement individuel, mais aussi collectif. Grâce au lien avec les autres associations, elle contribue à susciter une reconnaissance de l'apport de l'immigration en général. Ces échanges font que l'action de l'association soit plus effective au moment d'interagir avec les organismes de l'état. En plus, l'espace de socialisation qu'elle offre, qui se définit dans le contexte des dynamiques de changement est propice pour la mise en scène des nouvelles représentations individuelles et collectives. Bref, en jouant un rôle important dans la construction d'une citoyenneté de proximité, l'AHQ constitue une organisation à travers laquelle se construit l'identité citoyenne des membres de la communauté haïtienne dans la Ville de Québec.

Le concept de citoyenneté de proximité défini par Gagne et Neveu (2009) et la notion de nouvelle citoyenneté citée par Schnapper (2002) ont fondé le cœur de notre analyse. Le travail de terrain mené dans le cadre de ce mémoire nous a donné la chance de faire une incursion dans les structures, les pratiques et les discours de l'AHQ. Cet exercice nous a permis de voir comment les membres de l'association construisent leur espace citoyen à

une échelle locale. Nous avons trouvé que l'association est inscrite dans une structure flexible et mutable qui permet à leurs membres de construire des espaces de revendication, d'engagement, de solidarité et de reconstruction hiérarchique.

À l'intérieur de ce nouveau cadre, la communauté haïtienne s'organise pour non seulement rendre service aux membres, mais aussi pour rendre visible, promouvoir et faire reconnaître l'apport de cette communauté à la société d'accueil. L'AHQ mobilise les ressources de leurs membres en créant de nouveaux scénarios de reconstruction identitaire. Les membres de la communauté trouvent à travers l'association un espace de socialisation, de participation et de reconnaissance qui est clé dans la démarche d'intégration. En même temps, cet espace facilite la revendication citoyenne des Haïtiens dans la ville de Québec puisque leurs demandes trouvent dans l'AHQ un médiateur qui transmet les problématiques à la structure étatique québécoise.

Bibliographie

AGULHON M., et J. CUISENIER, 1997, « Libre dialogue sur nos identités et sur la citoyenneté », *Ethnologie française*, 27, 3 : 314 - 328.

ANDERSON B., c1991, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. New York, Verso.

ASSOCIATION HAÏTIENNE DE QUÉBEC, 2011, [Consulté en ligne] : <http://ahq-comptrenderuconseil.blogspot.com/>

BALIBAR E., WALLERSTEIN, I., 1988, « La nation Historique » : 95-144, in E. Balibar et I. Wallerstein, *Race, nation, classe : les identités ambiguës*. Paris, Éditions La Découverte.

BARTH F., 1969, « Introduction. Ethnic Groups and Boundaries. » : 1-29, in F. Barth, *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference*. Boston, Brown.

BAUMAN Z., c2010, *Identité*. Paris, L'Herne.

BEAUD, S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 35, 9 : 226-257.

BERTHELEU H et C. NEVEU, 2006, « De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de « débat public » à tours », *Espaces et sociétés*, 123, 1 : 37-51.

BLIN, A. 2006, 1648, *La Paix de Westphalie: Ou la naissance de l'Europe politique moderne*. Bruxelles, Éditions complexe.

BOURQUE, G., J. DUCHASTEL et É. PINEAULT, 1999, « L'incorporation de la citoyenneté », *Sociologie et sociétés*, 31, 2 : 41-64.

BRUBAKER, V., 1989, *Immigration and the Politics of Citizenship in Europe and North America*. New York-London, University Press of America.

CAPDEVILA, L., 2003, « Una novela – Testimonio dominicana sobre la dictadura de Trujillo: El Masacre se pasa a pie de Freddy Prestol Castillo » *Amnis*, 3: 1-8.

CAPITAN C., 2000, « Propriété privée et individu-sujet-de-droits: la genèse historique de la notion de citoyenneté », *Homme*, 153: 63-74.

CHARMAZ K., 2006, « Reconstructing Theory in Grounded theory Studies »: 123-150 in K. Charmaz, *Constructing grounded theory: a practical guide through qualitative analysis*. London, Sage publications.

CHATTERJEE P., 2004, *The politics of the governed: reflections on popular politics in most of the world*. New York, Columbia University Press.

COLL K., 2009, « Genre et citoyenneté culturelle à San Francisco : subjectivité et "estime de soi" dans l'organisation de la communauté latino immigrante » *Anthropologie et*

sociétés, 33, 2 : 167-192.

CRESWELL R., 1976, La problématique en anthropologie in R. Creswell & M. Godelier (Eds.), *Outils d'enquête et d'analyse en anthropologique*. Paris, Maspéro. 17-24

DAVELUY M., 2011, « De l'asymétrie des langues en anthropologie. Quelles perspectives pour une anthropologie non hégémonique? Le manifeste de Lausanne ». Premier colloque de l'association française d'ethnologie et d'anthropologie (AFEFA). École des hautes études en sciences sociales. Paris, France.

GAGNÉ N. et C. NEVEU, 2009, « Présentation : L'anthropologie et la "fabrique" des citoyennetés » *Anthropologie et Sociétés*, 33, 2 : 7-24.

GALLISSOT R., KILANI, M., RIVERA, A., c2000, *L'imbroglie ethnique en quatorze mots clés*. Lausanne, Payot.

GELLNER E., 1983, *Nations and Nationalism*. Oxford, Blackwell.

GHASARIAN C., 2002, « Sur les chemins de l'ethnographie réflexive » : 5-33, in C. Ghasarian (dir.), *de l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin.

GILBERT R., et CEPAL, 2004, « Haïti: antecedentes económicos y sociales ». Consulté sur internet (<http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/0/15400/L617.pdf>), janvier 2012.

GROSSBERG L., 1996, « Identity and Cultural Studies - Is That All There Is? » in S. Hall, et P. du Gay, *Questions of Cultural Identity*. Thousand Oaks, California, London, SAGE Publications.

HELLER, M., 2007, « Langue », « communauté » et « identité » Le discours expert et la question du français au Canada » *Anthropologie et sociétés*, 31,1 : 39-54.

HOBSBAWN E., 1990, *Nations and Nationalism Since 1780: Programme, Myth, Reality*. Cambridge, Cambridge University Press.

ICART J-C., 1979, « L'immigration haïtienne ». Consulté sur internet (<http://archives.radio-canada.ca/societe/histoire/clips/1043/>), mars 2013.

ICART L., 2006, « Haïti-en-Québec : notes pour une histoire ». Consulté sur internet (<http://id.erudit.org/iderudit/014148ar>), janvier 2012.

ISIN E., 2008, « Recasting the social in citizenship »: 3-19, in E. Isin, *Recasting the social in citizenship*. Toronto, University of Toronto Press.

JEAN J.C. et M. MAESSCHALCK, 1999, *Transition politique en Haïti: radiographie du pouvoir Lavalas*. Paris, L'Harmattan.

KYMLICKA W., 2000, « Citizenship in culturally diverse Societies : Issues, Contexts, Concepts » : 1-41, in W. Kymlicka, et W. Norman, *Citizenship in diverse societies*. New York, Oxford University Press.

---2003 "New Forms of Citizenship", in T. J. Courchesne, D. J. Savoie, eds., *The Art of the State: Governance in a World Without Frontiers*, Institute for Research in Public Policy, Montreal, 2003, 265-310.

LAGOS M., 2002, « Livelihood, Citizenship, and the Gender of Politics » : 205-228 in D. Nugent, *Locating capitalism in time and space : global restructurings, politics, and identity*. Stanford, California, Stanford University Press.

LAPERRIÈRE A., 1982, « Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago », *Sociologie et sociétés*, 14, 1 : 32-40.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2005, *Apprendre le Québec. Guide pour réussir mon intégration*. Québec.

---, 2011, « Portraits régionaux 2000-2009 caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2011 ». [Consulté en ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_regionaux_2000-2009.pdf

---, 2011, « Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne recensée au Québec en 2006 ». [Consulté en ligne] : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-haitienne-2006.pdf>

---, 2011, « Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 2000 à 2009 ». [Consulté en ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/Presence_2011_immigrants_admis_Qc_2000-2009.pdf

LABELLE M., LAROSE S., PICHE V., 1983, « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec ». *Sociologie et sociétés*, 15, 2: 73-88.

LABELLE M., FIELD A., ICART L., 2007, « Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec ». Montréal, Centre de recherche sur l'immigration l'ethnicité et la citoyenneté.

LE GALL J., 2005, « Familles transnationales: bilan des recherches et nouvelles perspectives ». *Les Cahiers du Gres (Groupement de recherches économiques et sociales), Série Diversité urbaine*, 5, 1: 29-42. Consulté sur internet (www.erudit.org/revue/lcg/2005/v5/n1/index.html), novembre 2011.

LEVITT P et N. GLICK SCHILLER 2006, « Perspectivas internacionales sobre migración » in A, portes y J, DeWind, coords., *Repensando las migraciones*. México, Porrúa. 33-66.

LISTER R., 1997, *Citizenship: feminist perspective*. Basingstoke, Macmillan.

MAALOUF A., 1998, *Les identités meurtrières*. Paris, Grasset.

MADIBBO A., 2006, *Minority Within a Minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance*. New York, Routledge.

MOUFFE CH., 1991, « Democratic Citizenship and the Political Community »: 70-82 in The Miami theory collective (editor), *Community at Loose Ends*. Minneapolis, University of Minnesota press.

NEVEU C., 2009, « Comment faire l'anthropologie d'un objet "trop lourd"? Approche anthropologique de la citoyenneté en France », *Anthropologie et sociétés*, 33, 2 :25-42.

---2005, « Discussion: anthropology and citizenship », *Social anthropology*, 13, 2: 199-202.

OLIVIER DE SARDAN J. P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve, Belgique, Academia-Bruylant.

ONG A., 1999, « The Pacific Shuttle: Family Citizenship, and Capital Circuits »: 110-136 in A Ong, *Flexible citizenship: the cultural logics of transnationality*. Durham, NC, Duke University Press.

---2004, « Latitudes of Citizenship: Membership, Meaning, and Multiculturalism » : 53-70 in A. Brysk, *People out of place : globalization, human rights, and the citizenship gap*. New York, Routledge.

---2006, « Introduction: Neoliberalism as Exception, Exception to Neoliberalism »: 1-27 in A. Ong, *Neoliberalism as exception: mutations in citizenship and sovereignty*. Durham [N.C.], Duke University Press.

PAILLÉ P., 2007, « la recherche qualitative. Une méthodologie de la proximité » : 410-444 in H. Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux: Théories et méthodologies de la recherche*. Québec, Presses de l'Université de Québec.

PEÑA J., 2001 « La formación histórica de la idea moderna de ciudadanía ». Communication présenté dans le séminaire Historia y naturaleza de la ciudadanía hoy. Madrid, UNED.

PIERRE S. (editor), 2007, *Ces Québécois venus d'Haïti – Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*. Québec, Presses internationales Polytechnique.

PORTES, A., 2003, « Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism », *International Migration Review*, 37: 814-892.

RENAUD MURAT J., 2011, *Une seconde vie de Haïti au Québec*. Québec, Les Éditions GID.

RENAUD J., PICHÉ V., GODIN J.F., 2003, « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec ». *Sociologie et sociétés*, 35, 1 2003 : 165-184.

ROSALDO R., 1994, « Cultural Citizenship in San Jose, California », *PoLAR*, 17, 2 : 57-64.

SALAZAR N., 2010, « Towards an anthropology of cultural mobilities », *Crossings: Journal of Migration and Culture*, 1: 53-68.

SCHNAPPER D., 2002, *Qu'est-ce que la citoyenneté?* Paris, Gallimard.

SIRNA F., 2007, « Une migration à deux vitesses: ressources, réseaux et mobilité résidentielle de deux migrants italiens à Marseille », *ethnographiques.org*, 12.

STATISTIQUE CANADA, 2006, « Immigration et citoyenneté - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006 ». [Consulté en ligne]: <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T403-fra.cfm?SR=1>

STEPICK A., PORTES A., 1986, « Flight into Despair: A Profile of Recent Haitian Refugees in South Florida », *International Migration Review*, 20, 2 : 329-350.

TÉTU DE LABSADE F., 2001, *Le Québec un pays, une culture*. Québec, Boréal.

TILLARD. B. et M. ROBIN (coord), 2010, *Enquêtes au domicile des familles : la recherche dans l'espace privé*. Paris, L'Harmattan, coll. Savoir et formation.

TILLY C. (editor), 1996, « Citizenship, Identity and Social History »: 1-17, in C. Tilly (editor), *Citizenship, Identity and Social History*. New York, Cambridge University Press.

---1996, « The emergence of citizenship in France and Elsewhere »: 224-236 in C. Tilly (editor), *Citizenship, Identity and Social History*. New York, Cambridge University Press.

UNDP, 2009. Rapport mondial sur le développement 2009

VERBEETEN D., 2007, « The Past and Future of Immigration to Canada ». Publié sur internet *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'integration et de la migration internationale* Volume 8, Issue 1, pp 1-10.

WERBNER P., 1997, « Essentialising Essentialism, Essentialising silence : Ambivalence and Multiplicity in the Construction of Racism and Ethnicity » : 226-254 in P. Werbner et T. Modood , *Debating cultural hybridity : multi-cultural identities and the politics of anti-racism*. Atlantic Highlands, N.J., USA, London, Zed Books.

---2005. « The Translocation of Culture: Migration, Community, and the Force of Multiculturalism in History » : 1-30, in *IIIS Discussion Paper*. Consulté sur internet (<http://ssrn.com/abstract=739205http>), octobre 2011.

WIHTOL DE WENDEN C., 1996, « La nouvelle citoyenneté », *Hommes & migrations*, 1196 : 14-16.

WINTER E., 2011, « Immigrants Don't Ask for Self-government: How Multiculturalism is (De)legitimized in Multinational Societies », *Ethnopolitics*, 10, 2 :187-204.

ZOLBERG A., 2006 « Las migraciones internacionales desde una perspectiva política », *Zona Abierta*, 116/117 : 25-57.

Annexe A

Population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, répartition en pourcentage (2006), pour le Canada, les provinces et les territoires - Données-échantillon (20 %)

Nom géographique	Statut d'immigrant et période d'immigration						
	Population totale ¹	Population non immigrante ²	Population immigrante ³	Ayant immigré avant 1991	Ayant immigré entre 1991 et 1995	Ayant immigré entre 1996 et 2000	Ayant immigré entre 2001 et 2006 ⁴
▼ ▲	▼ ▲	▼ ▲	▼ ▲	▼ ▲	▼ ▲	▼ ▲	▼ ▲
Canada ↓	100,0%	79,3%	19,8%	10,9%	2,6%	2,7%	3,6%
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0%	98,1%	1,7%	1,1%	0,1%	0,2%	0,3%
Île-du-Prince-Édouard	100,0%	96,2%	3,6%	2,5%	0,2%	0,2%	0,6%
Nouvelle-Écosse ↓	100,0%	94,6%	5,0%	3,4%	0,4%	0,5%	0,8%
Nouveau-Brunswick	100,0%	96,0%	3,7%	2,5%	0,3%	0,3%	0,6%
Québec ↓	100,0%	87,9%	11,5%	5,9%	1,5%	1,5%	2,6%
Ontario ↓	100,0%	70,8%	28,3%	15,7%	3,8%	3,9%	4,8%
Manitoba ↓	100,0%	86,0%	13,3%	8,2%	1,2%	1,3%	2,8%
Saskatchewan ↓	100,0%	94,5%	5,0%	3,2%	0,5%	0,5%	0,8%
Alberta ↓	100,0%	83,0%	16,2%	9,1%	1,9%	2,0%	3,2%
Colombie-Britannique ↓	100,0%	71,3%	27,5%	14,9%	4,1%	4,2%	4,4%
Territoire du Yukon ↓	100,0%	89,4%	10,0%	6,5%	1,1%	1,1%	1,3%
Territoires du Nord-Ouest	100,0%	92,5%	6,9%	3,6%	1,0%	0,8%	1,5%
Nunavut ↓	100,0%	98,3%	1,6%	1,0%	0,2%	0,2%	0,2%

Notes :

1. Le chiffre de la population totale comprend la population des non-immigrants, la population des immigrants et la population de résidents non permanents. La population de résidents non permanents n'est pas affichée séparément dans ce tableau.
2. Les non-immigrants sont des personnes qui sont des citoyens canadiens de naissance. Bien que la plupart de ces personnes soient nées au Canada, un petit nombre d'entre elles sont nées à l'étranger de parents canadiens.
3. Les immigrants sont des personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Comprend les immigrants arrivés au Canada avant le jour du recensement, le 16 mai 2006.
4. Comprend les immigrants arrivés au Canada avant le jour du recensement, le 16 mai 2006.

STATISTIQUE CANADA, 2006, *Immigration et citoyenneté - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006*. Consulté sur internet (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T403-fra.cfm?SR=1>) janvier 2012.

Annexe B

Population immigrante admise au Québec de 2000 à 2009 et présente en 2011 selon les 25 principaux pays de naissance, par catégorie

Rang	Pays de naissance	Immigration économique			Regroupement familial			Réfugiés			Autres immigrants			Total		
		Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%	Imm. ¹	Prés. ²	%
1	Algérie	27 852	26 291	94,4	4 049	4 809	97,2	1 401	1 346	96,1	683	664	97,2	34 885	33 110	94,9
2	Maroc	26 977	24 874	92,2	6 621	6 400	96,7	116	113	97,4	40	40	100,0	33 754	31 427	93,1
3	France	30 417	25 265	83,1	3 206	2 858	89,1	79	73	92,4	48	45	93,8	33 750	28 241	83,7
4	Chine	23 910	14 917	62,4	7 820	6 998	89,5	272	227	83,5	27	27	100,0	32 029	22 169	69,2
5	Roumanie	17 552	15 089	86,0	1 924	1 745	90,7	357	336	94,1	33	31	93,9	19 866	17 201	86,6
6	Colombie	6 130	5 360	87,4	1 288	1 202	93,5	10 901	10 247	94,0	118	104	88,1	18 435	16 913	91,7
7	Haïti	7 223	6 890	95,4	7 045	6 834	97,0	1 331	1 252	94,1	325	319	98,2	15 924	15 295	96,0
8	Liban	10 999	8 548	77,7	3 307	2 993	90,5	527	496	94,1	102	96	93,1	14 935	12 132	81,2
9	Inde	2 750	1 404	51,1	3 704	3 052	82,4	3 935	2 820	71,7	256	208	81,3	10 645	7 484	70,3
10	Mexique	3 897	3 236	83,0	1 840	1 740	94,6	2 781	2 685	96,5	208	201	96,6	8 708	7 842	90,1
11	Pakistan	1 274	701	55,0	2 680	2 150	80,2	4 561	3 655	80,1	173	139	80,3	8 688	6 645	76,5
12	Philippines	6 082	5 595	91,8	2 254	2 079	92,2	51	41	80,4	89	83	93,3	8 486	7 798	91,9
13	Rép. dém. du Congo	812	717	88,3	972	911	93,7	5 035	4 552	90,4	454	432	95,2	7 273	6 612	90,9
14	Tunisie	4 939	4 500	91,1	1 967	1 896	96,4	158	152	96,2	28	28	100,0	7 092	6 576	92,7
15	Iran	4 565	2 730	59,8	925	794	85,8	1 204	1 062	88,2	54	51	94,4	6 748	4 637	68,7
16	Pérou	3 010	2 642	87,8	1 770	1 697	95,9	1 700	1 629	95,8	167	160	95,8	6 647	6 128	92,2
17	États-Unis	3 009	2 266	75,3	3 035	2 584	85,1	339	303	89,4	75	68	90,7	6 458	5 221	80,8
18	Sri Lanka	179	103	57,5	1 697	1 490	87,8	3 687	2 805	76,1	797	697	87,5	6 360	5 095	80,1
19	Russie	3 646	3 044	83,5	1 473	1 324	89,9	796	706	88,7	107	103	96,3	6 022	5 177	86,0
20	Bulgarie	5 037	4 510	89,5	350	320	91,4	77	66	85,7	8	6	75,0	5 472	4 902	89,6
21	Cameroun	3 163	2 642	83,5	894	849	95,0	502	477	95,0	30	28	93,3	4 589	3 996	87,1
22	Moldavie	4 082	3 688	90,3	211	202	95,7	66	60	90,9	14	12	85,7	4 373	3 962	90,6
23	Afghanistan	52	42	80,8	481	436	90,6	3 806	3 378	88,8	15	14	93,3	4 354	3 870	88,9
24	Égypte	3 336	2 463	73,8	649	562	86,6	198	176	88,9	17	16	94,1	4 200	3 217	76,6
25	Bangladesh	866	527	60,9	1 979	1 779	89,9	1 168	1 018	87,2	122	110	90,2	4 135	3 434	83,0
Total, 25 principaux pays		201 769	168 044	83,3	63 039	57 704	91,5	45 028	39 655	88,1	3 990	3 681	92,3	313 826	269 084	85,7
Autres pays		54 653	41 755	76,4	30 067	27 508	91,5	18 976	17 050	89,9	1 963	1 808	92,1	105 659	88 121	83,4
Total		256 422	209 799	81,8	93 106	85 212	91,5	64 004	56 705	88,6	5 953	5 489	92,2	419 485	357 205	85,2

1. Imm. : Immigrants

2. Prés. : Présents

Source : Ministère de l'immigration et des Communautés culturelles,
Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Banque de données sur la présence.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2011, *Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 2000 à 2009*. Consulté sur internet, (http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/Presence_2011_immigrants_admis_Qc_2000-2009.pdf) janvier 2012.

Annexe C

Lieu de naissance des immigrants admis de 2000 à 2009 et résidant au Québec en janvier 2011, par période d'admission

Lieu de naissance	2000-2004		2005-2009		Total 2000-2009	
	n	%	n	%	n	%
Continent et région						
Afrique	45 955	28,9	63 324	31,9	109 279	30,8
Afrique occidentale	4 178	2,6	9 183	4,6	13 361	3,7
Afrique orientale	3 597	2,3	4 587	2,3	8 184	2,3
Afrique du Nord	52 751	20,8	41 945	21,2	94 696	20,9
Afrique centrale et méridionale	5 429	3,4	7 629	3,8	13 058	3,7
Amérique	29 409	18,8	43 798	22,1	73 207	20,8
Amérique du Nord	2 004	1,3	3 336	1,7	5 340	1,5
Amérique centrale	3 950	2,5	8 668	3,4	12 618	3,0
Amérique du Sud	13 153	8,3	21 937	11,1	35 090	9,8
Antilles	10 302	6,5	11 854	6,0	22 156	6,2
Asie	45 071	28,4	51 347	25,9	96 418	27,0
Moyen-Orient	8 244	5,2	12 219	6,2	20 463	5,7
Asie occidentale et centrale	6 814	4,3	7 320	3,7	14 134	4,0
Asie orientale	12 990	8,2	12 738	6,4	25 728	7,2
Asie méridionale	12 371	7,8	10 789	5,4	23 160	6,5
Asie du Sud-Est	4 882	2,9	8 281	4,2	13 163	3,6
Europe	38 234	24,1	39 574	20,0	77 808	21,8
Europe occidentale et septentrionale	16 552	10,4	19 120	9,6	35 672	10,0
Europe orientale	18 740	11,8	18 633	9,4	37 373	10,5
Europe méridionale	2 942	1,9	1 821	0,9	4 763	1,3
Océanie et autres pays	197	0,1	279	0,1	476	0,1
Total	158 888	100,0	198 319	100,0	357 205	100,0
Dix principaux pays						
1. Algérie	14 017	8,8	19 093	9,6	33 110	9,3
2. Maroc	14 815	9,4	18 512	9,3	31 427	8,8
3. France	13 017	8,2	15 224	7,7	28 241	7,9
4. Chine	11 368	7,2	10 801	5,4	22 169	6,2
5. Roumanie	9 812	6,2	7 989	3,7	17 801	4,9
6. Colombie	8 177	3,9	10 738	5,4	18 915	4,7
7. Haïti	7 581	4,8	7 714	3,9	15 295	4,3
8. Liban	4 728	3,0	7 404	3,7	12 132	3,4
9. Mexique	3 625	1,7	5 217	2,6	7 842	2,2
10. Philippines	2 317	1,5	5 481	2,8	7 798	2,2
Autres pays	72 329	45,5	92 748	46,8	165 077	46,2
Total	158 888	100,0	198 319	100,0	357 205	100,0

Source : Ministère de l'immigration et des Communautés culturelles,
Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Banque de données sur la présence.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2011,
Portraits régionaux 2000-2009 caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2011. Consulté sur internet
(http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_regionaux_2000-2009.pdf) janvier 2012.

Annexe D

Population d'origine ethnique haïtienne. Caractéristiques ethnoculturelles.

Caractéristiques ethnoculturelles	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Genre de réponse						
Réponses uniques	39 615	80,2	33 800	80,4	73 415	80,3
Réponses multiples	9 770	19,8	8 255	19,6	18 025	19,7
Population totale	49 380	100,0	42 055	100,0	91 435	100,0
Statut migratoire						
Population native	21 085	42,7	20 000	47,6	41 085	44,9
Population immigrée	27 550	55,8	21 410	50,9	48 955	53,5
Résidents non permanents	750	1,5	645	1,5	1 400	1,5
Population totale	49 380	100,0	42 055	100,0	91 435	100,0
Période d'immigration						
Avant 1976	4 815	17,5	3 990	18,6	8 805	18,0
1976-1980	3 495	12,7	2 480	11,6	5 980	12,2
1981-1985	3 255	11,8	2 590	12,1	5 840	11,9
1986-1990	3 920	14,2	2 775	13,0	6 695	13,7
1991-1995	4 875	17,7	3 515	16,4	8 390	17,1
1996-2000	3 110	11,3	2 625	12,3	5 735	11,7
2001-2006	4 075	14,8	3 425	16,0	7 505	15,3
Population immigrée	27 550	100,0	21 410	100,0	48 955	100,0
Appartenance ou non à une minorité visible						
Membre d'un groupe de minorités visibles	47 415	96,0	40 200	95,6	87 610	95,8
Autres	1 965	4,0	1 855	4,4	3 825	4,2
Population totale	49 380	100,0	42 055	100,0	91 435	100,0
Statut des générations						
1 ^{re} génération	26 475	72,1	20 420	68,9	46 895	70,7
2 ^e génération	9 175	25,0	8 320	28,1	17 495	26,4
3 ^e génération et plus	1 070	2,9	895	3,0	1 965	3,0
Population âgée de 15 ans et plus	36 720	100,0	29 630	100,0	66 350	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006007 au catalogue et compilation spéciale du MICC.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES,
 2011, *Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne recensée au Québec en 2006*. Consulté sur internet
 (<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-haitienne-2006.pdf>) février 2012.

Annexe E

Population d'origine ethnique haïtienne. Caractéristiques de la localisation.

Caractéristiques de la localisation	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Région métropolitaine de recensement (RMR)						
Saguenay	50	0,1	65	0,2	110	0,1
Québec	625	1,3	550	1,3	1 180	1,3
Sherbrooke	195	0,4	130	0,3	325	0,4
Trois-Rivières	60	0,1	65	0,2	130	0,1
Montréal	46 355	93,9	39 425	93,7	85 780	93,8
Gatineau	920	1,9	750	1,8	1 665	1,8
Population totale des RMR	48 205	97,6	40 985	97,5	89 190	97,5
Population hors RMR	1 175	2,4	1 070	2,5	2 245	2,5
Population totale du Québec	49 380	100,0	42 055	100,0	91 435	100,0
Région administrative						
Bas-Saint-Laurent	45	0,1	65	0,2	105	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100	0,2	110	0,3	210	0,2
Capitale-Nationale	605	1,2	500	1,2	1 105	1,2
Mauricie	75	0,2	90	0,2	165	0,2
Estrie	240	0,5	160	0,4	405	0,4
Montréal	33 645	68,1	27 750	66,0	61 395	67,1
Outaouais	940	1,9	750	1,8	1 685	1,8
Abitibi-Témiscamingue	95	0,2	55	0,1	150	0,2
Côte-Nord	105	0,2	55	0,1	155	0,2
Chaudière-Appalaches	125	0,3	160	0,4	285	0,3
Laval	6 320	12,8	5 930	14,1	12 250	13,4
Lanaudière	1 695	3,4	1 555	3,7	3 250	3,6
Laurentides	710	1,4	645	1,5	1 360	1,5
Montérégie	4 565	9,2	4 145	9,9	8 710	9,5
Centre-du-Québec	85	0,2	75	0,2	160	0,2
Autres régions administratives	30	0,1	10	0,0	45	0,0
Population totale	49 380	100,0	42 055	100,0	91 435	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilation spéciale du MICC.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES,
 2011, *Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne recensée au Québec en 2006*. Consulté sur internet
 (<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-haitienne-2006.pdf>) janvier 2012.

Annexe F

Texte des affiches, annonces et dépliants

Texte qui figurera sur les affiches, annonces ou dépliants utilisés pour le recrutement de participants

Recherche de participants

Projet de recherche intitulé **Pratiques et discours de citoyenneté : le cas des immigrants haïtiens installés à Québec**

Cette recherche est effectuée dans le cadre du projet de maîtrise en anthropologie de Catalina Rodríguez, dirigé par la professeure madame Francine Saillant du département d'anthropologie de l'Université Laval.

Bonjour,

Je suis à la recherche de participants pour une étude sur les pratiques et les discours à travers desquels la communauté haïtienne construit sa citoyenneté. Plus précisément, l'étude porte sur l'expérience de la citoyenneté des Haïtiens dans la ville de Québec. Nous analyserons les espaces de promotion de la culture haïtienne et de construction d'identité au sein de la communauté d'accueil. Les participants(es) seront rencontrés(ées) pour une entrevue d'une durée d'environ une heure et demie, qui portera sur votre parcours migratoire depuis votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée à Québec. Votre expérience de la citoyenneté et votre expérience dans l'Association haïtienne de Québec si vous êtes membre.

Les critères pour participer à la recherche sont :

- Être homme ou femme d'origine haïtienne
- Être âgée de 18 ans et plus
- Être résident dans la ville de Québec
- Pour les personnes intéressées à participer à cette recherche, contactez-nous :
- Par téléphone 418-914-3164. Par courriel à catalina.rodriquez-gaviria.1@ulaval.ca.

Merci de votre collaboration,

Cordialement,

Catalina Rodriguez
Étudiante à la Maîtrise en Anthropologie, Université Laval.

Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-103 / 15-10-2012.

Annexe G

Texte des courriels pour le recrutement

Texte qui figurera sur les courriels utilisés pour le recrutement de participants.

Recherche de participants

Projet de recherche intitulé **Pratiques et discours de citoyenneté : le cas des immigrants haïtiens installés à Québec**

Cette recherche est effectuée dans le cadre du projet de maîtrise en anthropologie de Catalina Rodríguez, dirigé par la professeure madame Francine Saillant du département d'anthropologie de l'Université Laval.

Bonjour,

Je suis à la recherche de participants pour une étude sur les pratiques et les discours à travers desquels la communauté haïtienne construit sa citoyenneté. Plus précisément, l'étude porte sur l'expérience de la citoyenneté des Haïtiens dans la ville de Québec. Nous analyserons les espaces de promotion de la culture haïtienne et de construction d'identité au sein de la communauté d'accueil. Les participants(es) seront rencontrés(ées) pour une entrevue d'une durée d'environ une heure et demie, qui portera sur votre parcours migratoire depuis votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée à Québec. Votre expérience de la citoyenneté et votre expérience dans l'Association haïtienne de Québec si vous êtes membre.

- Être homme ou femme d'origine haïtienne
- Être âgée de 18 ans et plus
- Être résident(e) dans la ville de Québec
- Pour les personnes intéressées à participer à cette recherche, contactez-nous :
- Par téléphone 418-914-3164. Par courriel à catalina.rodriguez-gaviria.1@ulaval.ca.

Si vous êtes intéressé de participer à ce projet, veuillez m'en informer directement en écrivant à l'adresse suivante : catalina.rodriguez-gaviria.1@ulaval.ca et en indiquant votre numéro de téléphone afin que je puisse vous contacter. Ainsi vous pourrez le faire en toute confidentialité, sans que les personnes vous ayant transmis cette annonce ne soient informées de votre décision.

Merci de votre collaboration

Cordialement,

Catalina Rodriguez
Étudiante à la Maîtrise en Anthropologie, Université Laval.

« Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-103 / 15-10-2012 ».

Annexe H

Grille d'observation

- a. Évènement ou situation
 - ✓ Nature de l'évènement
 - ✓ Objectif de l'évènement
 - ✓ Quand et où eut lieu l'évènement
 - ✓ Description des lieux
 - ✓ Déroulement de l'évènement (séquences les plus importantes)

- b. Participants
 - ✓ Nombre de participants
 - ✓ Rôle des participants
 - ✓ Description de participants (âge approximatif, sexe, haïtiens, non haïtiens, intervenants, autres groupes, autorités civiles, représentants du gouvernement etc.)

- c. Actions, pratiques, discours, expressions
 - ✓ Actions et interactions de membres de l'AHQ incluant celles des intervenants
 - ✓ Actions et interactions entre membres de l'AHQ et intervenants
 - ✓ Actions et interactions d'autres participants que l'AHQ.
 - ✓ Pratiques et discours liés à la citoyenneté des Haïtiens à Québec
 - ✓ Pratiques et discours liés à l'identité des Haïtiens à Québec
 - ✓ Pratiques et discours d'engagement social et politique de la communauté haïtienne au sein de l'AHQ
 - ✓ Expressions de la culture haïtienne
 - ✓ Expressions des liens entre la culture haïtienne et le Québec (ex.; autres associations, autres groupes communautaires, autres groupes institutionnels ou de la société civile.)
 - ✓ Importance des pratiques citoyennes versus les pratiques culturelles

Annexe I

Grille d'entrevue

Les thèmes qui seront abordés avec les membres de la communauté haïtienne sont :

Parcours migratoire :

1. Parlez-moi de votre vie dans votre pays d'origine?
2. Quelles sont les circonstances motivant votre installation au Québec?
3. Quelles sont les circonstances motivant votre installation dans la ville de Québec?
4. Parlez-moi de votre vie depuis votre arrivée à la ville de Québec?
5. Pouvez-vous me parler des principaux changements dans votre vie depuis votre arrivée au Canada et à Québec?
6. Parlez-moi de votre expérience d'intégration à la société québécoise?

Sur l'expérience dans l'association :

7. Connaissez-vous l'AHQ? Si oui, comment avez-vous eu connaissance?
8. Pour quels motifs fréquentez-vous l'association? À quelle fréquence?
9. Quelle est l'importance pour vous et pour la communauté haïtienne de l'AHQ ?
10. Participez-vous activement dans les activités de l'association? De quelle façon ?
Qu'est-ce que vous y faites surtout ? ce que vous trouvez le plus important ? Les activités aimées ? utiles ? ou non aimées ? ou non utiles? Les activités qui devraient être faites ? ou encore répétées?
11. Quelle est la place de l'AHQ dans votre expérience d'immigration? Celles d'autres organisations et institutions ?
12. Quel est le rôle de l'AHQ dans votre intégration ?
13. Est-ce que le fait que l'AHQ fait la promotion de votre culture d'origine aide votre intégration ? si oui comment ? Quelle place fait l'AHQ à la culture québécoise ?

Vie associative :

14. Faites-vous partie d'autres associations ou organismes communautaires? Si oui, pourquoi? Qu'est-ce que vous y trouvez de positif que vous donne ou ne vous donne pas l'AHQ?

15. Quels sont les organisations les plus importantes pour votre intégration ?

Sur l'expérience de la citoyenneté :

16. Êtes-vous citoyen canadien? Si oui, depuis quand?

17. Si vous êtes citoyen canadien est-ce que l'obtention de la citoyenneté a changé votre vie? Dans quel sens? Pourriez-vous m'en parler?

18. Si vous n'êtes pas citoyen canadien comment est-ce que vous envisageait ce moment?

19. Est-ce qu'il y a des évènements qui ont renforcé votre sentiment d'appartenance à la société québécoise depuis votre arrivée? Pourriez-vous m'en parler?

20. Quel est votre sentiment d'appartenance envers votre pays d'origine?

21. Quel est votre sentiment d'appartenance envers le Québec?

22. Est-ce que vous sentez que vous faites partie de la société québécoise? Dans quel sens ? Pourriez-vous m'en parler?

23. Est-ce que vous sentez que vous avez les mêmes opportunités de trouver votre place dans la société québécoise que les autres citoyens québécois? Pour quoi? Sinon expliquez pourquoi

24. Pourriez-vous identifier des moments, des situations ou des endroits dans lesquels vous vous êtes senti exclu?

25. Quels sont les espaces dans lesquels vous avez trouvé une place dans la société québécoise?

26. Que faites-vous personnellement pour vous sentir inclu? La citoyenneté que vous détenez aide-t-elle cette inclusion ? Qu'est-ce qu'il faudrait de plus que la citoyenneté ne donne pas si c'est le cas ?

Annexe J

Formulaire de Consentement

Formulaire de consentement (entrevues)

Pratiques et discours de citoyenneté : le cas des immigrants haïtiens installés à Québec

Présentation

Cette recherche est effectuée dans le cadre du projet de maîtrise en anthropologie de Catalina Rodríguez, dirigé par la professeure madame Francine Saillant du département d'anthropologie de l'université Laval.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

La recherche a pour but d'étudier les pratiques et les discours au travers desquels la communauté haïtienne construit sa citoyenneté. De même, nous dirigerons notre analyse vers les espaces de promotion de la culture haïtienne et de coconstruction identitaire au sein de laquelle l'association haïtienne du Québec (AHQ) joue un rôle primordial avec la communauté haïtienne de Québec

Déroulement de la participation

Votre participation à cette recherche consiste à participer à une entrevue, d'une durée d'environ une heure et demie, qui portera sur les éléments suivants:

- votre parcours migratoire depuis votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée à Québec.
- Votre expérience dans l'AHQ
- votre expérience de la citoyenneté

Afin de demeurer la plus fidèle possible à vos propos lors de l'analyse et la rédaction du rapport de recherche, je vous demande l'autorisation d'enregistrer notre entrevue.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité sur votre expérience de la migration. Advenant le cas où certaines questions faisant référence à des événements sensibles de votre vie vous indisposent, vous serez toujours libre de ne pas y répondre sans conséquence négative ou préjudice.

Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-103 / 15-10-2012

Par ailleurs, il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs qui vont enrichir votre expérience.

Participation volontaire et droit de retraite

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le chercheur dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

Votre nom sera remplacé par un code dans tout le matériel et les données de la recherche et il ne paraîtra dans aucun rapport à moins que vous n'y consentiez par écrit, à la fin de ce document. Le matériel sera conservé sous clé et les données électroniques seront conservées dans des fichiers dont l'accès sera protégé par un mot de passe. Ils ne seront accessibles qu'à l'étudiante-chercheuse et à sa directrice et ne serviront qu'au présent projet. À la fin de la recherche, prévue approximativement pour l'automne 2015, tout le matériel (incluant les enregistrements) et les données seront détruits.

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche et sur les implications de votre participation à celle-ci, veuillez communiquer avec Catalina Rodríguez au 418-914-3164 ou à l'adresse suivante :

catalina.rodriguez-gaviria.1@ulaval.ca.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions sincèrement d'y participer.

Signatures

Je, soussigné(e)..... consens librement à participer à la recherche intitulée « Pratiques et discours de citoyenneté : le cas des immigrants haïtiens installés à Québec ». J'ai pris connaissance du formulaire de consentement et j'ai compris le but, la nature,

les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que la chercheuse m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-103 / 15-10-2012

Acceptez-vous que votre nom soit divulgué, lors de la diffusion des résultats et de lever la charge de l'obligation de vous assurer la confidentialité ? Oui___ Non___;

Signature du participant de la participante

Date

Le projet de recherche final vous sera expédié si vous le souhaitez.

L'adresse à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante : (postale ou électronique) _____

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et vérifié la compréhension du participant.

Signature de la chercheuse

Date

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée à la professeure qui dirige le mémoire, madame Francine Saillant, au numéro 656-2131 poste 7336, ainsi qu'au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
2325, rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081
Ligne sans frais : 1-866-323-2271
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-103 / 15-10-2012.

Annexe K

Répertoire des services aux immigrants dans la ville de Québec.

RÉPERTOIRE DES SERVICES AUX IMMIGRANTS DANS LA VILLE DE QUÉBEC			
Volet 3 - ACTIVITÉS INTERCULTURELLES			
Associations nationales		Rapprochement interculturel	
Association bulgare à Québec 418 871-5454 www.lbgqc.com	Communauté roumaine de Québec 418 690-3680 www.roctel.com/roctel.qc.ca	Mouvement de solidarité interculturelle de Québec 418 666-1010	Ligue des droits et libertés (section de Québec) 418 522-4590 www.ligue.des.droits.qc.ca
Accueil français de Québec (AFQ) 418 804-2227 www.afq.qc.ca	Association Bouddhiste Cambodgienne du Québec 418 833-8984	Centre R.I.R.E. 2000 418 780-2942 www.r2000.qc.ca	Confédération des associations latino-américaines de Québec (CASA) 418 414-7245 www.casa.info/latinoamericains.org
Association philippine-québécoise 418 847-3066	Association des Camerounais et des Camerounaises de Québec 418 353-1956	Maison de production artistique et culturelle africaine (MADACA) 418 640-4213	Mosaïque ethnique internationale 418 956-7781
Association des universitaires français de la région de Québec 418 527-5128 www.aufreq.org	Association italienne 418 657-1575	Association Québec Boiviv 418 688-8417	Carrefour culturel Sésame de Québec (CCSQ) 418 877-1910
Office français de l'immigration et de l'intégration 418 602-3275 www.ofi.madris.com/fr/fr_qc.asp	Association malaise de Québec 418 204-4252 mqquebec@hotmail.com	Institut de recherche et de formation interculturelles de Québec (IRFQ - OOFISQ) 418 871-2038	Confédération des associations linguistiques et culturelles de Québec (CALCQ) 418 651-8734
Association des Chinois de Québec 418 822-2534 www.chinoisdequebec.org	Cercle Cervantes-Canoëse 418 648-6452		Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrants 418 523-2958 www.sqa.quebec.com
			Comité Limokou Pluviel 418 641-6601 poste 3088 http://www.comite.limokou.pluviel.qc.ca/
			L'Alliance sociale et multiculturelle de Québec 418 524-5028
			Association Québec-France (région de Québec) 418 643-1010 www.quebecfrance.ca
			Les Amis vieillants 418 656-7485 lesamisvieillants@comptons.ca
			Carrefour d'aide pour l'intégration et le bien-être des arrivants au Québec 418 587-1999

© 2010 Ville de Québec. Tous droits réservés.



VILLE DE QUÉBEC, 2010, Répertoire des services aux immigrants dans la ville de Québec. Consulté sur internet (http://www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/etablir/demarches_prealables.aspx) février 2012.

Annexe L

Fiche d'observation

Nous utiliserons la suivante fiche d'observation pour registrer l'information déjà décrite :

<i>Fiche d'observation No.</i>

Nature de l'évènement:	date	J	M	A
lieu:	Nombre de participants :			
Objectif de l'évènement:				
Déroulement de l'évènement (séquences les plus importantes) :				
Description de participants : âge approximatif, sexe, haïtiens, non haïtiens, intervenants, autres groupes, autorités civiles, représentants du gouvernement etc.):				
Actions:				

